

© Mairie de Cros

Dossier - Projet collectif - Avril 2026

APPROCHE CULTURELLE ET INNOVANTE DE L'ALIMENTATION DURABLE DANS UN TERRITOIRE RURAL

Cros-la-tartière, Artense(63)



© Mairie de Cros

Université Clermont Auvergne
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

MASTER DIRECTION DE PROJETS ET ÉTABLISSEMENTS CULTURELS
PARCOURS ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

Projet collectif 2025-2026

APPROCHE CULTURELLE ET INNOVANTE DE L'ALIMENTATION DURABLE DANS UN TERRITOIRE RURAL (Artense, 63)

Un projet en partenariat avec l'association
Histoire, Patrimoine & territoire d'avenir

Dossier réalisé par :

AMBLARD Justine, BERTRAND Alexianne, BLANC-COTTRET Salomé, BOUCHET Laura, BOUCHROILHAIRE Assadi, FERNANDES Thibaut, LALANGE Anouk et ROINARD Tess

Sous l'encadrement de :

DE ABREU David et GANLUT Thomas

01 Avril 2026

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite du projet.

Nos premiers remerciements vont l'association pour leur projet et plus particulièrement Alain Lenaud et Jean-Louis Gatignol, pour leur accueil à Cros et Irène Landelle, pour sa gentillesse, son accueil et sa pause café.

Nous remercions François Breugnot, notre référent, qui a pu nous aiguiller tout au long du projet, représenter au mieux l'association et nous faire découvrir le violon de l'Artense.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier Éric Roux, Alexis Charlanne et Gérard Servière, de nous avoir accordé leur temps et leur expertise.

Sans oublier nos professeurs, Thomas Ganlut et David De Abreu, pour leur suivi et nombreux conseils.

SOMMAIRE

01 INTRODUCTION ..... p. 7

02 ÉTATS DES LIEUX ..... p. 9

- Diagnostic de l'Artense
- Recherches

03 PRÉCONISATIONS ..... p. 27

- Cartographie des partenaires
- Micro-événements
- Tiers-lieu
- Festival

04 CONCLUSION ..... p. 60

05 ANNEXES ..... p. 61



01 INTRODUCTION

Ce dossier présente le travail mené dans le cadre d'un projet collectif universitaire ayant pour objectif de contribuer au rayonnement du village de Cros et du territoire de l'Artense.

Ce travail a été réalisé par huit étudiants en première année de master Direction de Projets ou Établissements Culturels, parcours accompagnement culturel et touristique des territoires, et s'inscrit dans une démarche de réflexion et d'action autour du développement de l'attractivité de Cros et du Pays de l'Artense en articulant deux axes essentiels : l'alimentation durable et la culture musicale du territoire.

Le projet a été porté par l'association Histoire, Patrimoine & Territoire d'Avenir, basée à Cros-la-Tartière, représentée par François Breugnot. Composée de plus de 100 membres fondateurs et bénévoles, cette association a été initialement créée autour de la préservation du patrimoine bâti et de l'entretien des chemins de randonnée. Au fil des années, elle a progressivement élargi ses actions pour intégrer des enjeux plus larges liés à la transition écologique, à la valorisation culturelle et à l'habitabilité des territoires ruraux. Elle mène aujourd'hui des projets variés, allant de la mise en valeur du patrimoine naturel et historique à la création d'une serre maraîchère favorisant l'alimentation durable et l'évolution des habitudes alimentaires, en passant par des initiatives culturelles autour de la musique traditionnelle. L'ensemble de ces actions vise à soutenir le développement local et à renforcer l'attractivité du territoire de l'Artense.

Ce dossier répond donc à la demande formulée par le commanditaire François Breugnot et l'association Histoire, Patrimoine & Territoire d'Avenir. Il a pour objectif de fournir des éléments concrets pour accompagner la mise en œuvre et le développement de leurs projets sur le territoire. Le dossier rassemble dans un premier temps un diagnostic du territoire de l'Artense, ainsi que des synthèses de recherches effectuées sur les thématiques centrales du projet, à savoir l'alimentation durable et la musique traditionnelle. Dans un second temps une cartographie des partenaires mobilisables pour l'organisation de micro-événements est présentée. Ils sont recensés à la fois sous forme de carte et dans un tableau facilitant leur identification et leur mobilisation. Enfin, une partie est consacrée aux préconisations, incluant des fiches événements détaillées présentant des formats d'action clés en main, ainsi que toute une méthodologie concernant le futur tiers lieu de Cros. Ce rendu est donc la synthèse de six mois de travail collectif au service d'un territoire. Il présente la démarche adoptée, les recherches réalisées, les actions menées, les rencontres effectuées, ainsi que des recommandations pour des actions futures.



02 ÉTAT Des LIEUX

Cette première partie vise à poser le cadre du projet en présentant les éléments essentiels qui structurent sa réflexion et son inscription territoriale.

Elle s'ouvre sur la présentation de l'association Histoire, Patrimoine & Territoire d'Avenir à Cros, dont la vision et les orientations constituent le point de départ du projet. Elle se poursuit par un portrait du territoire de l'Artense, afin de situer le contexte géographique, culturel et patrimonial dans lequel s'inscrit l'initiative. Les thématiques de l'alimentation durable et de la culture musicale traditionnelle sont ensuite introduites, en mettant en lumière les principaux enjeux qu'elles soulèvent. Enfin, l'analyse des résultats de l'enquête menée auprès des habitants de Cros permet d'apporter un éclairage sur les perceptions locales et d'ancrer le projet dans les réalités du territoire.

Hp&T À Cros : Une Association, Une Vision, Un Cahier Des Charges

Ce projet s'inscrit dans une démarche de partenariat avec l'association Histoire, Patrimoine et Territoire d'avenir située dans la commune de Cros-la-Tartière en Artense. Présidée par Alain Lenaud et comprenant plus de 100 membres, l'association a été créée en 2019 dans le but de faire vivre le village et son patrimoine pour les générations futures.

L'association a été dans ses débuts axée sur la restauration des croix du village et des chemins de randonnée. De nouvelles problématiques et besoins sont apparus par la suite au sein de la commune, notamment autour de l'agriculture, qui est un domaine primordial à Cros. L'association a alors élargi ses actions autour des enjeux de transitions écologiques et énergétiques, de valorisation culturelle et de l'habitabilité des territoires ruraux, s'ancrant ainsi dans le programme "Village d'Avenir". En 2023, ils ont pu mettre en place plusieurs projets autour de ces enjeux, comme un vaste parc de panneaux photovoltaïque ou encore le projet Artensia, la mise en place d'une serre maraîchère citoyenne permettant une vente de produits locaux. Ces projets leur ont permis de faire un pas vers la consommation locale et l'autonomie énergétique.



© Association HP&T - Logo

Durant ce projet, l'association a été représentée par François Breugnot, un violoneux de l'Artense, producteur de spectacle vivant et réalisateur de films. Arrivé dans l'association en 2023, suite à un concert dans l'église de Cros dans le cadre du festival Voix & Patrimoine, il s'investit aujourd'hui dans les différentes missions et événements culturels. Il a notamment participé à la mise en place du festival Artense, Culture & Violon, dont la première édition a eu lieu en juin 2025. Il s'agit d'un festival mettant en valeur la musique traditionnelle de l'Artense autour de concerts, randonnées musicales et tables rondes.

La mission proposée dans le cadre de ce projet collectif a été de travailler sur une approche culturelle et innovante de l'alimentation durable et de la musique traditionnelle dans un territoire rural. Cette mission s'est découpée en deux phases. La première était une phase de recherches, de documentation, et de rencontres, s'étalant d'octobre à janvier. La seconde phase, débutée en janvier, était une phase d'action, de terrain et de préconisations.

Les diverses missions énumérées dans le cahier des charges sont les suivantes :

- La création d'un type de micro-événements réplicables et transposables afin de rassembler les habitants autour de l'alimentation durable, la musique traditionnelle et de la culture.
- L'élaboration d'une cartographie des partenaires potentiels sur le territoire de l'Artense pour ces micro-événements.
- La participation active à la préparation des événements de HP&T pour l'année 2026.
- La contribution à la préfiguration du futur café tiers-lieu de Cros, tant sur le plan des idées que par la recherche d'actions similaires.

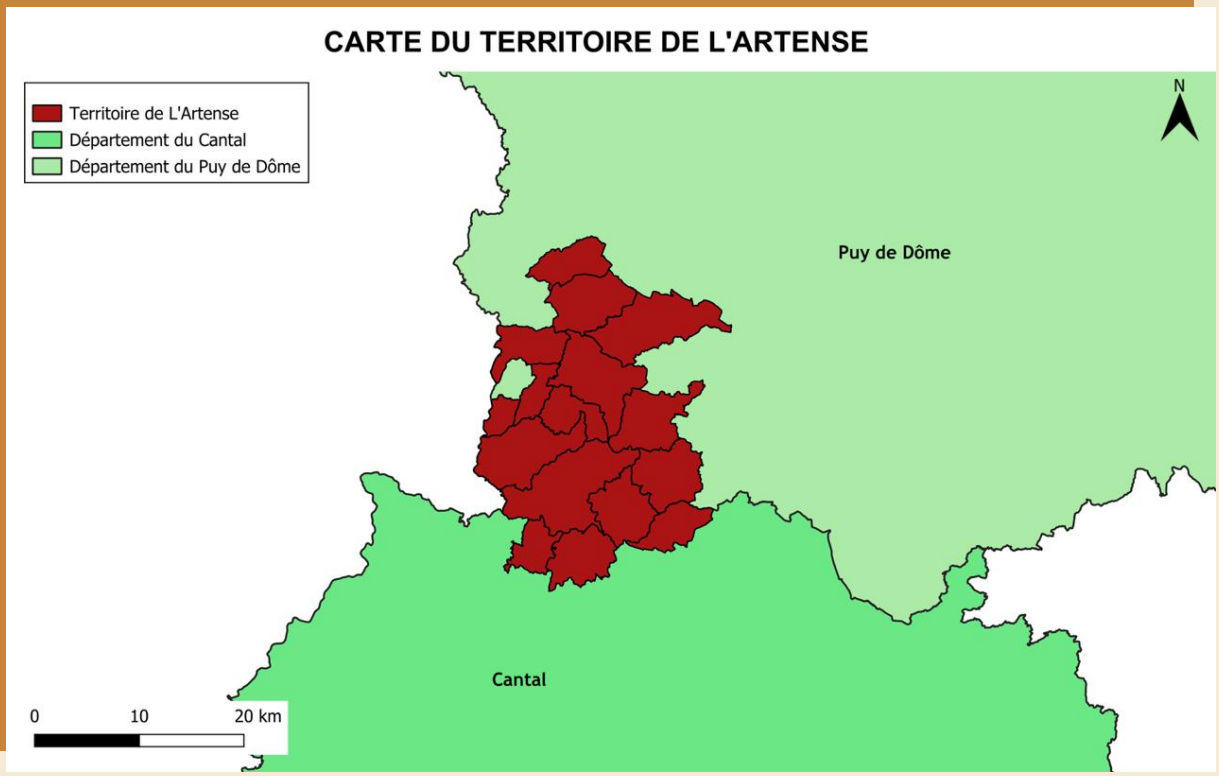
Afin de mieux comprendre les enjeux et la portée des actions menées par l'association Histoire, Patrimoine et Territoire d'avenir, il est nécessaire de les replacer dans leur contexte territorial. L'analyse du territoire de l'Artense permet ainsi d'éclairer les dynamiques locales, les ressources disponibles et les défis auxquels ces initiatives cherchent à répondre.

L'Artense : portrait d'un territoire entre nature et patrimoine

I. Présentation générale du territoire de l'Artense

L'Artense est un plateau granitique d'altitude au cœur du Massif Central. Ce territoire rural s'étend sur 2 départements : principalement le Puy-de-Dôme et le Nord Cantal.

Au sein de l'Artense, on retrouve 4 communautés de communes différentes pour un total de 16 communes :

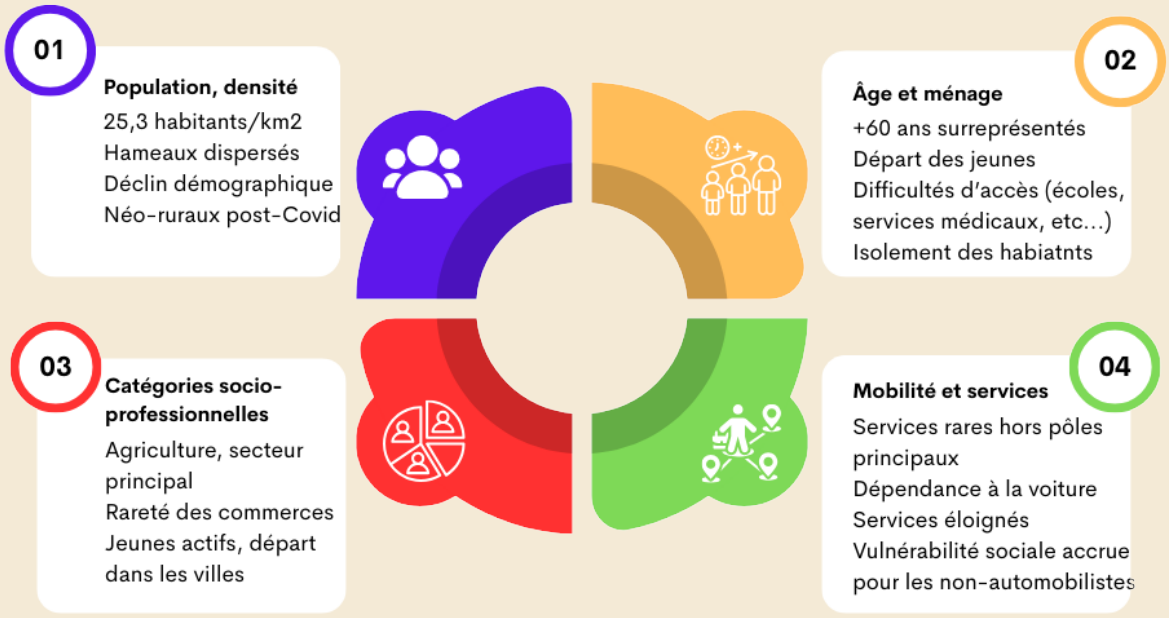


© BOUCHET Laura - Carte du territoire de l'Artense sur QGIS - M1 DPEC ACTT- UCA

Situé entre 600 à 1 000 mètres d'altitude, ce plateau issu des coulées du Mont Dore propose des paysages creux et en bosse avec de nombreux chaos granitiques, des blocs de gneiss et de basalte. On y retrouve une grande variété de lacs, entretenant une biodiversité grandissante et reconnue par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Le cadre naturel de l'Artense est un facteur clé du territoire avec des zones Natura 2 000 depuis juillet 2010.

II. Dynamique démographique et analyse de la population

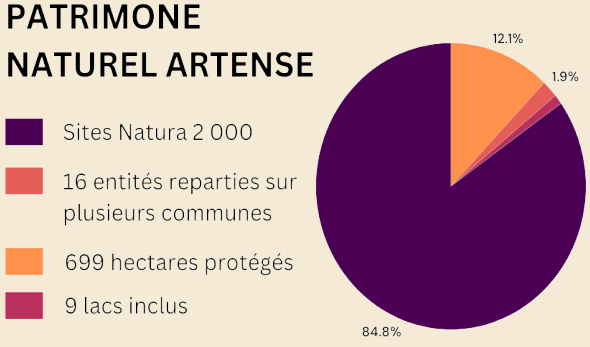
L'Artense présente une démographie fragile et en baisse, typique des sites du Massif Central. La population est peu dense avec les habitats qui sont dispersés en plusieurs hameaux et fermes isolées. En termes de mobilités et d'accessibilité, cela reste également limité. Les commerces de proximité, les structures médicales et les équipements scolaires sont rares en dehors des communes principales comme La Tour-d'Auvergne ou Tauves. Il y a une forte dépendance à la voiture, n'ayant pas de réseau fixe. Les temps de trajets sont parfois importants pour accéder aux services essentiels. Cet éloignement accentue la vulnérabilité sociale du territoire, notamment pour les personnes qui n'ont pas de voiture.



© AMBLARD Justine - Graphique démographie de l'Artense sur Canva - - M1 DPEC ACTT- UCA

III. Le patrimoine de l'Artense : richesses culturelles et naturelles

Avec une grande part d'exploitation agricole, l'Artense possède des traditions rurales fortes et marquées sur son territoire.

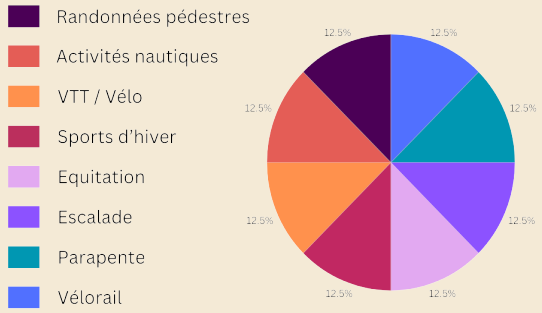


Cette activité agricole participe à la valorisation des savoir-faire par la qualité des produits, soulignée par des labels tels que les AOP (Appellations d'Origines Protégées), IGP (Indication Géographique Protégée) et Label Rouge.

© AMBLARD Justine - Graphique sur la répartition du patrimoine naturel de l'Artense sur Canva - - M1 DPEC ACTT- UCA

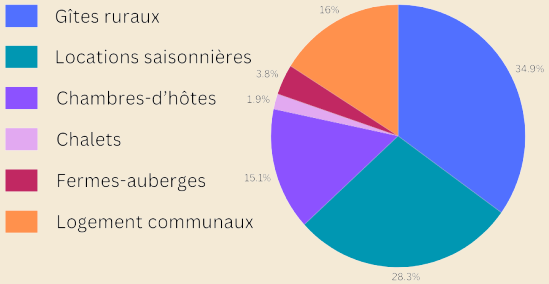
IV. L'activité touristique sur le territoire de l'Artense

ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE L'ARTENSE



© AMBLARD Justine - Répartition de l'activité touristique de l'Artense sur Canva - M1 DPEC ACTT- UCA

TYPES D'HEBERGEMENTS EN ARTENSE



© AMBLARD Justine - Répartition des types d'hébergements en Artense sur Canva - - M1 DPEC ACTT- UCA

Offre touristique :

Patrimoine naturel divers

(lac, forêts, reliefs, prairies humides, tourbières), avec de nombreux sites naturels remarquables retrouvés sur le territoire ;

Patrimoine immatériel incontournable

(gastronomie auvergnate et ses produits AOP) ;

Patrimoine vivant et initiatives locales

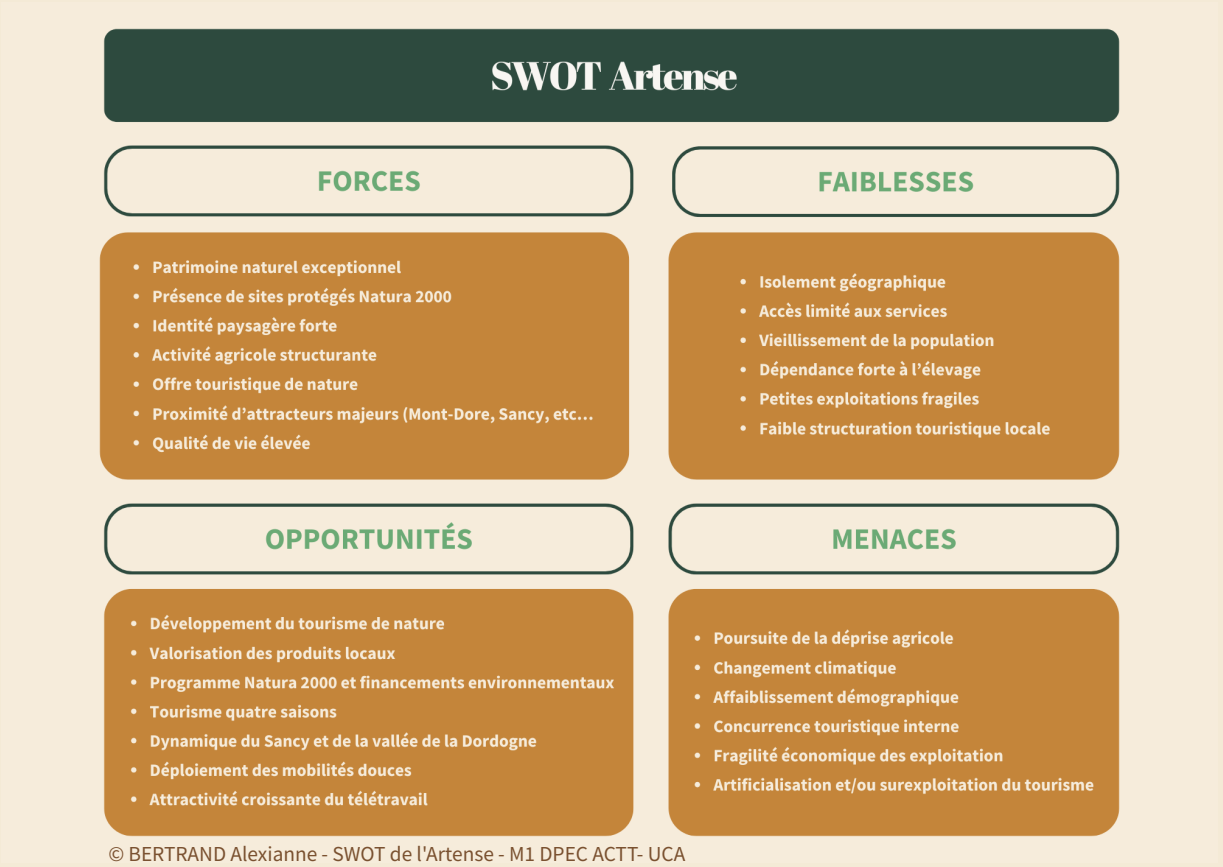
(associations culturelles, festivals, animations locales, etc…).

Patrimoine matériel varié

(bâtisses, architecture, burons, patrimoine religieux).

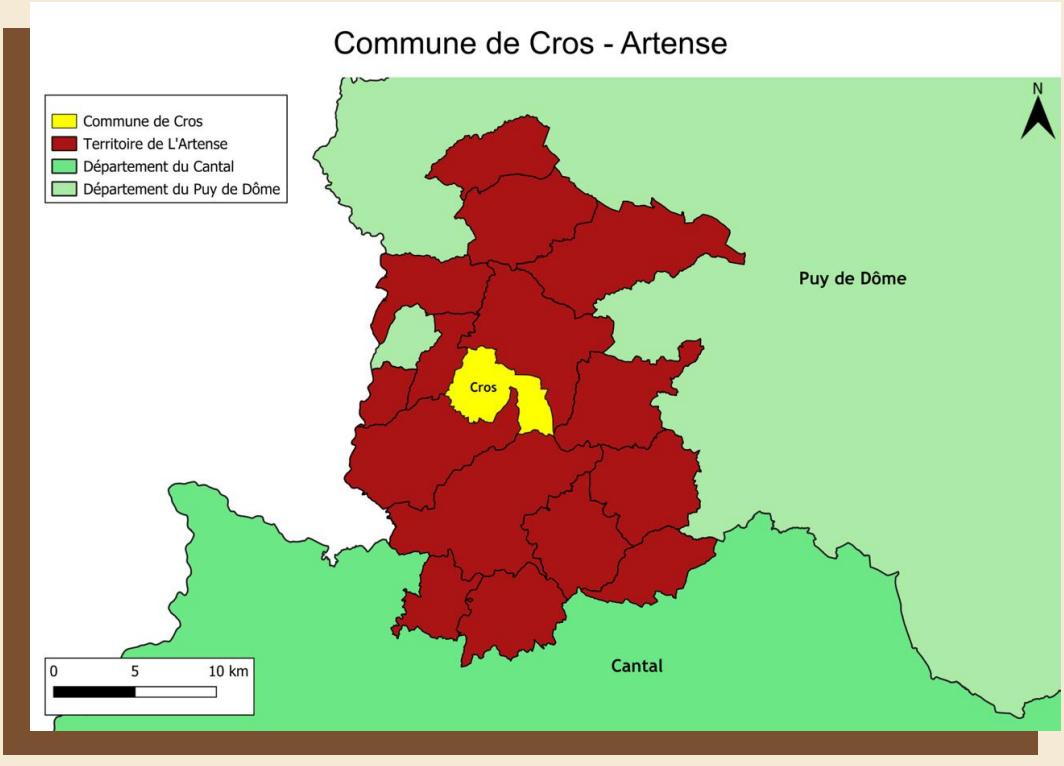
Ces édifices mythiques sont renforcées par de nombreuses structures culturelles réparties largement sur l'Artense avec des musées et autres initiatives touristiques.

V. Analyse stratégique du territoire : matrice SWOT



© BERTRAND Alexianne - SWOT de l'Artense - M1 DPEC ACTT- UCA

VI. La commune de Cros : un ancrage local au cœur de l'Artense



© BOUCHET Laura - Carte de Cros sur le territoire de l'Artense sur QGIS - M1 DPEC ACTT- UCA

La commune de Cros est une petite commune rurale avec une faible population, 180 habitants recensés en 2022. Avec 83 résidences principales, la commune est peu dense la majorité de l'année. Des résidences secondaires représentent une majorité des habitations du territoire avec 115 résidences recensées en 2022. De plus, on compte 8 logements vacants sur la commune. L'agriculture représente un de ses secteurs de revenus principaux avec l'élevage et la production laitière. Cros illustre bien les difficultés actuelles de l'Artense, isolement, population vieillissante et en baisse. L'agriculture reprise est un facteur clé ainsi que son patrimoine naturel et sa forte valeur écologique.

Le développement de la commune est marqué par ses hébergements touristiques variés ainsi que ses activités de proximité. Le tissu associatif de Cros est très présent et à l'origine de plusieurs initiatives locales telles que la serre maraîchère avec le projet Artensia (2023) ou encore la ferme photovoltaïque. Enfin, Cros est maintenant devenu une étape du chemin de Compostelle, un atout solide pour son développement touristique futur.

SWOT Cros-la-tartière

FORCES

- Environnement naturel remarquable
- Présence d'habitats sensibles et protégés
- Cadre de vie de grande qualité
- Activité agricole encore très présente
- Proximité d'attractivité touristique majeure
- Solidarité locale

FAIBLESSES

- Très faible densité de population
- Vieillissement marqué
- Absence de services dans la commune
- Forte dépendance aux communes voisines
- Mobilité contrainte
- Offre touristique restreinte
- Économie peu diversifiée

OPPORTUNITÉS

- Essor du tourisme de nature
- Développement potentiel de gîtes ou d'autres types d'hébergements
- Valorisation des circuits de randonnée
- Attraction possible de nouveaux habitants
- Coopération intercommunale renforcée pour les services

MENACES

- Poursuite du vieillissement et baisse de la population
- Disparition progressive des exploitations agricoles
- Isolement renforcé
- Vulnérabilité des zones humides et tourbières
- Concurrence touristique des pôles voisins mieux équipés
- Difficultés d'accès aux soins

© BERTRAND Alexianne - SWOT de Cros - M1 DPEC ACTT- UCA

VII. Enjeux territoriaux et perspectives de développement

Il est donc important de continuer la valorisation de l'Artense et de son vaste territoire notamment à travers son image de nature, de calme et d'authenticité. Son vaste panel de paysages, ses traditions, notamment autour des musiques traditionnelles, et les actions autour de l'alimentation durable sont de véritables atouts pour ce territoire. Le tourisme est un acteur à prendre en compte avec la proximité géographique de plusieurs pôles tels que le Mont Dore ou la Tour d'Auvergne, tout en suivant les tendances actuelles de slow tourisme. De plus, les producteurs et acteurs locaux sont une réelle force à prendre en compte notamment dans une démarche de durabilité et pour ce projet.

L'analyse territoriale de l'Artense permet ainsi de mieux comprendre les ressources culturelles et sociales sur lesquelles peuvent s'appuyer les initiatives locales. Dans cette perspective, les thématiques de l'alimentation durable et de la musique traditionnelle constituent des axes centraux du projet et nécessitent d'être présentées et contextualisées.

Alimentation durable et culture musicale traditionnelle : présentation et enjeux des thématiques du projet

Le travail fourni figurant dans ce dossier repose sur des fondements théoriques acquis par des recherches approfondies sur l'alimentation durable et la musique traditionnelle de l'Artense.

I. Alimentation durable

L'alimentation durable constitue aujourd'hui un champ de réflexion et d'action à la fois scientifique, politique et culturel, qui s'intègre aux transformations contemporaines des sociétés face aux enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux. Elle peut être définie comme un ensemble de pratiques de production, de distribution et de consommation visant à concilier la préservation des ressources naturelles, la santé des populations, l'équité sociale et la valorisation des cultures alimentaires.

a) Une approche culturelle et innovante de l'alimentation durable dans un territoire rural

Dans le cadre de ce projet, il a été pertinent de s'intéresser au concept "d'alimentation culture", qui met en évidence les liens étroits entre les pratiques alimentaires et les pratiques culturelles. Cette notion peut être comprise selon deux dimensions complémentaires. La première renvoie à la culture alimentaire, c'est-à-dire à l'ensemble des traditions, savoir-faire, habitudes et représentations qui façonnent notre manière de produire, préparer et consommer les aliments. L'alimentation n'est pas seulement un besoin biologique : elle constitue également un marqueur social et culturel, qui participe à l'identité d'un territoire et à la transmission de patrimoines locaux.



© BERTRAND Alexianne - Produits locaux - M1 DPEC ACTT- UCA

Aujourd'hui, les pratiques alimentaires sont cependant confrontées à de nombreux enjeux, liés à la transition écologique : impacts environnementaux de l'agriculture, transport des denrées, consommation excessive de viande, ou encore gaspillage alimentaire. Dans ce contexte, l'alimentation durable vise à encourager les modes de consommation plus responsables et plus respectueux des ressources naturelles.

La seconde dimension de l'alimentation-culture concerne la place de l'alimentation dans les événements culturels. Dans ces événements, l'offre alimentaire constitue un élément important de l'expérience du public.

Elle peut également devenir un levier d'engagement en faveur de pratiques plus durables. Dans ce cadre, la responsabilité est partagée entre les organisateurs, les prestataires de restauration et les publics. Plusieurs axes d'amélioration sont aujourd'hui identifiés comme prioritaires dans les démarches d'alimentation durable lors d'événements culturels : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des emballages et de la vaisselle jetable, ainsi que la diminution de viande, en particulier de viande bovine, dont l'empreinte environnementale est particulièrement élevé

b) Des initiatives déjà engagées dans la démarche d'alimentation-culture

Face à ces enjeux, de nombreuses initiatives émergent aujourd'hui à différentes échelles. A l'échelle locale, la commune de Cros s'inscrit déjà dans cette dynamique à travers la serre maraîchère citoyenne Artensia, qui produit des légumes issus d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement. Ce type d'initiative participe à renforcer les circuits courts et à sensibiliser les habitants aux enjeux d'une alimentation durable.

A l'échelle nationale, plusieurs structures développent également des programmes de sensibilisation et d'accompagnement. L'Académie du Climat à Paris propose par exemple un parcours dédié à l'alimentation durable, visant à mieux comprendre les impacts environnementaux de notre alimentation et à encourager l'adoption de pratiques plus responsables au quotidien.

Dans le secteur culturel, certains événements se positionnent également comme des exemples en matière d'alimentation durable. Des festivals comme We love green ou Le cabaret vert mettent en place des politiques alimentaires visant à privilégier les produits locaux, biologiques et de saison, tout en limitant les déchets et l'impact carbone de la restauration. Des initiatives comme le programme Drastic on Plastic, qui accompagne les festivals dans la réduction des plastiques à usage unique, ou l'association Mieux manger au ciné, qui encourage les cinéma à proposer une offre alimentaire plus durable, illustrent également cette volonté de transformation des pratiques. Ces démarches montrent que l'alimentation peut constituer un levier concret de transition écologique dans le secteur culturel, en favorisant des pratiques plus responsables tout en valorisant les ressources et les savoir-faire locaux.

© Pierre Couble - La Montagne



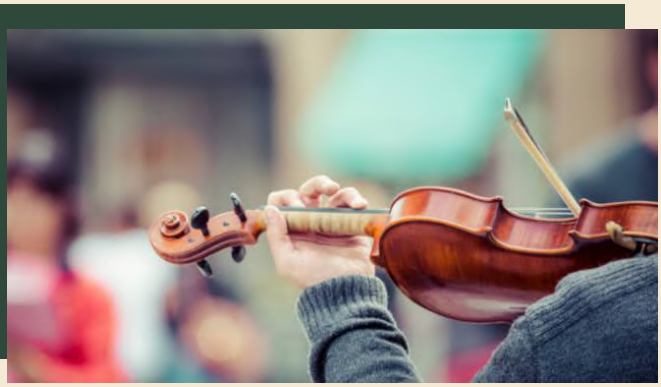
II. Musique traditionnelle en Artense : enjeux et liens au projet

La musique traditionnelle auvergnate fait partie d'un riche patrimoine culturel rural transmis de génération en génération. Elle accompagne les soirées, les veillées et les bals populaires depuis des siècles avec des instruments emblématiques comme le violon, la cabrette ou l'accordéon diatonique. Le plateau de l'Artense est connu pour sa pratique du violon et un style de jeu traditionnel appelé le violon de l'Artense. Il s'est transmis par l'oralité et surtout par le jeu et donne une véritable spécificité culturelle à ce territoire.

a) Une volonté de revalorisation du patrimoine musical de l'Artense

La commande d'HP&T vise à revaloriser le patrimoine des musiques traditionnelles de l'Artense en tant que levier de lien social, de transmission culturelle et de réflexion sur l'identité territoriale contemporaine.

François Breugnot, lui-même violoneux, part du constat que ces musiques étaient autrefois pleinement intégrées à la vie sociale locale, mais sont progressivement sorties du champ des pratiques collectives au fil des évolutions culturelles et médiatiques.



© HP&T - Cros - Violon de l'Artense

Cette disparition ne traduit pas un manque de valeur, mais un déplacement des références culturelles, chaque génération ayant eu tendance à considérer les pratiques musicales précédentes comme « dépassées ». Aujourd'hui, ces musiques sont souvent perçues comme appartenant au passé, alors même qu'elles constituent une mémoire vivante et singulière du territoire.

L'enjeu n'est donc pas de muséifier ces répertoires, mais au contraire de les réactiver dans le présent, en montrant qu'ils sont porteurs d'une légitimité culturelle forte, et qu'ils peuvent encore faire sens aujourd'hui. Rejouer ces musiques dans des contextes actuels est un moyen de rappeler que les générations précédentes ont su faire de leur ancrage local une force créative, et que cette capacité d'invention peut inspirer les habitants d'aujourd'hui et de demain.

b) La musique comme outil de médiation et de rencontre sur le territoire

Ainsi, la musique traditionnelle est envisagée comme un outil de médiation et de rencontre, plus que comme une finalité en soi. De par son caractère acoustique, mobile et adaptable, elle peut s'insérer dans une grande diversité de situations et de thématiques (veillées, temps de discussion, repas, projections, visites, moments festifs). Sa présence régulière, discrète mais récurrente, permet de la réintégrer progressivement dans le paysage culturel quotidien, favorisant ainsi une connexion émotionnelle et collective à cette mémoire locale.

La commande de HP&T met également l'accent sur l'importance d'un ancrage territorial précis : les musiques traditionnelles de l'Artense sont indissociables d'une mémoire hyper-locale, de figures, de

lieux et de familles identifiés par les habitants. Cette proximité constitue un facteur essentiel de reconnaissance et d'adhésion, et participe à la création de moments de partage intergénérationnels et inter-origines.

Par ailleurs, la musique est pensée comme une porte d'entrée vers une approche plus globale de la culture locale, incluant notamment la danse, la langue occitane et les pratiques orales. Ces éléments sont perçus comme des moyens privilégiés pour favoriser le contact, l'échange et la transmission, tout en interrogeant différentes manières d'habiter et de percevoir le territoire.

Si ces éléments théoriques permettent de poser le cadre conceptuel du projet, il apparaît néanmoins essentiel de confronter ces réflexions aux réalités et aux attentes du territoire. Dans cette perspective, une enquête de terrain a été menée auprès des habitants de la commune de Cros afin de mieux comprendre leurs perceptions, leurs besoins et leurs attentes.

© HP&T - Cros



Perception des habitants de Cros : résultats de l'enquête

Dans la perspective de mettre en place des micro-événements et un tiers-lieu adaptés au territoire, il est nécessaire d'aller à la rencontre des habitants afin de pouvoir identifier leurs attentes, leurs besoins et leurs éventuelles réserves. L'enquête de terrain qui a été menée le samedi 24 janvier à Cros poursuivait un objectif double :

- Recueillir des attentes concrètes en matière d'animations et de services
- Mieux comprendre les dynamiques sociales locales

Le déroulement de cette enquête, les questions posées aux habitants et leurs profils se trouvent en annexe de ce dossier.

Voici la synthèse des principaux résultats de l'enquête :

I. Attentes en matière d'animations culturelles



© BERTRAND Alexianne - Enquête de terrain à Cros - M1 DPEC ACTT- UCA

Une demande récurrente concerne la création de moments de convivialité simples, intergénérationnels et réguliers, plutôt que de grands rendez-vous ponctuels avec une préférence générale pour des événements courts, compatibles avec les contraintes de travail (notamment agricoles).

Les concerts et la musique live sont des éléments qui sont ressortis d'une grande partie des entretiens. L'intérêt pour la musique traditionnelle locale apparaît limité chez une majorité des personnes interrogées, bien que certains acteurs culturels y soient attachés. Cette donnée invite à envisager des formats qui intègrent ce patrimoine de manière mesurée, permettant de le valoriser sans en faire l'axe exclusif de la programmation.

Le théâtre et l'improvisation, ainsi que les projections de film suivies de discussions présentent également un fort potentiel, notamment en raison de l'absence de cinéma à proximité (qui a été souligné par les répondants).

II. Lieux de rencontre et services de proximité

L'idée d'un lieu de convivialité (café, tiers-lieu, bistrot associatif) semble susciter un intérêt nuancé. D'un côté, certains y perçoivent un potentiel espace de lien social pour boire un verre, discuter, et mélanger nouveaux et anciens habitants. De l'autre, certains estiment qu'ils disposent déjà de leurs habitudes ou qu'ils ne le fréquentent qu'occasionnellement. Dans tous les cas, les divisions politiques et relationnelles de la commune nécessitent l'ouverture d'un lieu neutre et inclusif.

Concernant une éventuelle épicerie, les avis sont partagés. Les réticences quant à l'ouverture d'une épicerie classique sont importantes. Si l'intérêt d'un point de dépannage ou un relais de produits locaux est mentionné, plusieurs habitants soulignent d'éventuelles difficultés structurelles. Ils mentionnent la fréquentation incertaine, des contraintes de gestion et la difficulté à identifier une personne capable de porter un tel projet durablement.

Les solutions hybrides (point relais, commandes groupées, distributions ponctuelles, tournées de producteurs) semblent susciter moins de réticences qu'une structure commerciale classique.



© BERTRAND Alexianne - Enquête de terrain à Cros - M1 DPEC ACTT- UCA

III. Thématiques et sujets de discussions

Les thématiques centrées exclusivement sur l'agriculture ont un intérêt modéré, y compris parmi les agriculteurs, qui tendent à distinguer leur activité professionnelle de leur temps de loisirs.

En revanche, des sujets de société concrets liés à la transformation écologique, à l'énergie, à l'adaptation des territoires pourraient constituer des pistes pertinentes à condition d'être abordées de manière ouverte et non clivante.

Plusieurs enjeux transversaux émergent de cette enquête :

LA COHÉSION SOCIALE constitue un point central. Les tensions et divisions perçues influencent la participation aux initiatives collectives. Les futurs projets devront veiller à adopter une posture neutre.

LA RÉGULARITÉ ET LA SIMPLICITÉ ORGANISATIONNELLE sont déterminantes pour restaurer la confiance. Les habitants semblent attendre davantage de continuité que de multiplication de projets.

LA COMMUNICATION : l'articulation entre affichage, bouche-à-oreille, réseaux sociaux et site internet paraît indispensable dans un contexte marqué par une fracture numérique importante. Aussi, une communication claire et fiable sur les horaires d'ouverture et les événements constitue un enjeu central et indispensable au bon fonctionnement du futur tiers-lieu.

L'ADAPTATION AUX RÉALITÉS LOCALES (contraintes professionnelles fortes, population vieillissante, présence importante de résidences secondaires) constitue également un facteur de réussite. Aussi, la capacité à ne pas exclure, ni par les contenus, ni par les personnes porteuses de projets sera nécessaire dans le contexte de dynamiques relationnelles sensibles.

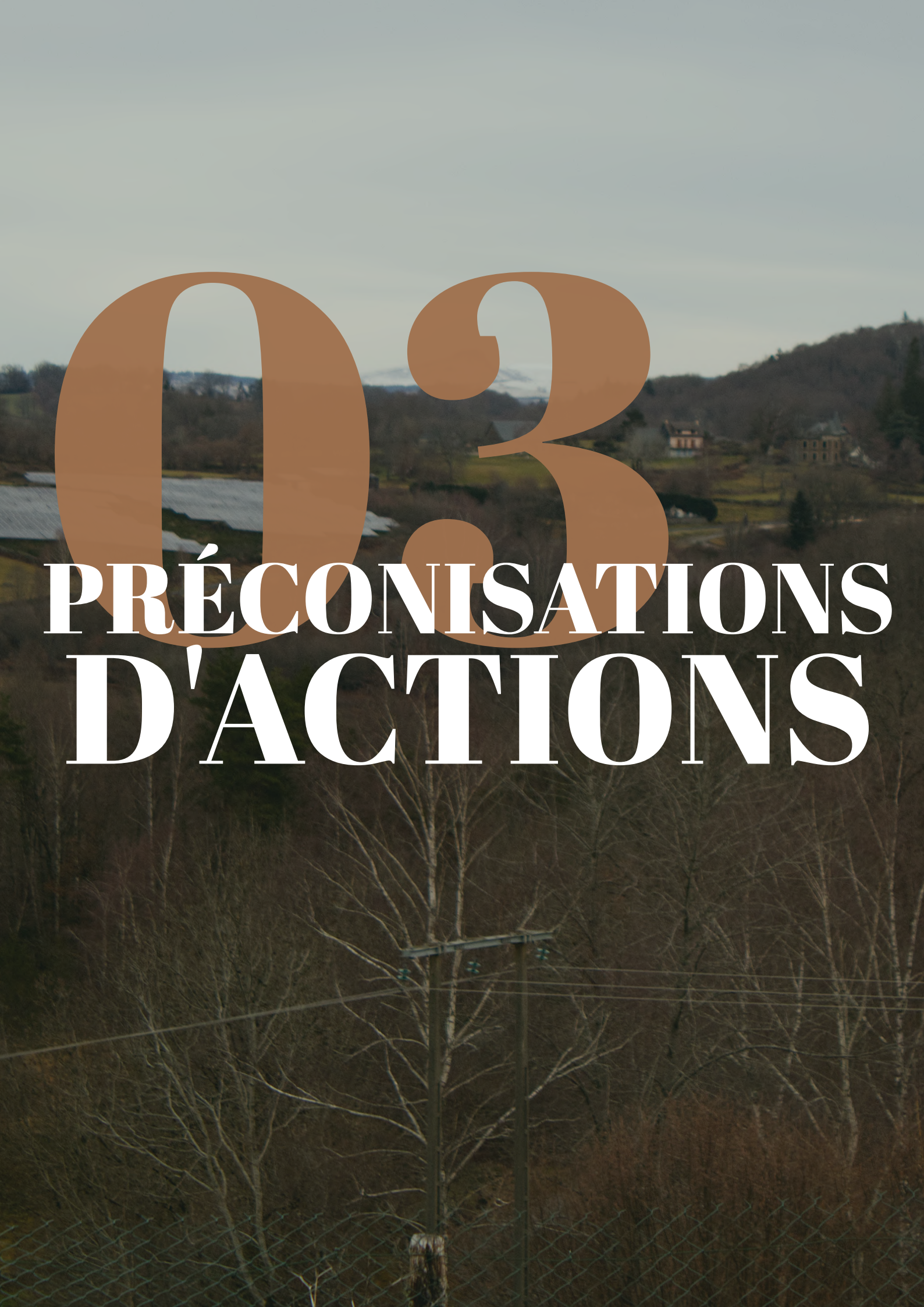
Conclusion

La commune de Cros est globalement perçue comme enclavée, vieillissante et divisée mais possède un potentiel humain réel, avec des habitants qui voient les animations culturelles comme des outils efficaces pour susciter la curiosité, l'ouverture, et recréer du lien.

Malgré certaines réticences et un contexte local marqué par la prudence, l'enquête a permis d'identifier les moteurs pour lesquels les habitants seraient prêts à se déplacer. Les résultats mettent en évidence un besoin prioritaire de convivialité et de régularité plus que de programmation ambitieuse ou de grands rendez-vous annuels.

Afin de continuer à anticiper au mieux les micro-événements, il semble indispensable de continuer une enquête qualitative sur une plus grande partie de l'Artense dans les communes et communautés de communes voisines de Cros. Concernant le futur tiers-lieu, il serait intéressant de proposer un temps d'échange collectif plus qu'une enquête, puisque la vie du lieu reposera fortement sur les initiatives du public.

Dans la continuité du diagnostic présenté précédemment, cette seconde partie propose un ensemble de recommandations et de pistes d'action visant à accompagner le développement des initiatives portées sur le territoire de l'Artense. Elle s'ouvre sur une cartographie des partenaires mobilisables à l'écements. Elle se poursuit par la réflexion autour de la création d'un tiers-lieu à Cros, avant d'introdui



03 PRÉCONISATIONS D'ACTIONS

Dans la continuité du diagnostic présenté précédemment, cette seconde partie propose un ensemble de recommandations et de pistes d'actions visant à accompagner le développement des initiatives portées sur le territoire de l'Artense. Elle s'ouvre sur une cartographie des partenaires mobilisables à l'échelle locale, puis présente une stratégie d'animation territoriale fondée sur l'organisation de micro-événements. Elle se poursuit par la réflexion autour de la création d'un tiers-lieu à Cros, avant d'introduire le projet de festival Artense, Culture & Violon, pensé comme un événement culturel ancré dans le territoire.

Cartographie des partenaires sur le territoire de l'Artense

Dans le cadre de ce projet, une cartographie des partenaires présents sur le territoire de l'Artense a été réalisée, en lien avec les thématiques du projet. Cette démarche a pour objectif d'identifier les acteurs qui peuvent être mobilisés, de préciser l'écosystème de partenariats en place et de déterminer les compétences, qu'elles soient déjà actives ou potentielles, qui pourraient contribuer à la réalisation des actions prévues.

I. Méthodologie de collecte et d'analyse

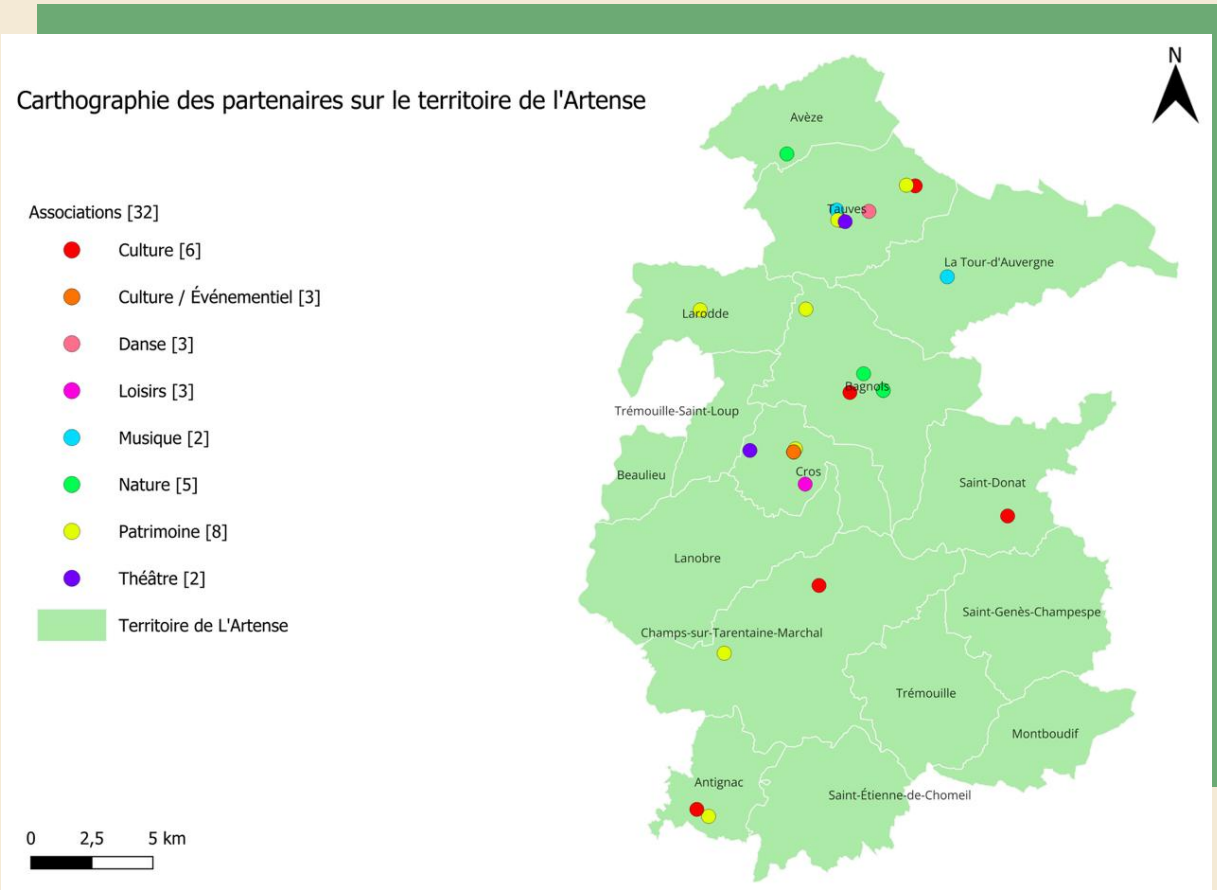
Pour cela, nous avons mené un travail d'analyse principalement basé sur des recherches documentaires approfondies. Les informations ont été collectées à partir de diverses sources en ligne, notamment les sites institutionnels, les registres d'associations et les plateformes territoriales, mais nous avons également consulté des guides d'associations rédigés par les différentes communautés de communes du territoire. Cette méthodologie a permis d'identifier un ensemble de structures associatives, en précisant leurs domaines d'actions, leurs coordonnées et leur lien éventuel avec les objectifs du projet.

Afin de garantir une présentation cohérente et directement utilisable, les données ont été structurées dans un tableau Excel. Bien que le secteur associatif soit en constante évolution et que les informations puissent changer, cet outil est considéré comme définitif pour les besoins de l'analyse. Ce support constitue donc une base solide pour identifier les partenaires les plus appropriés en vue des événements à organiser.

II. Visualisation cartographique

À partir de cette base de données, un outil cartographique visuel a été créé à l'aide du logiciel QGIS, venant ainsi compléter le tableau de recensement. En plus de la localisation des structures, cette représentation offre un support visuel qui facilite la lecture et l'appropriation des informations collectées.

Cette cartographie propose une vue d'ensemble de la répartition géographique des associations mais permet également de les classer selon leurs domaines d'action. L'intégration de ces informations cartographiques au tableur améliore considérablement l'analyse du paysage associatif.



© BOUCHET Laura - Cartographie des partenaires de l'Artense sur QGIS - M1 DPEC ACTT- UCA

III. Un outil stratégique

Au-delà d'un simple inventaire, la cartographie est un véritable outil d'aide à la décision : elle permet d'identifier rapidement les acteurs pertinents à solliciter dans le cadre des actions du projet, notamment pour l'organisation de micro-événements locaux ou le développement de collaborations. Elle offre ainsi une lecture synthétique et ponctuelle du milieu associatif territorial, en parfaite cohérence avec les objectifs de l'association HP&T.

Micro-événements : Une stratégie d'animation territoriale en Artense

Le renforcement de l'attractivité de l'Artense est au cœur de cette réflexion, articulée autour de deux axes principaux : l'alimentation durable et la musique traditionnelle. Aujourd'hui, l'Artense est confronté aux enjeux de revitalisation propres aux territoires ruraux. Marqué par un fort attachement identitaire et un riche patrimoine naturel, ce territoire souffre néanmoins d'un manque de dynamisme local qui fragilise son attractivité.

Le projet vise à proposer des actions d'animation adaptées à ce contexte sous la forme de « micro-événements ». Le choix de formats courts, légers et participatifs permet de dynamiser le territoire sans mobiliser des moyens logistiques lourds, tout en favorisant une régularité dans les propositions.

Les micro-événements se distinguent par leur courte durée et leur proximité avec les publics. Ils s'inscrivent davantage dans une logique d'ancrage local qu'une grande manifestation et offrent une souplesse organisationnelle précieuse. Dans un territoire comme l'Artense, ce format apparaît particulièrement pertinent : il favorise le lien social et valorise les acteurs locaux, notamment les producteurs.

À l'échelle de Cros, ces micro-événements seront portés par l'association HP&T et s'adressent prioritairement aux habitants. Toutefois, l'enjeu est également de réfléchir à leur transposabilité afin d'étendre ce modèle aux communes voisines de l'Artense.

La question centrale qui guide cette réflexion est donc la suivante : **comment les micro-événements peuvent-ils renforcer l'attractivité et l'engagement du public ? En quoi constituent-ils un levier stratégique d'animation et de dynamisation pour l'Artense et la commune de Cros ?**

© BERTRAND Alexianne - Paysage de Cros - M1 DPEC ACTT- UCA



I. Cadre territorial et enjeux stratégiques de la mise en place de micro-événements en Artense

Contexte : un territoire rural aux enjeux de dynamisation

L'Artense est un territoire rural à forte identité et son organisation spatiale repose sur la dispersion des communes en bourgs et une multitude de hameaux parfois éloignés de plusieurs kilomètres.

La commune de Cros illustre ces spécificités, mais aussi les fragilités des territoires ruraux : vieillissement démographique, manque d'équipements culturels de proximité et dépendance aux initiatives locales pour maintenir le lien social.

L'animation territoriale devient alors centrale, mais les petites communes ne disposent ni des moyens financiers ni des infrastructures nécessaires à l'organisation d'événements de grande envergure comparables à ceux des milieux urbains. Pourtant, il demeure essentiel de maintenir une dynamique collective et de valoriser les ressources locales.

II. Les micro-événements : construction de la démarche

La démarche repose sur une articulation entre l'analyse territoriale, l'établissement d'objectifs stratégiques et la création de critères de réussite.

a) Une enquête de terrain comme fondement de la réflexion

L'enquête de terrain réalisée en amont a permis d'initier cette réflexion et d'orienter les propositions vers les priorités des habitants et les réalités de Cros.

En voici les éléments ressortissants :

- La population vieillissante et peu mobile nécessite des formats courts, qui ne terminent pas trop tard.
- Les tensions locales invitent à organiser des événements neutres et conviviaux.
- Les attentes culturelles sont davantage tournées vers les musiques actuelles, le théâtre et les projections-débats.
- Une bonne communication sera déterminante pour toucher l'ensemble des hameaux.

b) Les objectifs territoriaux identifiés

Les micro-événements répondent à plusieurs objectifs, dont :

- **La dynamisation sociale** : proposer des temps forts, réguliers et accessibles à tous en fidélisant les publics.
- **La cohésion sociale :** encourager la participation active et favoriser les rencontres intergénérationnelles et intercommunales malgré la dispersion géographique
- **La valorisation du territoire** : mettre en avant les ressources locales telles que le patrimoine, les espaces publics, les acteurs associatifs et les producteurs/artisans.
- **La faisabilité et la reproductibilité :** proposer un format pratique (selon les budgets et le matériel de tous), adaptable et transférable sur les communes de l'Artense.

c) Synthèse : les critères qui ont guidé la conception

Après l'identification des besoins et des objectifs, voici les critères qui guident la conception des micro-événements :

- Simplicité logistique et mobilisation raisonnable des bénévoles
- Diversité et créativité concernant les formats et les thèmes
- Accessibilité (horaires adaptés, gratuité ou coût modéré, format ouvert à tous)
- Adaptabilité aux saisons, aux hameaux et aux contraintes locales
- Possibilité de reproduction sur d'autres communes

III. Conception du programme de micro-événements

a) Vue d'ensemble du projet événementiel

Les micro-événements s'adressent à une pluralité de publics : habitants permanents, propriétaires de résidences secondaires, familles, néo-ruraux, habitants des communes voisines…

L'objectif est de rassembler une diversité de profils autour de thématiques partagées.

b) Programmation des micro-événements

Chaque micro-événement a été conçu selon une fiche d'action afin de rendre sa réalisation plus facile et ses objectifs plus clairs.

1- Les Rendez-vous partagés, soirée de rencontre et de convivialité

Cf fiche événement annexe n°6

La conception de ce micro-événement a été pensée comme une soirée introductive à la série qui suivra. L'objectif est de proposer un temps fort fédérateur et convivial, en adéquation avec les attentes du public, combinant animations musicales et moments d'échange entre habitants

L'objectif est double : créer un rassemblement à l'échelle du territoire et tester la capacité de mobilisation des habitants autour d'un format culturel léger. La jauge prévisionnelle est fixée à une cinquantaine de personnes maximum, notamment en raison de l'organisation du buffet. Cette première édition servira de test afin d'évaluer l'adhésion au projet et d'identifier les ajustements nécessaires. Il est alors nécessaire de réaliser, pour chaque commune de l'Artense, un événement de ce type afin de lancer la série à venir mais, aussi, dans un premier temps, s'inscrire dans le paysage local.



© BERTRAND Alexianne - Salle des fêtes de Cros - M1 DPEC ACTT - UCA

Le déroulement repose sur un format court, avec un horaire adapté pour toucher un public large, et un lieu central : la salle communale de Cros. L'animation principale prendra la forme d'un bœuf musical réunissant plusieurs artistes locaux, mêlant musique traditionnelle et d'autres esthétiques. Cette hybridation permettra de favoriser des interactions spontanées et d'éviter d'exclure une partie du public en proposant un univers musical trop spécialisé dans un premier temps. L'objectif est de créer un moment accessible à toutes les générations.

Au-delà du temps musical, la soirée prévoit un moment informel autour d'un buffet et d'une buvette afin de renforcer le lien social. Un budget prévisionnel de 460 euros (hors location de la salle) a été établi. Il comprend l'achat de boissons (rosé, bière, jus de pomme local des Combrailles, etc.) ainsi que les produits du buffet : pain fourni par un producteur local (comme Thomas Guéret, boulanger à Cros), fromages du GAEC des Trois Tilleuls et charcuterie issue d'une boucherie locale, par exemple celle de Bagnols. Les recettes proviendront exclusivement de la buvette et des dons libres des participants, et seront évaluées à l'issue de l'événement.

Les aspects logistiques sont détaillés dans la fiche événement : matériel nécessaire, mobilisation des bénévoles et respect des normes d'hygiène et de sécurité. La communication devra être anticipée. Il est prévu d'afficher une dizaine d'affiches (format A3) dans le village et dans des lieux stratégiques

(comme l'épicerie de Bagnols pour Cros) aux alentours de la commune organisatrice. En complément, environ cent flyers (format A5) seront distribués dans les boîtes aux lettres, notamment dans les hameaux afin d'assurer une diffusion homogène de l'information. Une collaboration avec l'agence postale pourrait être envisagée pour faciliter cette distribution.

« Les rendez-vous partagés » constitue ainsi un prototype de micro-événement destiné à servir de base d'expérimentation. Il permettra d'adapter les actions futures en fonction des moyens humains disponibles, du public mobilisé et du format le plus pertinent. Il s'agit d'un dispositif de lancement adaptable, qui pourra évoluer d'une commune à l'autre afin de s'adapter aux spécificités locales, notamment si une enquête préalable est menée sur l'ensemble du territoire.

Après chaque édition, un bilan devra être réalisé afin d'analyser les résultats financiers, la participation et l'impact global de la soirée, dans une logique d'amélioration continue.

2- Ciné-débat, agriculture et territoire

Cf fiche événement annexe n°6

Cet autre micro-événement s'articule autour d'une soirée de projection et de discussions animées par un intervenant professionnel qualifié. Cette soirée a pour objectif de rassembler les habitants lors de soirées à thème, autour d'un potentiel débat et d'échanges d'idées. Il y a deux temps principaux : la partie projection et la partie discussion autour d'un apéritif et repas dinatoire. Le ciné-débat est pensé pour traiter de sujets plus ou moins légers, dans des formats courts ou longs (court-métrages, films ou documentaires, archives locales).

Les sujets peuvent être variés, plus ou moins liés à la mémoire et l'actualité locale:

- Les traditions,
- La ruralité,
- L'alimentation durable,
- Les projets agricoles,
- Le folklore auvergnat,
- La musique traditionnelle,
- L'histoire de l'Artense, etc…



© BERTRAND Alexianne - Serre Maraîchère à Cros - M1 DPEC ACTT - UCA

Ce micro-événement cherche à favoriser des interactions spontanées en introduisant une dimension plus réflexive, et se veut marqueur d'identité. L'enjeu ici n'est pas seulement informatif mais participatif. Il est essentiel de privilégier une projection plus courte afin de laisser un plus long temps de parole aux participants. C'est un facteur qui peut néanmoins être adapté après quelques projections.

D'un point de vue organisationnel, le micro-événement reste fidèle aux principes du projet : avec une durée limitée (2h maximum en comptant projection et débat), et une logistique légère (vidéoprojecteur, écran et sonorisation) qui le rend très facilement réplicable sur un autre lieu.

Pour se pencher plus spécialement sur la fiche événement réalisée, il est ici question d'un ciné-débat sur la thématique de l'agriculture, souhaitée par l'association HP&T. Pour un budget de 710 euros (sans le coût de location de la salle des fêtes de Cros), l'événement est réalisable, nécessitant peu de bénévoles pour sa bonne réussite (jauge estimée toujours pour 50 personnes).

Il est important de noter que les délais sont longs pour obtenir les droits de projection d'un film ou d'un court-métrage. Sur la fiche événement, il est possible de retrouver des idées de court-métrages ou de films pour la thématique "agriculture".



© BERTRAND Alexianne - Banderole projet Artensia, Cros M1 DPEC ACTT - UCA

3- Graine de lien, atelier nature et transmission intergénérationnelle

Cf fiche événement annexe n°6

Ce troisième micro-événement a été pensé spécifiquement pour la commune de Cros, en lien avec la thématique de l'alimentation durable. L'objectif est de valoriser les actions portées par l'association, notamment celles menées autour de la serre maraîchère, afin de mettre en lumière ces initiatives à l'échelle de l'Artense.

Cet événement combine convivialité, participation citoyenne et partenariat avec l'école de Cros. L'approche est plus pédagogique que pour les autres micro-événements, tout en intégrant une dimension d'animation, de sociabilité et de partage intergénérationnel.

Le déroulement s'organise en deux temps complémentaires :

- Un premier temps, d'une durée d'environ deux heures l'après-midi, au sein de la serre maraîchère. Il comprend des ateliers autour de la plantation et/ou de la récolte, et des activités pédagogiques et ludiques sur le fonctionnement de la serre. Ce format s'adresse aux enfants (de l'école et plus largement du territoire) ainsi qu'aux familles.

Un second temps, en soirée, sous la forme d'un buffet convivial mettant à l'honneur les produits de la serre et d'autres productions locales, accompagné d'un fond musical. Cette soirée est ouverte à tous, y compris à ceux qui n'auraient pas participé aux ateliers de l'après-midi, afin de garantir l'accessibilité à différents publics.



© BERTRAND Alexianne - Serre maraîchère, Cros - M1 DPEC ACTT - UCA

Les deux temps seront rapprochés, tout en laissant aux participants de l'après-midi la possibilité de rentrer chez eux avant de revenir en soirée. L'événement pourrait idéalement être organisé un mercredi après-midi (hors temps scolaire) ou un vendredi après-midi en lien avec l'école, sous réserve d'une coordination en amont. La période de septembre apparaît particulièrement adaptée, afin de bénéficier de conditions météorologiques favorables en fin d'été. En cas d'intempéries, l'installation d'un barnum pourra être envisagée.

Sur le plan organisationnel, ce micro-événement nécessite une mobilisation humaine plus importante et une coordination renforcée. La présence d'un jeune public impose une vigilance particulière en matière d'encadrement, ainsi qu'un strict respect des normes d'hygiène et de sécurité.

« Graines de lien » constitue un atout pour le territoire, notamment en valorisant les acteurs locaux et en encourageant les circuits courts et la consommation de proximité. Son objectif principal est d'attirer les habitants de l'ensemble de l'Artense vers la commune. En conséquence, la communication devra être élargie à l'échelle intercommunale afin de mobiliser un maximum de familles.

4- Actions complémentaires au projet

Dans le cadre de ce projet de programmation, de nouvelles fiches actions ont été réalisées afin de permettre une large production événementielle, sur des sujets divers.

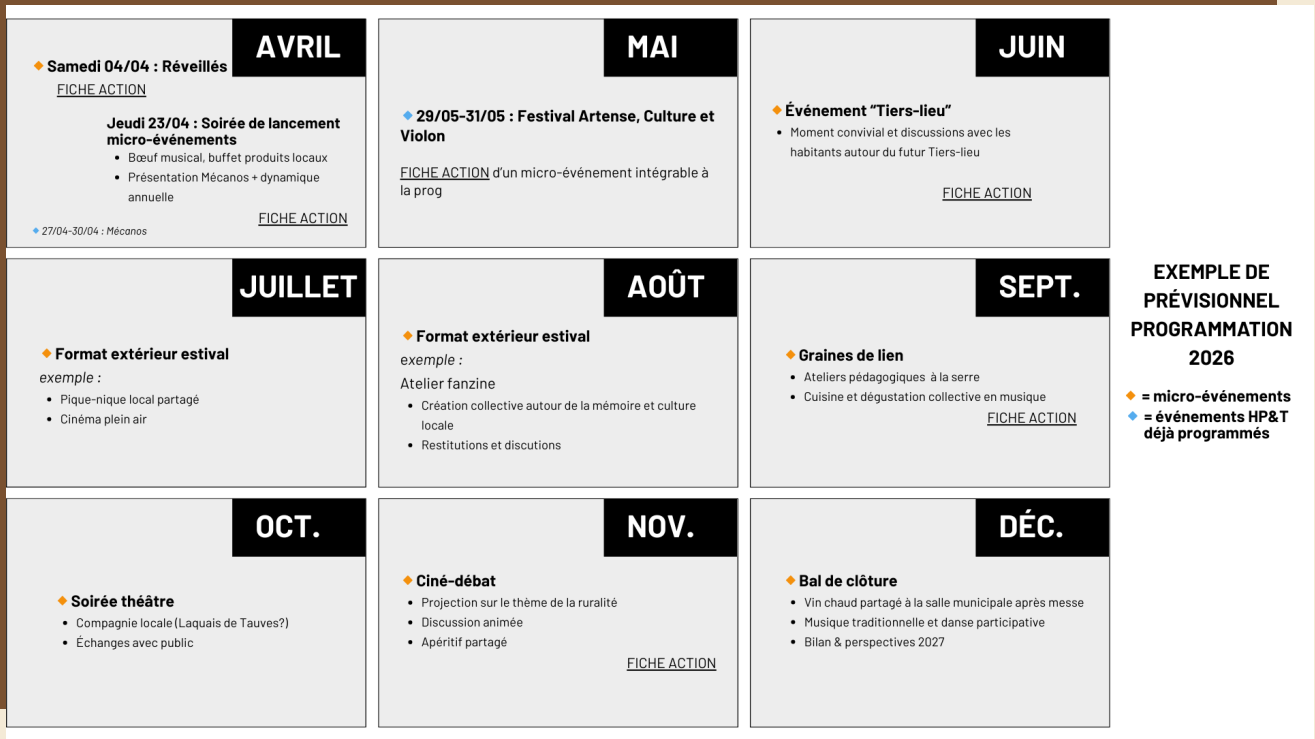
Chaque fiche action rentre dans la continuité des précédentes. Globalement, les micro-événements peuvent être utilisés indépendamment mais peuvent être également liés à d'autres manifestations. Par exemple, "Premiers pas au violon" peut tout à fait être accordée au festival Artense, Culture et Violon, en tant qu'animation à part entière. De même pour "Votre tiers-lieu, vos idées", un événement qui pourra prendre place durant la construction de celui-ci ou encore lorsqu'il sera déjà en place pour concerter les habitants sur ses actions prochaines.

Fiche action "Nos Réveillés d'antan" : annexe n°6

Fiche action "Premiers pas au violon" : annexe n°6

Fiche action "Votre tiers-lieu, vos idées" : annexe n°6

IV. Planning prévisionnel



© BLANC-COTTRET Salomé- Planning prévisionnel sur canva - M1 DPEC ACTT - UCA

Cet exemple de planning prévisionnel de micro-événements propose une ligne de conduite pour les manifestations jusqu'en décembre 2026. Ce calendrier permet de programmer les futures actions de l'association mais également de prévoir la communication en avance (pour rappel, il est préférable de communiquer le micro-événement auprès du public un mois avant la date à laquelle il est prévu). Il permet aussi d'anticiper les événements qui demandent plus de préparation comme le ciné-débat, qui nécessite l'autorisation des titulaires des droits en amont.

L'idée est de poser un cadre idéal pour ces festivités selon les périodes. Par exemple, l'introduction des réveillées est prévue pour la semaine sainte en avril selon la tradition, et les activités à la serre maraîchère au moment des récoltes en septembre. Globalement, les activités sont prévues en extérieur l'été et en intérieur en automne-hiver. Ce fonctionnement permet de limiter les imprévus météorologiques, et de profiter du cadre agréable de l'Artense de manière optimale.

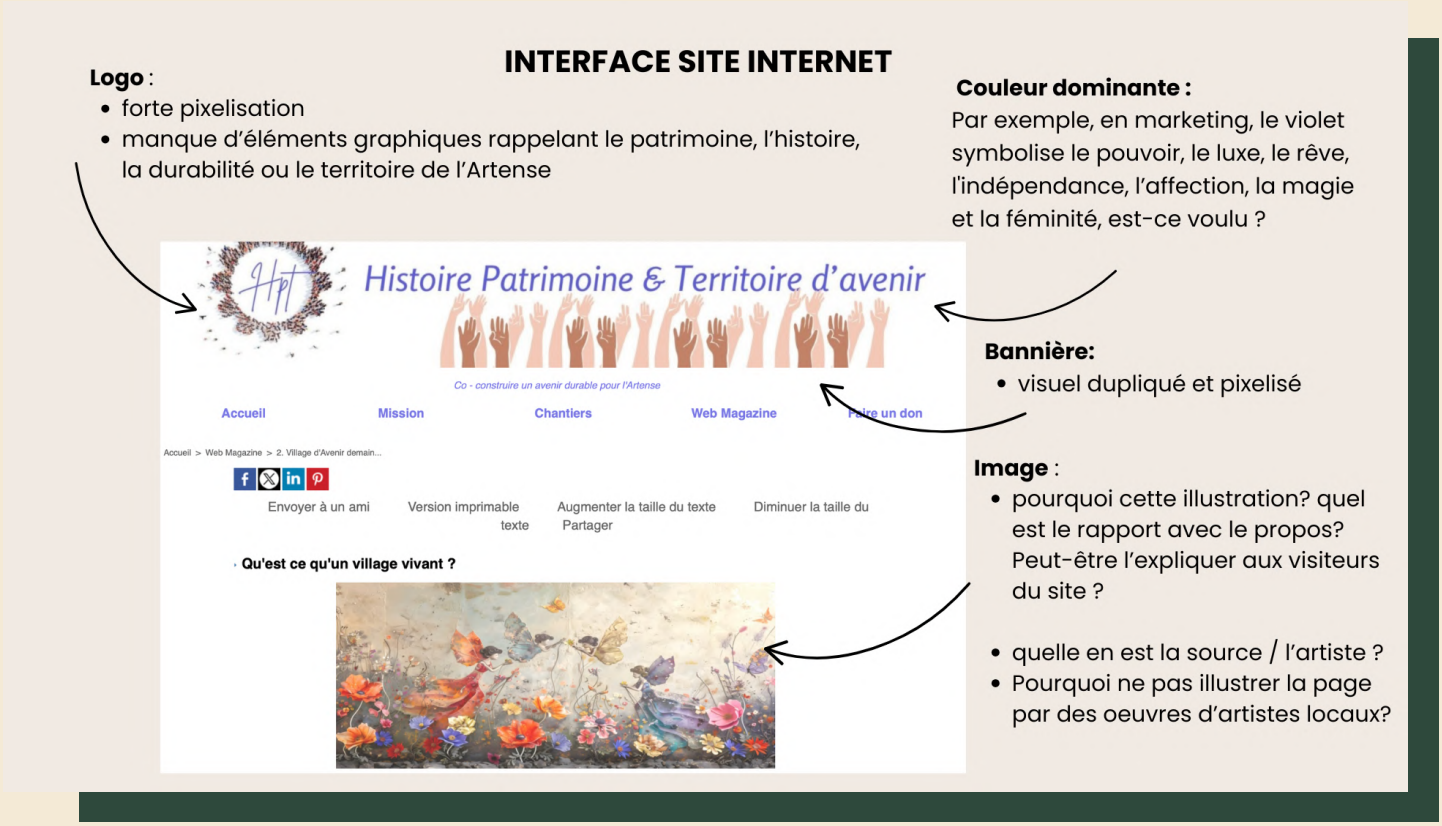
Cette première programmation est une année "test" : le rythme d'un événement par mois permet de poser les bases d'une régularité pour le public, tout en laissant à l'association un temps de préparation et de débriefing entre chaque rendez-vous mensuel.

V. Charte graphique et cohérence de la communication

La mise en place d'une charte graphique est essentielle pour assurer la cohérence et la lisibilité de l'ensemble des actions portées par l'association et, à terme, par le futur tiers-lieu. Ce projet repose sur une multiplication de micro-événements et d'animations locales, alors la communication joue un rôle central et permet :

- d'identifier rapidement les initiatives ;
- de créer un sentiment de continuité ;
- de renforcer la reconnaissance du projet auprès des habitants et des partenaires.

Après analyse des supports existants, on remarque un manque d'harmonisation entre l'identité visuelle de l'association et celle de ses événements. Un décalage apparaît notamment entre la charte graphique actuelle du site de l'association Histoire Patrimoine et Territoire d'Avenir (reposant principalement sur des tons violets), et les supports de communication du festival Artense Culture et Violon, qui privilégient des couleurs vertes et marron ainsi qu'un design plus contemporain. Une absence d'unité visuelle peut nuire à la compréhension globale du projet et à son identification par le public.



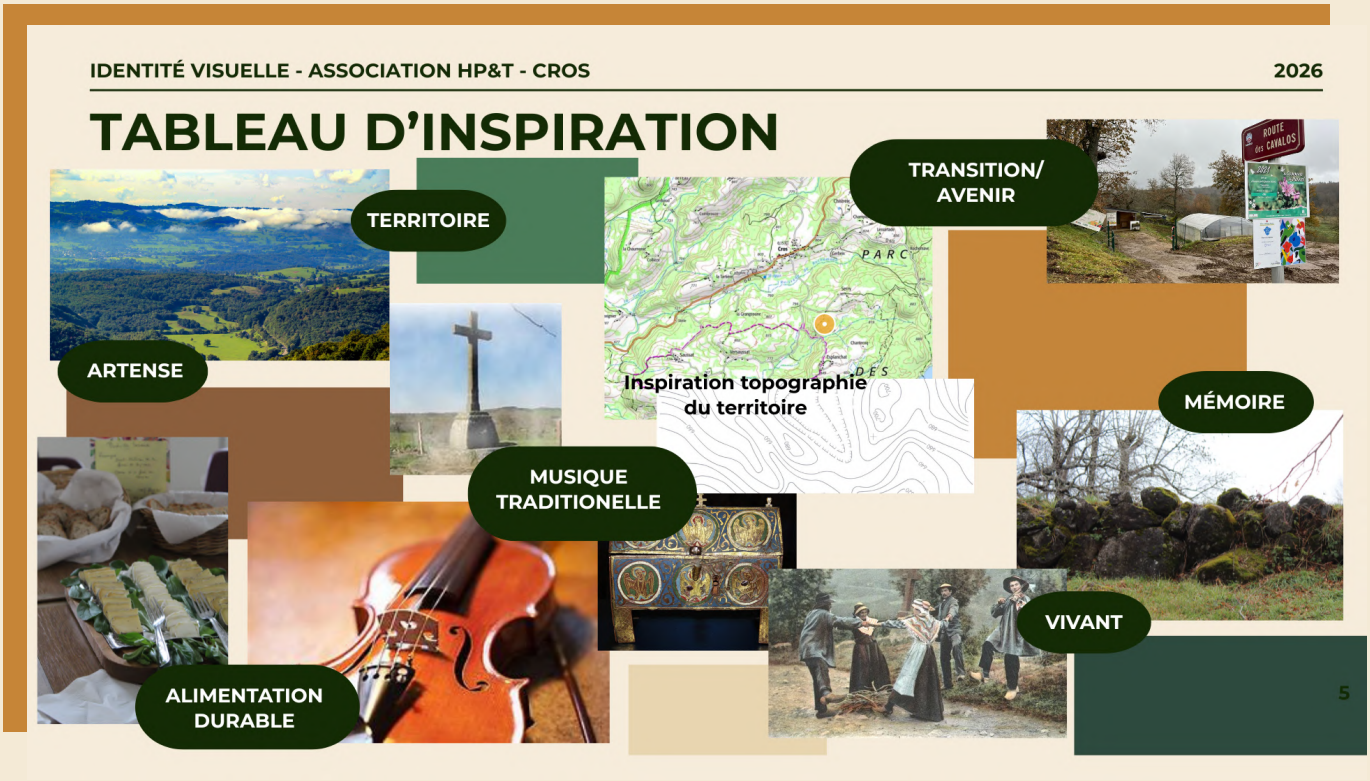
© BLANC-COTTRET Salomé- Capture d'écran du site web de l'association sur canva - M1 DPEC ACTT - UCA

VI. Quelques recommandations :

Voici quelques propositions de modifications qui pourraient être apportées :

- Modification du site : notamment par une simplification de son interface, une amélioration de la qualité des visuels et une clarification de son identité graphique
- Appui sur les codes visuels déjà développés pour le festival : l'esthétique plus actuelle constitue une base solide.
- Harmonisation : des couleurs, des typographies et des principes de mise en page. Cela permettrait de créer une continuité entre l'association, ses événements et le futur tiers-lieu.
- Création d'une charte graphique commune (simple, reproductible et adaptée à des usages bénévoles) : pour une communication claire, identifiable et durable.
- Cohérence visuelle travaillée : pour professionnaliser l'image auprès des partenaires et renforcer la crédibilité des projets

Tableau d'inspiration pour la charte graphique :



© BERTRAND Alexianne - Tableau d'inspiration sur canva - M1 DPEC ACTT - UCA

VII. Conclusion :

En définitive, le projet de micro-événements s'appuie sur une démarche cohérente qui articule diagnostic territorial, enquête de terrain et mise en œuvre opérationnelle. Le choix d'un format court et léger garantit une souplesse d'organisation, limite les risques logistiques et favorise la participation des habitants. Ces temps de rencontre contribuent ainsi à renforcer le lien social, à encourager les échanges intergénérationnels et à améliorer l'image du territoire.

Les thématiques de l'alimentation durable et de la musique traditionnelle constituent des piliers forts de valorisation locale, tout en contribuant au développement d'autres secteurs telles que les richesses culturelles et agricoles du territoire. La mobilisation d'acteurs variés (artistes, producteurs, associations et habitants) permet d'ancrer solidement le projet dans son territoire et de faire émerger des formes de collaborations nouvelles.

De plus, en favorisant les coopérations locales et la circulation des initiatives, les micro-événements peuvent devenir de véritables outils de médiation territoriale et de sensibilisation aux richesses culturelles locales et aux enjeux de l'alimentation durable.

À long terme, leur consolidation passera par une structuration progressive de la programmation, une extension à l'ensemble des communes de l'Artense et le maintien d'une écoute attentive des habitants.

‹Une telle dynamique est susceptible de produire un véritable effet d'entraînement : renforcement de l'attractivité du territoire, augmentation de la fréquentation des commerces et événements locaux, valorisation du patrimoine et consolidation du sentiment d'appartenance. Ainsi, les retombées attendues sont multiples, à la fois économiques, culturelles, touristiques et symboliques.

Si les micro-événements constituent un premier levier d'animation et de mobilisation des habitants, leur pérennisation nécessite également l'existence d'un lieu identifié permettant d'accueillir ces initiatives et de structurer les dynamiques locales. Dans cette perspective, la réflexion s'élargit à la préfiguration d'un futur tiers-lieu à Cros, pensé comme un espace de rencontre, d'expérimentation et d'animation territoriale.

La création d'un tiers-lieu en milieu rural : préfiguration du projet de Cros

I. Définition d'un tiers lieu et contexte du projet

"Aider à la préfiguration du futur café tiers lieu de Cros sur le plan des idées, des besoins, et du cadre administratif et économique" était une des missions mentionnées dans le cahier des charges du projet. Le bar-tabac du village est actuellement en cours de rachat par la mairie, et c'est au sein de ce lieu que l'association HP&T souhaite créer le futur tiers-lieu de Cros.

Une première étape de recherche documentaire a eu lieu afin de comprendre le contexte et l'implantation des tiers-lieux en milieux ruraux. Une méthodologie a ensuite été posée, accompagnée d'exemples concrets de tiers-lieux en milieux ruraux.

Un tiers lieu rural est un espace hybride de rencontres, de travail et d'activités au service du territoire. Il naît d'un besoin local : rompre l'isolement, mutualiser des ressources et créer de la dynamique sociale, culturelle et économique. Son objectif principal est de rassembler des habitants, associations, professionnels et collectivités autour d'un lieu ouvert, collaboratif et accessible.

Quelques données [1]:

- En France, il existe plus de 3500 tiers lieux. 34% se situent en milieu rural.
- Cela engendre 882M d'euros de chiffre d'affaires et 30 407 emplois directs.
- 49% de leur CA provient de subventions publiques.
- La région Auvergne Rhônes Alpes est la région française où l'on retrouve le plus de tiers-lieux, avec un total de 14%.
- Les tiers-lieux culturels représentent 31% des tiers-lieux en France, derrière les bureaux partagés et les espaces de coworking.
- Plus de la moitié des tiers-lieux sont des associations, 19% des SARL/SA/SAS, 11% des collectivités.
- Les collectivités à l'initiative des tiers-lieux sont pour 45% les communes.
- 81% des tiers-lieux disposent de salariés en CDI.
- 83% des tiers-lieux ont des partenariats avec des acteurs publics.

II. Méthodologie de création d'un tiers lieu rural

En s'appuyant sur le guide de Familles Rurales : "Comment créer un tiers-lieu rural", une méthodologie de la mise en place d'un tiers lieu a été réalisée. voir en annexe 7

Cette méthodologie se découpe en dix étapes :

- Comprendre et s'inspirer ;
- Tester et faire l'expérience ;
- Regarder et écouter le territoire ;
- Trouver des complices ;
- Tisser des liens avec le territoire ;
- Fédérer, s'organiser et faire fonctionner le tiers-lieu ;
- Se donner un cap commun ;
- Héberger le projet ;
- Créer de la valeur ;
- Faire vivre le projet.

[1] Observatoire des Tiers-Lieux. (2024, 21 octobre). En France en 2023. https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/

La création d'un tiers lieu repose sur une méthodologie progressive : d'abord comprendre le territoire et ses besoins, mobiliser les habitants et partenaires, puis expérimenter des activités avant même l'ouverture. La gouvernance doit être collective et évolutive, avec un rôle clé : celui du facilitateur. Cette personne anime le lieu, coordonne les projets et encourage les initiatives sans tout faire à la place des membres. L'idée est de rendre les usagers autonomes pour que le lieu vive par ses activités.

Une fois le lieu ouvert, l'enjeu central est l'animation. Un tiers-lieu se définit moins par son espace que par ce qui s'y passe : ateliers, événements, coworking, services de proximité. Il faut organiser une programmation régulière, encourager les habitants à proposer des activités, prévoir des temps conviviaux et communiquer efficacement. L'animation permet de créer une communauté fidèle et active.



© Familles rurales - Logo officiel

Le modèle économique d'un tiers-lieu est souvent hybride : financements publics, cotisations, locations d'espaces, activités payantes ou partenariats. L'équilibre repose sur la diversité des ressources et l'adaptation au contexte local.

Enfin, pour un projet concret comme celui de Cros, il est essentiel d'analyser l'existant, les besoins des habitants et les ressources disponibles afin d'imaginer un tiers-lieu viable, utile et ancré dans le territoire. L'objectif n'est pas de copier un modèle, mais de créer un lieu sur-mesure, construit avec et pour les habitants

Certaines étapes de cette méthodologie ont déjà pu être cochées, notamment en réalisant l'enquête recensant les besoins des habitants, et en listant plusieurs exemples concrets de tiers-lieu en milieu rural. Certaines étapes plus techniques, comme la présentation du projet aux collectivités locales, la définition de l'offre de services et des tarifs, et le choix du mode de gouvernance n'ont pas pu être réalisées. Des préconisations seront cependant faites afin d'aiguiller au plus possible l'association sur ces volets.

III. Analyse d'exemples de tiers lieux en milieu rural

Pour ce travail sur le futur tiers lieu de Cros, il semblait important de reprendre certaines étapes de la méthodologie de mise en place d'un tiers lieu.

Dans un premier temps, des recherches d'actions similaires ont été faites afin que la mairie et les différentes parties prenantes puissent s'appuyer dessus. (voir annexe n° 7 : tiers lieu)

L'analyse de plusieurs tiers-lieux en milieu rural a permis de mettre en avant plusieurs points qui semblent importants pour la réussite du projet à Cros :

- L’implication des habitants : dans plusieurs des exemples, des consultations (réunions publiques, questionnaires, porte-à-porte) ont permis d’identifier les besoins réels des habitants et du territoire. Cela permet de favoriser l’appropriation du lieu par la population, mais aussi de lui assurer une fréquentation plus durable.

- Le tiers lieu comme réponse à un manque : que ce soit la disparition de commerce, l’isolement social, la fracture numérique ou simplement le manque d'offre culturelle, ses projets de tiers lieux se sont construits autour de besoins concrets des habitants.

- La polyvalence des activités : La combinaison des activités est essentielle pour permettre de plaire au plus grand nombre. Cependant, attention à ne pas “vouloir en faire trop et trop vite”, au risque que toutes ses activités / offres ne trouvent pas leur public.

- Le modèle économique hybride : le mélange de subventions publiques, de ressources propres (bar, activités, locations…), partenariats locaux et implication bénévole apparaît comme un facteur de stabilité pour les différents tiers lieux.

Ces exemples permettent aussi d’identifier certains points de vigilance pour le projet :

- Créer un tiers-lieu sans la consultation des habitants peut entraîner un manque d’adhésion ou de fréquentation.
- Proposer des activités qui ne correspondent pas aux besoins locaux.
- Dépendre d’une seule source de financement peut fragiliser le projet à long terme.
- Sous-estimer l’importance des bénévoles ou de la gestion humaine qui est souvent essentielle dans les petits territoires.



© Dômes Sancy Artense - Vue panoramique de Cros

Par la suite, des rencontres avec des acteurs de tiers lieux ont eu lieu, afin d'échanger sur différents sujets, comme le modèle économique, la mise en place, les différentes aides possibles etc.

L'échange avec la membre du comité d'administration d'un bar associatif a également permis de soulever plusieurs points :

- Le modèle associatif et la participation des citoyens dans un projet peut très bien fonctionner. Un projet porté par des habitants bénévoles a davantage de chance de répondre aux besoins de ces derniers, plutôt qu'un projet à but lucratif, le but étant de mettre l'accent sur la convivialité et le lien social. De plus, les coûts sont faibles grâce aux bénévoles qui s'engagent dans le projet. .

- Développer son offre au fur et à mesure est important afin d'être sûr que le projet fonctionne avant de se lancer dans différentes activités. Il faut le temps que le tiers lieu rentre dans les habitudes des habitants et qu'il s'installe dans le paysage local. Il faut donc prendre le temps de trouver son public.

- Proposer des produits locaux ou des partenariats avec des entreprises locales est un vrai plus, d'autant plus en milieu rural. Cela rajoute un ancrage territorial essentiel pour favoriser l'économie locale et le circuit court. Cela ajoute un point fort qui peut inciter des citoyens à se déplacer des communes alentours pour soutenir cette démarche.

Ce qui ressort des exemples de tiers lieux et des échanges réalisés, c'est qu'il est très clair que l'implication des habitants est essentielle, et ce dès le début du projet, car l'initiative citoyenne semble jouer un rôle essentiel dans la réussite et la fréquentation du lieu, et dans le renforcement de la vie sociale locale. De plus, les lieux hybrides fonctionnent particulièrement bien lorsqu'ils répondent à plusieurs besoins à la fois, en combinant évènements culturels, espaces de rencontre et services pratiques. Cette polyvalence permet d'attirer des publics variés, et d'ancrer le lieu dans le quotidien des habitants.

Un autre point essentiel à retenir de ces recherches concerne le développement progessif du projet. Il semble important de débuter ce projet de tiers lieu modestement, et d'élargir l'offre au fur et à mesure. Par exemple, certains tiers-lieux ont d'abord fonctionné comme des lieux "tests" ou de préfiguration avant de se développer davantage. Le bar associatif étudié suit aussi cette logique, puisque l'association a d'abord proposé uniquement un service de bar pour s'intégrer dans les habitudes locales, avant d'introduire progressivement des animations et des concerts.

IV. Des préconisations adaptées au village de Cros

Il a donc été nécessaire de mener un travail de recherche afin d'identifier ce qu'il serait possible de développer dans un village rural de petite taille, et surtout ce qui pourrait être viable à la fois économiquement, socialement et humainement.

L'enquête menée auprès des habitants de Cros le 24 janvier a permis de mettre en évidence plusieurs besoins prioritaires. Les habitants ont exprimé à de nombreuses reprises le manque d'un espace convivial permettant de se rencontrer, d'échanger et de partager des moments informels. Le besoin principal n'est donc pas, dans un premier temps, une multiplicité d'activités, mais bien la recréation d'un lieu de sociabilité stable et accessible.

La question de la lisibilité du lieu apparaît également essentielle : horaires d'ouverture clairement définis, programmation identifiable et communication régulière. Dans un contexte rural marqué par certaines tensions locales, la neutralité des personnes en charge du tiers-lieu constitue un enjeu majeur afin de garantir l'accessibilité du lieu à l'ensemble des habitants.

Dans une première phase, le modèle de gestion pourrait reposer sur une gouvernance associative et un fonctionnement majoritairement bénévole. Le pilotage du tiers-lieu pourrait être assuré par un groupe dédié au sein de l'association, appuyé par des bénévoles pour l'ouverture et l'animation du café. Une ouverture progressive (par exemple un ou deux soirs par semaine ainsi qu'un créneau le week-end), permettrait de tester la fréquentation et d'ajuster le fonctionnement réel du lieu.

Toutefois, l'expérience de nombreux tiers-lieux ruraux montre que le fonctionnement exclusivement bénévole atteint rapidement ses limites. La gestion quotidienne du lieu, la coordination des bénévoles, le respect des obligations administratives et la continuité des horaires d'ouverture nécessitent, à moyen terme, la présence d'une personne référente. Ainsi, même si la phase de démarrage peut reposer sur l'engagement bénévole, la perspective d'une création d'emploi, même à temps partiel, devra être envisagée comme un objectif de stabilisation du projet plutôt que comme une finalité immédiate.



© BERTRAND Alexianne - Panneau du village - M1 DPEC ACTT - UCA

Une étape fondatrice du projet serait l'organisation d'une réunion publique de présentation. Celle-ci aurait pour objectif de faire connaître le projet, d'expliquer ce qu'est un tiers-lieu et d'encourager l'implication des habitants. Il est toutefois recommandé de présenter un cadre de gouvernance déjà esquissé afin d'éviter les incompréhensions. Le tiers-lieu doit être présenté comme un projet de bien commun au service du territoire, et non comme un projet porté exclusivement par une association ou par la municipalité.

Dans cette dynamique, la mise en place d'ateliers de co-construction constitue une étape pertinente de préfiguration. Ces temps participatifs permettent d'identifier les usages prioritaires, les compétences locales disponibles et les futurs bénévoles ou porteurs d'activités. La création d'un premier comité de pilotage permettrait ensuite de formaliser l'engagement des parties prenantes et de clarifier les rôles, responsabilités et niveaux d'implication.

La mise en fonctionnement du café tiers-lieu implique également la prise en compte de plusieurs éléments réglementaires. L'exploitation d'un café nécessite notamment l'obtention ou le transfert d'une licence de débit de boisson adaptée, ainsi que le respect des normes applicables aux Établissements Recevant du Public (ERP), en matière de sécurité, d'accessibilité et d'hygiène. Une convention claire entre la mairie, propriétaire du bâtiment, et l'association gestionnaire devra également être établie afin de préciser les responsabilités juridiques, administratives et financières de chaque partie.



© BERTRAND Alexianne - Bar chez Yvette - M1 DPEC ACTT - UCA

La première mission du tiers-lieu sera de redonner vie au café communal. Avant toute diversification, il apparaît essentiel d'installer une fonction simple et lisible : un café ouvert régulièrement, identifié comme lieu de rencontre. Durant les premiers mois, il est recommandé de concentrer l'activité sur cette fonction afin de permettre aux habitants de s'approprier progressivement le lieu et d'en faire une habitude sociale.

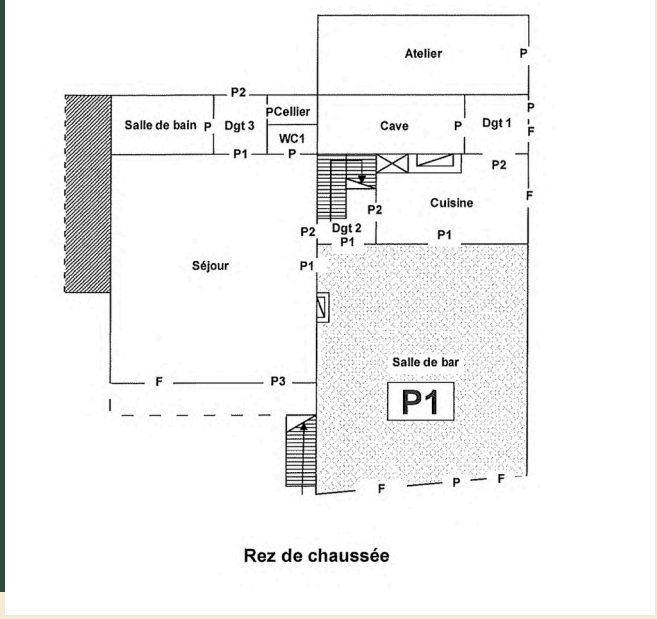
Néanmoins, afin de conserver l'identité du tiers-lieu et de ne pas limiter le projet à une simple activité de débit de boisson, il pourra être pertinent de proposer dès les premiers mois quelques temps collectifs informels (soirées jeux, discussions thématiques, rencontres associatives ou permanences ouvertes). Ces moments, peu contraignants à organiser, permettront d'ancrer progressivement la dimension sociale et participative du lieu.

Dans un second temps, une programmation légère pourra être introduite, par exemple à raison d'un événement mensuel : concerts (participatifs ou non), jeux (loto, belote…), ateliers participatifs ou interventions extérieures. La communication devra combiner affichage et outils numériques. La création d'une page dédiée sur les réseaux sociaux (notamment Facebook, largement utilisé en milieu rural, et Instagram, plus en vogue chez les plus jeunes) permettra d'assurer une information continue sur les horaires et événements.

La possibilité d'intégrer une activité d'épicerie a été évoquée lors de l'enquête. Toutefois, au regard de la proximité de commerces existants à Bagnols et dans les communes environnantes, la viabilité économique d'une épicerie permanente semble incertaine. Ce type d'activité implique une logistique importante, une gestion des stocks contraignante et souvent la présence d'un salarié.

Des solutions intermédiaires, moins risquées économiquement, pourraient toutefois être envisagées. Le tiers-lieu pourrait par exemple accueillir ponctuellement un dépôt de pain, un système de commandes groupées, un point relais pour producteurs locaux ou encore des marchés éphémères organisés à dates fixes. Ces dispositifs permettent de répondre partiellement aux besoins de proximité exprimés par les habitants sans générer les contraintes logistiques et financières d'une épicerie permanente.

a)La chambre d'hôte :



Rez de chaussée

© Mairie de Cros - Plan bar, futur tiers lieu

Enfin, la municipalité envisage la création de chambres d'hôtes à l'étage du bâtiment, recommandation issue d'un audit préalable. Cette perspective semble intéressante mais nécessite une étude de faisabilité approfondie, notamment une analyse de la fréquentation touristique locale, de la capacité d'accueil, du modèle d'exploitation et des besoins en personnel. La création d'une chambre d'hôtes ne répond pas directement aux besoins exprimés par les habitants lors de l'enquête. Elle s'inscrit plutôt dans une logique d'accueil touristique ou d'hébergement ponctuel, par exemple pour des artistes en résidence, des intervenants extérieurs ou des participants à des événements.

Cette idée n'est donc pas incohérente avec le perspective de développement de Cros, mais elle semble peu adaptée à la phase initiale du projet et devrait plutôt être envisagée une fois le tiers lieu stabilisé.

De plus, les recherches comparatives menées, n'ont pas ressorti d'exemples de petits tiers-lieux en milieu rural ayant une telle offre de service. Les établissements proposant une offre d'hébergement sont des plus grosses structures, dans des communes plus habitées et fréquentées. Cros serait donc une première pour un village de cette taille.

Néanmoins, l'hébergement pourrait permettre de diversifier les sources de revenus et d'attirer des visiteurs extérieurs, tout en soutenant l'organisation d'événements ou de résidences artistiques. Cependant, cette activité implique une gestion quotidienne (accueil, ménage, réservations, blanchisserie, petits-déjeuners) difficilement compatible avec un fonctionnement uniquement bénévole. De plus, dans un village de petite taille comme Cros, la rentabilité peut être incertaine en raison d'une fréquentation touristique variable et de la concurrence d'autres chambres d'hôtes à proximité.



Logo chambre d'hôte

La création de chambres d'hôtes pourrait donc constituer un levier intéressant à moyen terme pour renforcer l'attractivité du territoire et diversifier les activités et revenus du tiers-lieu. Toutefois, sa mise en place apparaît plus pertinente après la stabilisation du projet et sur la base de données économiques fiables.

© Dômes Sancy Artense - Paysage de l'Artense



a) Le label Villages d’avenir :

Le label Villages d’avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Villages d’avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l’État comme des autres partenaires financeurs.

La création du futur tiers-lieu constitue un élément pertinent dans la continuité du label "Village d'avenir". Ce projet répond directement à plusieurs objectifs du label, qui vise à soutenir des initiatives concrètes permettant de renforcer les services de proximité, la vitalité des centres-bourgs et l’attractivité des communes rurales. Le tiers-lieu joue avant tout un rôle essentiel pour la transformation du village, en recréant un espace de sociabilité et en contribuant à soutenir l’économie locale. Cela répond directement à la logique du label, qui encourage la création de lieux capables de dynamiser la vie locale et de structurer l’offre de services dans les petites communes.

Le tiers-lieu devra à moyen terme être pensé comme un espace « multi-usages », en accueillant des événements culturels et associatifs, des rencontres citoyennes, des ateliers ou encore des services de proximité ponctuels. Cette polyvalence correspond aux projets valorisés par le label Villages d’avenir, qui encourage la création de lieux capables de regrouper plusieurs activités dans les communes rurales. De plus, l’implication de la population dans la construction et l’animation du tiers-lieu constitue un facteur clé de réussite pour les projets de développement territorial. En recréant un lieu de vie, en développant des activités et en mobilisant les habitants, il constituerait un projet concret et cohérent avec les objectifs du programme Villages d’avenir.

V. Conclusion

La préfiguration du futur café tiers-lieu de Cros met en évidence un besoin réel d'un espace de rencontre et de convivialité au sein de la commune. L'enquête menée auprès des habitants confirme l'attente d'un lieu accessible, neutre et fédérateur, capable de recréer du lien social dans un contexte rural marqué par un manque d'espaces collectifs et par certaines tensions locales.

Le rachat du bar-tabac par la municipalité constitue une opportunité structurante pour le territoire. Toutefois, la réussite du projet reposera moins sur le lieu lui-même que sur la manière dont il sera progressivement habité, animé et approprié par les habitants. Une mise en œuvre progressive apparaît donc essentielle : réactiver d'abord la fonction café afin de recréer des habitudes de fréquentation, puis intégrer progressivement une programmation culturelle, sociale et participative portée par les usagers eux-mêmes.

Le modèle associatif et bénévole semble adapté à la phase de lancement, permettant de tester l'attractivité du lieu tout en limitant les risques économiques. A moyen terme, si la fréquentation et les activités se stabilisent, la professionnalisation partielle du fonctionnement, notamment par l'emploi d'un facilitateur ou gestionnaire, pourra être envisagée afin d'assurer la pérennité du projet.

Certaines pistes évoquées, telles que la création d'une épicerie ou d'une offre d'hébergement, nécessitent cependant des études complémentaires de faisabilité économique et territoriale. Des alternatives plus souples, comme les commandes groupées ou l'accueil ponctuel d'activités et de services, pourraient constituer des réponses adaptées aux enjeux locaux sans fragiliser l'équilibre du tiers-lieu.

Ainsi, le futur tiers-lieu de Cros devra avant tout être pensé comme un bien commun évolutif, construit avec et par ses habitants. Sa réussite dépendra de sa capacité à rester ouvert, modulable et inclusif, en privilégiant l'expérimentation, la co-construction et l'ancrage local plutôt qu'un modèle figé dès son lancement.

En ce sens, le projet ne vise pas seulement la réouverture d'un café, mais bien la création d'un lieu de vie partagé participant à la dynamisation sociale, culturelle et citoyenne du village.

Si la création d'un tiers-lieu vise à offrir un espace permanent de rencontre et d'animation au sein de la commune de Cros, certaines initiatives culturelles contribuent déjà à dynamiser le territoire à travers des événements ponctuels. Dans cette dynamique, le festival Artense, Culture & Violon s'inscrit comme un projet culturel fortement ancré localement, mobilisant habitants, artistes et acteurs du territoire autour de la valorisation du patrimoine musical de l'Artense.

Le festival Artense, Culture & Violon, projet culturel ancré dans un territoire

I. Présentation du festival

C'est au cœur des plateaux volcaniques d'Auvergne qu'est né le festival Artense, Culture & Violon, porté par l'association HP&T (Histoire, Patrimoine & Territoire d'Avenir) de Cros. Plus qu'un simple rendez-vous culturel, cet événement traduit la volonté d'un territoire de valoriser ses héritages tout en réfléchissant à son avenir.

Le festival trouve son origine dans un double constat : d'une part, la disparition progressive des « violoneux », des musiciens populaires qui animaient autrefois veillées, noces et fêtes locales, a fragilisé un patrimoine immatériel essentiel à l'identité rurale. D'autre part, les territoires de moyenne montagne comme l'Artense sont confrontés à des évolutions profondes (baisse démographique, transformations agricoles, transitions écologiques et incertitudes économiques). Face à ces enjeux, l'association HP&T a choisi de construire un projet culturel qui dépasse la seule programmation artistique. Le violon apparaît alors comme un symbole identitaire fort, un outil de transmission intergénérationnelle et un support de dialogue collectif.



© HP&T - Festival Artense, culture et violon - Cros

La première édition du festival est intrinsèque à cette logique de “revitalisation culturelle” ancrée localement. Le choix des lieux est symbolique : des granges, des étables, des salles communales sont investis comme scènes. Cette scénographie volontaire replace la culture dans des espaces familiers, au plus près de la vie locale, et renforce le lien entre patrimoine bâti, patrimoine naturel et expression artistique

L’organisation repose sur une ingénierie culturelle à échelle locale, structurée et collaborative. L’association HP&T coordonne la programmation artistique et la logistique, en lien étroit avec la municipalité de Cros et différents partenaires culturels. Le projet s’appuie fortement sur l’engagement bénévole et la participation des habitants, faisant du festival non seulement un événement culturel, mais aussi et surtout un projet collectif au service du territoire.

a) Une programmation entre tradition, transmission et réflexion

La programmation de l'édition 2025 du festival visait à promouvoir la musique traditionnelle, à transmettre des connaissances et à réfléchir sur l'avenir des territoires ruraux. Le festival a commencé par une veillée-concert dans l'étable d'Esplanchat, mettant en valeur Les Violons de l'Artense, qui ont interprété des œuvres d'artistes locaux et ont célébré l'identité musicale de la région. La soirée s'est terminée par un bal, favorisant le lien social par la danse.

Le lendemain, une table ronde participative a abordé des sujets importants pour le territoire, comme la démographie, l'agriculture, l'alimentation et la culture, tout en présentant des initiatives locales innovantes. La soirée est revenue à la création musicale avec un bal réunissant différents groupes.

La troisième journée a commencé par une randonnée musicale sur le chemin de Saint-Jacques, suivie d'une seconde table ronde. Le festival s'est conclu par un concert-bal en célébration collective. En plus de ces événements, des stages pédagogiques ont été organisés pour enseigner la musique et la danse traditionnelles, favorisant la transmission du patrimoine. Le festival Artense, Culture & Violon s'est présenté comme un projet culturel mêlant création artistique, transmission et réflexion.

II. Mission d’accompagnement, Penser l’évolution du festival et l’élargissement des publics

L’objectif principal était de formuler des recommandations opérationnelles pour favoriser la venue de nouveaux participants, diversifier la fréquentation et consolider l’ancrage local du festival. Cette réflexion s’est appuyée sur une enquête de terrain auprès des habitants et sur l'étude de la programmation existante.

Plusieurs contraintes ont toutefois limité la portée de la mission : un calendrier resserré et un accès partiel aux données organisationnelles n’ont pas permis de produire un travail en accord avec l’organisation du festival. Le travail présenté relève donc davantage de pistes d’action et de proposition. Il s’agit d’une base de réflexion destinée à orienter les décisions futures.

© HP&T - Cros - Affiche Festival Artense, culture et violon



Une mission complémentaire portait sur la communication du festival, notamment la conception de l'affiche et des supports imprimés pour l'édition 2026. L'enjeu était de proposer une identité visuelle renouvelée, cohérente avec les orientations d'ouverture et de diversification envisagées. Par ailleurs, dans un contexte marqué par la proximité des élections municipales de 2026, une certaine prudence a été exprimée concernant la communication anticipée autour du festival. Ces éléments ont conduit à la non-réalisation et à la mise en œuvre concrète des propositions. Mais pour pallier cela des préconisations sur la communication on était réfléchie :

Dans cette perspective, les micro-événements peuvent constituer un outil complémentaire permettant d'installer progressivement la présence du festival dans la vie culturelle locale.

Certains micro-événements organisés après l'édition du festival pourraient également jouer un rôle dans la préparation de l'édition suivante. Ils offriraient par exemple l'occasion d'annoncer les premières informations concernant les dates ou les orientations du programme, contribuant ainsi à une diffusion progressive des informations et à l'entretien de la dynamique autour du festival sur plusieurs mois.

Enfin, la diffusion des supports de communication (affiches, programmes, supports numériques) pourrait s'appuyer sur le calendrier prévisionnel des micro-événements . Une diffusion progressive, organisée plusieurs mois avant l'événement qui se déroule généralement entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin permettrait d'assurer une visibilité suffisante auprès du public local et des visiteurs. Cette temporalité de communication favoriserait une meilleure anticipation de la fréquentation tout en laissant le temps nécessaire à la circulation de l'information sur le territoire.

Ainsi, l'articulation entre micro-événements et communication permettrait d'installer une présence culturelle plus continue du festival sur le territoire. Cette stratégie progressive contribuerait à renforcer sa visibilité et à préparer les différentes éditions tout en accompagnant l'évolution du festival Artense, Culture et Violon sans en modifier l'identité initiale.

III. Préconisations, vers une dynamique culturelle élargie à l'échelle de l'Artense

Les préconisations s'inscrivent en cohérence avec un second axe du projet : le développement de micro-événements réplicable et transposables à Cros et plus largement, sur le territoire de l'Artense. L'objectif est de créer une dynamique culturelle progressif, en proposant des formats légers, réguliers et accessibles, complémentaires au temps fort que constitue le festival.

Les préconisations proposées reposent en grande partie sur l'enquête de terrain menée auprès des habitants de Cros. Cette enquête qualitative, réalisée en porte-à-porte auprès de profils variés, a permis d'identifier à la fois les attentes culturelles et les freins à la participation.

Il en ressort une demande marquée pour des temps de convivialité simples, réguliers et intergénérationnels, davantage que pour des événements ponctuels de grande ampleur. Les habitants privilégient des formats courts, compatibles avec les contraintes professionnelles locales, notamment agricoles.

L'enquête révèle également un intérêt relativement limité pour la musique traditionnelle chez une partie significative des personnes interrogées. Si certains y demeurent attachés, d'autres expriment une distance ou une méconnaissance de ce répertoire. Cela amène à réfléchir à de nouvelles méthodes de médiation culturelle et à envisager des formats plus ouverts.

Plusieurs pistes peuvent ainsi être envisagées :

- Développer des formats hybrides associant musique traditionnelle et d'autres styles musicaux
- Intégrer d'autres formes culturelles identifiées dans l'enquête : théâtre, improvisation, projections suivies de débats, spectacles jeune public. L'absence d'équipement cinématographique de proximité renforce l'intérêt de propositions itinérantes.

Les micro-événements pourraient prendre différentes formes :

- Cafés-concerts dans les hameaux,
- Scènes musicales éphémères sur les marchés ou fêtes locales
- Soirées ciné-débat autour des transitions rurales
- Veillées contées ou théâtralisées

Leur articulation temporelle peut s'organiser selon trois logiques :

- En amont du festival, comme actions de sensibilisation
- Pendant, en tant qu' animations complémantaires
- En aval, pour prolonger la dynamique et fidéliser les publics

Dans cette perspective, les préconisations ne visent pas à transformer l'identité et la programmation du festival, mais plutôt à proposer l'implantation de micro-évènements venant compléter la programmation déjà existante, afin d'en renforcer l'accessibilité et la dimension conviviale. L'objectif est de créer, en complément des temps forts du festival, des moments plus informels favorisant la rencontre entre artistes et habitants, tout en restant cohérent avec les actions déjà menées par l'association.

Le projet résidence d'artistes menée par l'association avec le groupe vocal « Les Mécanos » s'inscrit pleinement dans cette logique et peut être envisagé comme un projet exemple de ce type de dispositif. En résidence pour la création de leur nouveau concert Linha-a, les artistes seront présents à Cros à plusieurs reprises, notamment en avril puis en mai lors du festival Artense, Culture et Violon 2026. Cette présence prolongée sur le territoire ouvre la possibilité d'organiser, en complément des représentations, des micro-évènements conviviaux : temps d'échange avec les artistes, moments de chant partagé avec le public ou rencontres informelles à la sortie des concerts.

Ainsi, ce projet constitue un premier terrain d'expérimentation pour tester l'implantation de ces micro-évènements et renforce la volonté de l'association à diversifier la programmation du festival. Elle permettrait d'observer la manière dont les habitants de Cros s'approprient ces formats plus participatifs et de mesurer leur potentiel pour renforcer le lien entre le festival, les artistes et le territoire.

a) « Premiers pas au violon » : médiation et participation

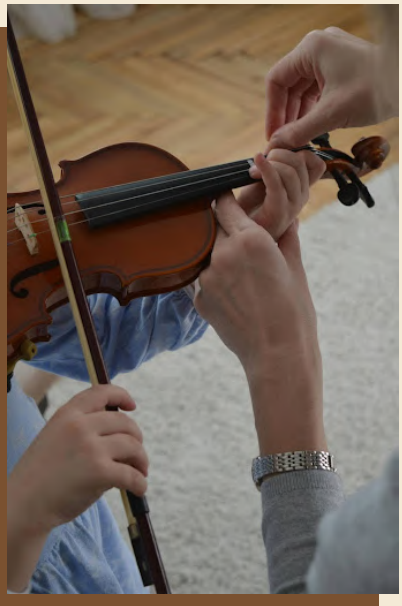


Photo libre de doit - Cours de violon

La mise en place de micro-événements et de nouvelles formes de médiation culturelle au sein du festival Artense, Culture et Violon constitue avant tout une piste de réflexion et d'expérimentation. Dans cette perspective, certains formats pourraient être testés ponctuellement puis ajustés ou développés sur plusieurs années.

À titre d'exemple, l'ouverture du festival pourrait être enrichie par un moment participatif autour de la découverte du violon. Ce temps de médiation viserait à valoriser le patrimoine musical local tout en proposant une expérience plus interactive aux publics. Il permettrait ainsi d'associer transmission, pédagogie et participation dans un esprit cohérent avec les valeurs du festival.

Ce micro-événement, intitulé « Premiers pas au violon », prendrait la forme d'un atelier d'initiation d'environ deux heures organisé dans un lieu du village, tel que l'étable d'Esplanchat ou la salle communale de Cros. Dans un premier temps, les participants seraient invités à découvrir l'instrument : son histoire, sa place dans les musiques traditionnelles et son rôle dans le patrimoine musical local. Dans un second temps, ils pourraient essayer d'en jouer, accompagnés par un ou plusieurs musiciens professionnels.

L'objectif de cette proposition serait pour le public de passer de spectateur à acteur, tout en valorisant la transmission musicale. Ce type d'atelier pourrait également être envisagé dans d'autres communes du territoire de l'Artense, en complément ou en amont du festival, afin de renforcer son ancrage territorial. Le public visé serait les habitants de Cros et de l'Artense, qu'il s'agisse d'adultes, d'enfants ou de familles, ainsi que les habitants de résidence secondaires présents sur le territoire.

À titre indicatif, le déroulement pourrait s'organiser en plusieurs temps :

- un accueil du public
- une présentation du violon, de son histoire et de sa place dans les musiques locales, accompagnée d'une démonstration musicale
- un temps d'atelier participatif permettant aux participants de s'essayer à l'instrument
- une courte restitution collective pourrait être proposée à la fin de la journée ou à un autre moment du festival

Les éléments plus détaillés concernant l'organisation et les aspects fonctionnels de ce micro-événement seront présentés dans une fiche-action spécifique. Celle-ci est disponible en annexe n° 6 du dossier.

b) Une programmation hybride pour enrichir l'expérience du festival

Dans une logique similaire, certaines évolutions de programmation pourraient être envisagées progressivement, afin d'enrichir l'expérience proposée au public tout en respectant l'identité musicale du festival.

Dans cette optique, une soirée pourrait être structurée en trois séquences distinctes : un set musical d'autre style musical suivi par un bal traditionnel, puis un final collaboratif réunissant l'ensemble des artistes autour d'une création commune. Cette hybridation esthétique répond directement au constat d'un intérêt mesuré pour la musique traditionnelle seule.

L'intérêt de ce format hybride pour le festival Artense, Culture et Violon est de diversifier la programmation afin de toucher un public plus large. En associant une proposition musicale de d'autres genres musicaux à un bal traditionnel puis à un final collaboratif, la soirée crée des passerelles entre différents univers musicaux et facilite l'accès aux musiques traditionnelles. Cette structure permet ainsi de renouveler l'intérêt du public tout en valorisant la musique traditionnelle dans un cadre plus ouvert, fédérateur et favoriser les rencontres.

Dans cette même perspective, en complément de certaines propositions déjà appréciées du public, comme la randonnée musicale, accompagnée d'un moment convivial à l'arrivée. L'après-midi pourrait être complétée par un format plus accessible, venant en complément des temps de discussion ou de rencontre. Il pourrait s'agir par exemple d'un spectacle mêlant récit et musique, porté par une troupe locale de théâtre ou une association culturelle du territoire, comme le groupe Rencontre à la Bascule de Tauves, ou d'autres structures identifiées à partir de la cartographie des partenaires culturels.

Une restitution publique de l'atelier d'initiation au violon pourrait également être envisagée à ce moment du festival, avant le concert-bal de clôture. Cette proposition viserait à valoriser la participation des publics tout en contribuant à maintenir la fréquentation jusqu'à la fin de l'événement.



© HP&T - Cros - Violoneux de l'Artense

V. Conclusion : consolider un festival au service du territoire

Pour conclure, ces propositions visent à ancrer encore plus le festival Artense, Culture et Violon dans son territoire. L'idée est de s'appuyer sur ce qui fait la richesse culturelle locale et sur ce que les habitants eux-mêmes expriment. L'enquête menée sur le terrain montre à quel point il est important d'offrir des événements accessibles, conviviaux, qui s'adaptent au rythme de vie des gens. Cela permettrait de créer une présence culturelle plus régulière, de favoriser les rencontres et d'impliquer davantage les habitants. Ces rendez-vous pourraient aussi servir à préparer le festival en amont et à en prolonger l'écho ensuite, pour installer peu à peu une vraie dynamique culturelle dans l'Artense.

Par ailleurs, intégrer des formats hybrides dans la programmation pourrait rafraîchir l'intérêt du public et attirer de nouveaux curieux. En créant des ponts entre la musique traditionnelle et d'autres formes artistiques, le festival garderait son identité tout en s'ouvrant à de nouvelles pratiques.

Enfin, en structurant plus clairement le week-end du festival et en y intégrant des moments de médiation comme l'atelier « Premiers pas au violon », pourrait mieux mettre en lumière la transmission et la découverte du patrimoine musical de l'Artense. En mêlant temps festifs, rencontres et actions de sensibilisation, le festival affirmerait son rôle de rendez-vous culturel incontournable, tout en contribuant à garder vivante la culture locale et à la transmettre aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Ce dossier est le résultat de 6 mois d'un travail exigeant et formateur, mené par une équipe de 8 étudiants qui se sont confrontés aux réalités concrètes du secteur et aux dynamiques propres aux territoires ruraux. Tout au long de ce projet, l'objectif a été de répondre à la commande avec le plus de précision et de pertinence possible.

Les préconisations formulées, qu'il s'agisse des micro-événements, de la préfiguration du tiers-lieu, de la cartographie des partenaires ou de l'intégration de ces dynamiques au festival Artense, Culture & Violon, sont le résultat d'une démarche rigoureuse, nourrie par des recherches approfondies, des rencontres de terrain et une enquête menée auprès des habitants. Ce travail a été conduit avec une grande attention portée aux forces et au faiblesses du territoire, pour aboutir à des propositions adaptées à l'Artense et à ses spécificités.

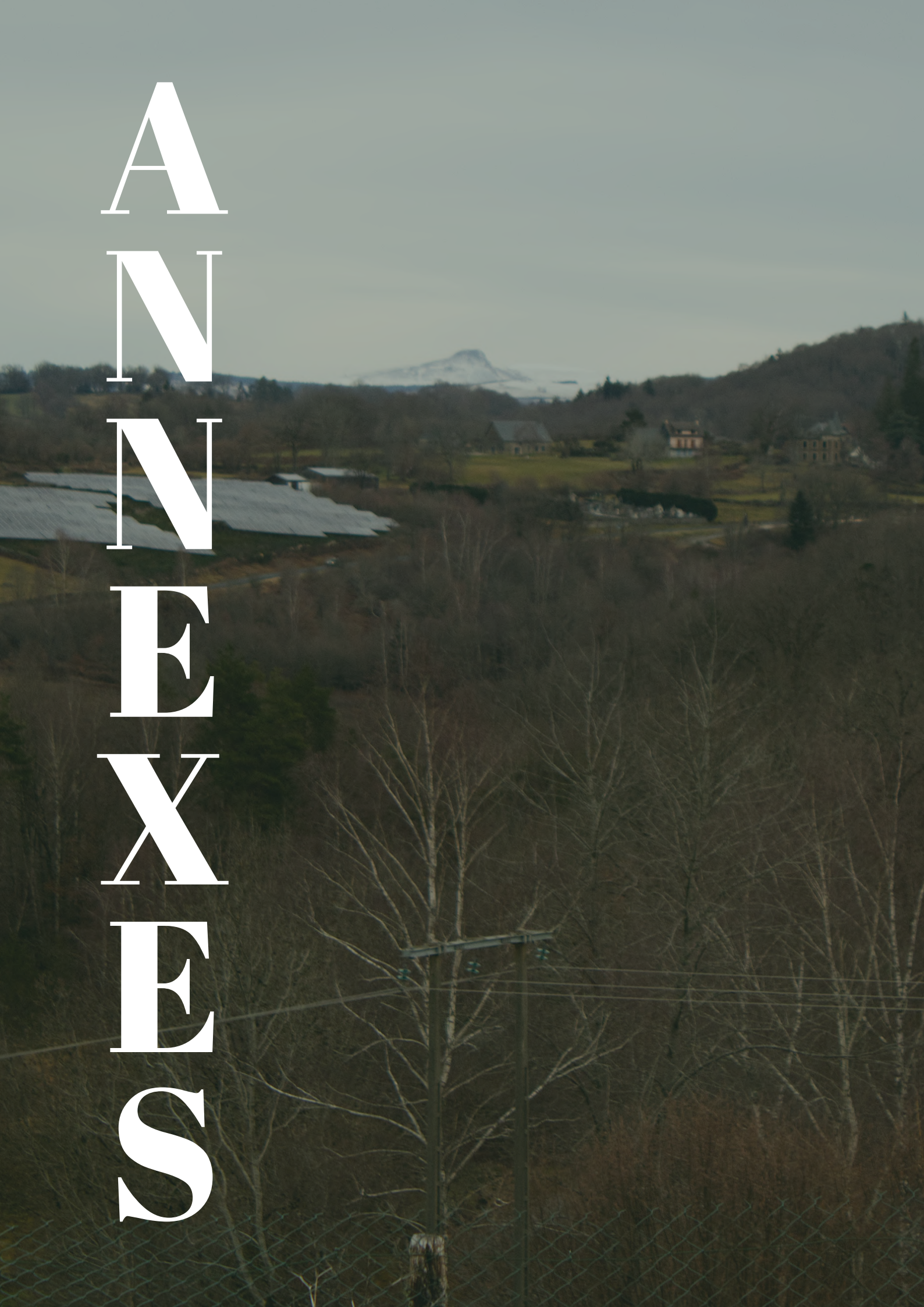
Le but de ce travail a été de poser les bases d'une réflexion locale ambitieuse, en s'appuyant sur ce qui existe déjà (les partenaires, les acteurs, les habitants), pour donner un nouvel élan à une dynamique déjà engagée, mais qui nécessite d'être poursuivie et amplifiée. Les thématiques de l'alimentation durable, du dynamisme territorial et de la valorisation culturelle en milieu rural sont au cœur des enjeux actuels, et travailler sur ces enjeux-là a été une source de sens et de motivation constante pour l'ensemble de l'équipe.

Ce projet a également constitué un véritable apprentissage collectif : coordonner les efforts d'une équipe de huit personnes, concilier les points de vue, respecter les échéances et s'organiser en groupe sont autant de compétences développées au fil des mois, qui seront précieuses dans la vie professionnelle à venir.

Enfin, ce document sera donc utile à l'association Histoire, Patrimoine et Territoire d'Avenir, à la commune de Cros et plus largement à l'ensemble des acteurs de l'Artense, et il contribuera, à sa mesure, à faire rayonner ce territoire et ses habitants.

Merci,

L'équipe projet.


ANNEXES

Annexe n°1 : Échanges et apports pour le projet

Afin de mener à bien les différentes missions confiées, plusieurs rencontres ont été organisées avec différents acteurs. Certains sont directement concernés par la mise en œuvre du projet, tandis que d'autres ont été sollicités pour leur expertise spécifique en lien avec les thématiques du projet. Ces échanges ont permis de mieux appréhender le contexte général et d'orienter les réflexions.

Voici la synthèse des rencontres menées, en détaillant leur contexte, la présentation des personnes rencontrées et leur apport pour le projet.

I. Première rencontre avec François Breugnot



© BERTRAND Alexianne - Réunion François Breugnot - M1 DPEC ACTT - UCA

La première rencontre avec François Breugnot, référent du projet, s'est tenue le 14 novembre 2025. Elle a d'abord permis à l'équipe projet de se présenter, puis de revenir sur le cahier des charges. Après une première lecture, certaines interrogations subsistaient quant aux attentes du commanditaire. Cet échange a ainsi permis de clarifier plusieurs zones de flou et de préciser les objectifs ainsi que les livrables attendus dans le cadre du projet.

Cette première prise de contact a également été l'occasion de découvrir les actions menées par l'association HP&T et de prendre connaissance des projets en cours sur la commune de Cros.

II. Rencontre avec Alain Lenaud, Irène Landelle et Jean-Louis Gatignol

Cette rencontre s'est déroulée sur la commune de Cros le 3 décembre 2025.

Alain Lenaud est le Président de l'association HP&T et Irène Landelle en est la Vice Présidente. Ces derniers ont parlé de l'histoire de l'association, leurs objectifs et leurs expériences personnelles. Ils ont également présenté les trois axes principaux d'actions, qui sont l'autonomie énergétique, l'autonomie alimentaire et la mobilité douce.

© BERTRAND Alexianne - Réunion Maire de Cros - M1 DEPEC ACTT - UCA



Au cours de cette rencontre, une visite du village a été réalisée, en commençant par la serre maraîchère, un projet qui vise à rassembler les habitants et à renforcer la cohésion sociale tout en réduisant la dépendance aux importations de fruits et légumes. La visite s'est poursuivie par la découverte de la ferme solaire, composée de panneaux photovoltaïques, mais aussi le chantier de la future aire de camping-car.

Monsieur Jean Louis Gatignol, le maire de Cros, s'est joint à la réunion pour apporter plus de précisions sur le futur tiers lieu de la commune, ainsi que ses objectifs.

III. Rencontre avec Eric Roux



© BERTRAND Alexianne - Réunion avec Éric Roux - M1 DPEC ACTT - UCA

Une troisième rencontre s'est tenue le jeudi 11 décembre à l'université avec Eric Roux, en présence de François Breugnot. Critique gastronomique, président du festival du court métrage Court et musicien, Eric Roux est intervenu afin d'apporter un éclairage sur la thématique de l'alimentation durable et sur la manière de concevoir des événements fédérateurs en milieu rural autour de ce sujet.

Il a notamment apporté plusieurs clés de compréhension en distinguant les notions d'alimentation durable et d'alimentation locale, tout en soulignant les spécificités et les enjeux propres au contexte rural.

IV. Rencontre avec Alexis Charlanne

Alexis Charlanne est originaire de la commune Cros, membre de l'association, et responsable des relations extérieures et presse. Durant son service civique en 2023, il a mené une enquête auprès des habitants (100 réponses), dont le questionnaire portait sur l'alimentation durable et locale.

Le but de cet entretien était de le questionner sur la méthodologie d'une enquête de terrain. Alexis Charlanne a également évoqué les difficultés rencontrées lors de son enquête liées aux spécificités de la commune (population âgée, fracture numérique, illettrisme, "clans" politiques,...).

La discussion a ensuite porté sur les micro-événements et le festival, avec l'expression de la volonté de diversifier les intervenants, en proposant par exemple des tables rondes et des ateliers citoyens

autour de thématiques telles que l'agriculture ou la mobilité. Les modes de communication habituels de l'association ont également été présentés : affichage, distribution de tracts, réseaux sociaux et bouche-à-oreille, auxquels s'ajoute le site web de l'association.



© BERTRAND Alexianne - Réunion Alexis Charlanne - M1 DPEC ACTT - UCA

Cet échange s'est conclu par une présentation des partenaires avec lesquels l'association entretient déjà des liens : Anim'Artense (association de bénévoles locaux), le chargé de la culture du Puy de Dôme, l'AMTA, le Centre départemental de musiques et de danses, et l'école Aventurine de Cros…

V. Rencontre avec Gérard Servière

Gérard Servière est un ancien technicien agricole et président de l'association Rencontres à la Bascule. Originaire de Bagnols, il partage aujourd'hui son temps entre Clermont-Ferrand et Tauves et a travaillé pendant près de 40 ans dans le domaine de l'élevage. Il est très engagé dans la transmission et l'échange autour du monde agricole. À travers son association, il organise des événements mêlant culture, sciences et pratiques sociales, comme des colloques, des ciné-concerts, notamment à la salle de la Bascule à Tauves. Ces rencontres rassemblent des profils variés (agriculteurs, artistes, universitaires, animateurs et habitants…).

Lors de cet échange, il a apporté de nombreux conseils concrets pour le projet de ciné-débat autour de l'agriculture. Il a également partagé des contacts utiles, comme des structures culturelles, des réseaux liés au court-métrage, et des partenaires locaux, notamment afin de trouver des intervenants pour animer les événements.

Conclusion

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, plusieurs rencontres ont été organisées pour pouvoir échanger avec les différents acteurs et professionnels impliqués ou pouvant aiguiller les démarches liées à l'élaboration et la réalisation de ce projet. Ces rencontres s'inscrivent dans une dynamique de compréhension globale du projet et de clarification des attentes du commanditaire. Elles ont permis d'identifier des personnes en lien direct avec les thématiques de ce projet, et dont l'expérience et les conseils se sont avérés très enrichissants et bénéfiques pour la réalisation du projet.

Annexe n°2 : Ressources et recherches sur l'alimentation durable

Afin de mieux cerner les leviers d'action possibles, ce travail s'appuiera dans un premier temps sur des recherches relatives à l'alimentation durable en commençant par sa définition, puis à ses différents enjeux. Dans un second temps, il s'agira d'explorer l'évolution de l'alimentation durable en Auvergne, et enfin seront identifiés des événements et expériences existants à l'échelle nationale et internationale alliant alimentation durable et culture, en tant que moyen de dynamisme territorial, de développement durable, de valorisation culturelle et de cohésion sociale. Ces exemples d'événements permettront donc de dégager des pistes d'action transposables au territoire de l'Artense.

I. Entre alimentation durable et dynamisme territorial

a) Définir l'alimentation durable

L'Agence de la transition écologique (ADEME) définit l'alimentation durable comme étant, « l'ensemble des pratiques alimentaires visant à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Elle doit notamment être accessible économiquement et rémunératrice, être en adéquation avec la diversité des attentes sociales et culturelles et maintenir la capacité des générations futures à produire. »[1]

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « un système alimentaire durable est un système qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. »[2]

[1] Alimentation durable : enjeux et priorités de l'ADEME. https://economie-circulaire.ademe.fr/alimentation-durable

[2] Systèmes Agroalimentaires : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. https://www.fao.org/food-systems/fr

Ces deux approches présentent l'alimentation durable comme étant un mode de production et de consommation qui prend en considération à la fois les besoins actuels des populations et de la préservation des ressources pour les générations futures. Cela implique une culture écologique des aliments dans le respect de l'environnement, en évitant une dégradation des sols et en préservant la biodiversité tout en garantissant une rémunération équitable aux producteurs et une accessibilité financière pour l'ensemble des consommateurs.

b) Principaux enjeux de l'alimentation durable

Ainsi, ce système alimentaire repose sur trois enjeux fondamentaux : sanitaires, environnementaux et culturels.

Par conséquent, le défi consiste à mettre en place des systèmes alimentaires durables, capables de produire des aliments sains à faible impact environnemental, tout en réduisant les pertes et le gaspillage à chaque étape de la chaîne alimentaire. Cela passe également par une évolution des pratiques de consommation, afin que les choix alimentaires quotidiens contribuent eux aussi à la préservation de l'environnement et à la promotion d'une alimentation plus responsable.

II. L'alimentation durable et les dynamiques territoriales en Auvergne

En Auvergne, l'alimentation a évolué d'un modèle très rural, centré sur l'autoconsommation, la production fermière et une forte saisonnalité (potagers, élevage bovin, transformation domestique), vers un système plus industrialisé. Néanmoins, depuis le début des années 2010, on observe une transition vers une alimentation plus durable, notamment grâce aux politiques nationales mises en place par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes visant à favoriser une alimentation plus locale, de meilleure qualité, réduisant le gaspillage et rendant l'alimentation plus accessible à tous.



© Upcoop - Article alimentation durable

Cette évolution se traduit par la multiplication des projets alimentaires territoriaux qui structurent des circuits courts, des plateformes de distribution de produits locaux, et actions d'éducation alimentaire, mais aussi par des expérimentations locales comme le PAT du Grand Clermont ou du Parc naturel régional du Livradois-Forez, visant une plus grande autonomie alimentaire en fruits et légumes et un meilleur ancrage territorial des filières.

Dans ce contexte, les circuits courts et la production de proximité prennent de l'importance, car ils répondent à la fois à la demande de transparence des consommateurs, aux enjeux climatiques, et transforment progressivement l'alimentation en Auvergne autour de critères de santé, d'environnement et d'équité, tout en s'appuyant sur des savoir-faire agricoles et gastronomiques anciens adaptés aux défis actuels.

Par ailleurs, La Communauté de communes Dômes Sancy Artense fait de l'agriculture l'une des principales activités économiques et soutient l'agriculture locale à travers des initiatives relatives au foncier, à la transmission des exploitations et le développement de filières spécifiques. Ces politiques favorisent une meilleure rémunération des producteurs, le maintien des paysages agro-pastoraux et l'approvisionnement local.

Parallèlement, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne encourage les habitants à devenir à la fois consommateurs et acteurs en privilégiant les produits de saison, les circuits courts et les signes officiels de qualité et d'origine, ce qui contribue à ancrer l'alimentation durable dans les pratiques quotidiennes, notamment par des initiatives comme les marchés de producteurs ou encore le projet « Artensia ».



© BERTRAND Alexianne - Serre de Cros - M1 DPEC ACTT - UCA

II. Articulation entre culture et alimentation durable à travers différents événements

Au cours des dernières décennies, l'attention portée aux enjeux environnementaux et à la recherche de modes de vie plus durables a profondément influencé le monde de la culture. De nombreux événements intègrent désormais l'alimentation durable et les pratiques éco responsables au cœur de leurs démarches, transformant la culture en un outil de sensibilisation et de valorisation territoriale. Dans cette perspective, voici quelques exemples d'événements alliant culture et alimentation durable afin de mieux comprendre comment la culture contribue à diffuser les valeurs de durabilité et à renforcer le dynamisme local.

a) Festival Entre Rhône et Saône



© Festival Entre Rhône et Saône - Affiche édition 2024

Le Festival Entre Rhône et Saône, est un festival de trois jours avec plus de 300 animations sur la thématique de l'eau avec open airs, guinguettes, pique-niques géants… Il a pour objectif de sensibiliser le public à la fragilité de cette ressource grâce à des conférences, des tables rondes et des ateliers pour tous les âges. Des actions de dépollution sont également menées pour protéger la biodiversité. Les stands sont spécialement choisis pour valoriser des produits locaux et biologiques en respectant des clauses sur les emballages et la réutilisation des matériaux.

b) We Love Green

We Love Green est un festival parisien créé en 2011 qui a su se distinguer par sa volonté de mêler culture artistique et engagement écologique. Son but est de sensibiliser le grand public à un mode de vie plus respectueux de l'environnement, tout en offrant une expérience culturelle riche. Par ailleurs, le festival propose des conférences, des ateliers et des expositions autour de thématiques telles que l'écologie, la mode éthique ou encore la technologie verte, offrant ainsi un espace de réflexion et d'innovation collective. L'événement est dans une logique de durabilité : recours aux énergies renouvelables, tri des déchets, alimentation bio et locale, matériaux recyclables et promotion des transports en commun.



© DR - We love green - Affiche 2026

a) Shambala Festival



© Shambala Festival - Affiche 2026

Le Shambala Festival est un événement culturel et musical qui se tient chaque année dans le comté de Northamptonshire, en Angleterre, et qui attire des milliers de participants grâce à sa grande diversité artistique. Au-delà des concerts, les festivaliers peuvent également participer à des spectacles de théâtre, des performances de danse, des installations d'art visuel et des ateliers d'artisanat. L'éco-responsabilité occupe une place centrale dans l'organisation de l'événement, avec une restauration biologique et des pratiques respectueuses de l'environnement encouragées à chaque étape. Il se distingue également par son système entièrement sans argent liquide (les participants règlent leurs achats grâce à une carte prépayée), une initiative significative car le paiement par carte est sept fois moins polluant que l'utilisation d'espèces.

d) Les 48h de l'agriculture urbaine

Le festival des 48h de l'agriculture urbaine est un événement mettant en avant l'agriculture urbaine en France et en Europe, organisé depuis 2016 et coordonné par l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP). Son objectif est de promouvoir l'agriculture urbaine (ses acteurs, ses bénéfices, ses techniques, …), mettre en lumière toute sa diversité auprès du grand public, encourager la création d'espaces cultivés et jardinés en milieu urbain, créer du lien social et favoriser les rencontres pour faire émerger de nouvelles initiatives.



© Les 48h de l'agriculture urbaine - Affiche 2026

Au cours du festival, une diversité d'acteurs engagés dans la transition écologique urbaine (collectifs, associations, agriculteurs, collectivités, …) proposent aux habitants une variété d'activités gratuites et participatives (ateliers, des visites, projections-débats, conférences et tables rondes, banquets populaires, et concerts) autour de l'agriculture, de l'alimentation durable, de la biodiversité et de la solidarité.

Conclusion

En somme, l'alimentation durable apparaît comme un levier essentiel pour repenser le développement des territoires ruraux, en conciliant préservation de l'environnement, vitalité économique et cohésion sociale. Elle joue un rôle fondamental dans la transition vers des modes de vie plus responsables, en réaffirmant le lien entre l'homme, la nature et la culture.

À travers ce projet, il s'agit non seulement de valoriser les ressources locales et les savoir-faire agricoles, mais aussi de renforcer le lien entre alimentation, culture et identité territoriale. En s'inspirant d'expériences menées à diverses échelles, ce travail ambitionne de proposer des actions d'animation concrètes et adaptées au contexte de l'Artense, capables de dynamiser le tissu local tout en sensibilisant les habitants à une consommation durable, consciente et ancrée dans leur environnement.

Annexe n°3 : La musique traditionnelle auvergnate : repères et ressources

I. Aux sources des montagnes : histoire et origines de la musique auvergnate

La musique traditionnelle auvergnate est un patrimoine culturel vivant et varié enraciné dans les territoires ruraux du Massif central. Elle s'exprime à travers des formes musicales liées à la danse et à la vie sociale, et se transmet principalement oralement. Elle est collective et évolue au fil du temps en réponse aux changements sociaux, économiques et culturels.

Cette musique accompagne les activités quotidiennes, les festivités et les transitions sociales dans les communautés rurales. Avant le XXe siècle, la musique était intégrée à la vie communautaire et transmise oralement, créant une grande diversité de variantes musicales. La mémoire collective était plus forte que l'écrit, permettant une circulation fluide des mélodies. Des facteurs comme les migrations vers Paris au XIXe siècle ont également influencé cette musique, enrichissant les scènes urbaines.

II. Les voix des instruments : le son unique de l'Auvergne



© Groupe Icoranda - Instruments Auvergnats

La musique traditionnelle auvergnate utilise une instrumentation spécifique qui contribue à son identité sonore. La cabrette, une cornemuse à soufflet, est l'instrument le plus emblématique. L'accordéon, introduit à la fin du XIXe siècle, s'est rapidement imposé dans les bals grâce à sa polyvalence, et la vielle à roue, actionnée par une manivelle est devenue populaire dans les bals. Le violon joue un rôle important en influençant la mélodie et le rythme, utilisé pour des danses populaires comme la bourrée.

D'autres instruments et éléments sonores enrichissent également la musique traditionnelle, incluant le chant, des percussions simples comme le tambourin, ainsi que des flûtes. La guitare et d'autres instruments à cordes pincées ont été intégrés plus récemment, influencés par les pratiques contemporaines. Cette diversité instrumentale et la manière dont ces instruments interagissent dans les pratiques traditionnelles témoignent de la dynamique et de la richesse de la musique auvergnate.

III. Quand les corps racontent la musique : danses et bals d'Auvergne

La musique traditionnelle auvergnate est étroitement liée à la danse. La bourrée à deux temps, surtout pratiquée en Basse-Auvergne et dans d'autres régions centrales, est une danse rapide et énergique caractérisée par un rythme binaire. Elle nécessite une précision rythmique et une forte coordination entre musiciens et danseurs. En Haute-Auvergne, la bourrée à trois temps, ou « bourrée montagnarde », a un mouvement plus fluide et permet une expression plus variée des pas de danse.

La scottish, introduite au XIXe siècle, est une danse de couple au tempo modéré souvent jouée lors de bals. Elle est conviviale et s'adapte bien aux instruments traditionnels. La mazurka, d'origine polonaise, s'est diffusée en Auvergne grâce aux travailleurs polonais qui ont migré vers la France.

Au cours des deux derniers siècles, la musique traditionnelle auvergnate a connu des changements, notamment un déclin lié à l'exode rural et à l'urbanisation. Dans les années 1960-1970, un important mouvement de collectage a permis de préserver ces traditions en enregistrant les répertoires des derniers porteurs de ces formes musicales. Cela a conduit à un renouveau de la pratique avec le revival folk des années 1970-1980, revitalisant les bals et festivals.



© Les Amis de la Bourrée historique - archive

La question de la patrimonialisation se pose : comment transmettre cette tradition vivante sans la figer ? Dans l'Artense, un plateau rural entre le Puy-de-Dôme et le Cantal, le violon est l'instrument prédominant. Il est apprécié pour sa mobilité et son expressivité, et il a été central dans les moments festifs et communautaires.

Le violon de l'Artense se distingue par plusieurs caractéristiques stylisées. Il est joué de manière rythmique pour accompagner les danses, avec des gestes percussifs et des mélodies adaptées aux pas des danseurs. Les musiciennes utilisent des ornementations comme des glissandi et des variations rythmiques. Ce violon, lorsqu'il est associé à d'autres instruments comme la cabrette ou l'accordéon, enrichit la musique sans effacer la mélodie principale.

Cet instrument est lié à la danse et à la communauté : aujourd'hui, le renouveau du violon de l'Artense se manifeste dans des festivals et des ateliers, où les jeunes musiciens réinterprètent ces traditions.

Annexe n°4 : Enquête auprès des habitants de Cros : démarche, questions, répondants et déroulé

Un échange préalable avec Alexis Charlanne, membre de l'association et ancien volontaire en service civique ayant mené en 2023 une enquête locale sur l'alimentation durable, a permis d'éclairer la méthodologie. Plusieurs caractéristiques du territoire ont été identifiées comme structurantes, comme :

- Le vieillissement de la population
- La fracture numérique importante
- Les oppositions politiques et relationnelles au sein du village
- La nécessité d'un vocabulaire adapté
- La présence possible d'illettrisme dans une certaine tranche d'âge

Ces éléments ont conduit à privilégier une démarche de terrain en porte-à-porte, en petits groupes avec des questions ouvertes et adaptées aux différents profils rencontrés, notamment aux agriculteurs qui sont des acteurs majeurs du territoire.

I. Questions

L'objectif était d'encourager une conversation ouverte et non un questionnaire.

Voici les questions qui ont permis d'ouvrir la discussion avec les habitants :

1. Pouvez-vous vous présenter (âge, profession, situation maritale…) Et depuis combien de temps habitez-vous à Cros ?
2. Fréquentiez-vous le café-bar « Pepette » lorsqu'il était ouvert ? Si oui, qu'est-ce qui vous attirait dans ce lieu et quels souvenirs en gardez-vous ?
3. Avez-vous connaissance de ce qu'il va devenir ? Qu'espérez trouver dans ce nouveau lieu ?

4 Quel type d'événement souhaiteriez-vous voir à Cros pour animer le village ? Qu'est ce qui vous amènerait à y participer ?

5 Êtes-vous sensible aux musiques traditionnelles de la région ? Les connaissez-vous ? Aimeriez-vous les voir au cœur d'événements dans le village ?

II. Profils des personnes interrogées

Au total, huit entretiens ont été menés (dont deux couples), avec des personnes couvrant une large tranche d'âge, de trente à soixante-dix ans environs, avec :

Des habitants actifs / néo-ruraux (de trente à soixante ans) : musiciens, maraîchers, agriculteurs, artisans, personnes encore en activité. Souvent moteurs de projets en demande de lieux de rencontre, d'événements culturels réguliers et ouverts.

Des habitants retraités (de soixante à quatre-vingt ans) : anciens agriculteurs, habitants de longue date ou résidents secondaires devenus permanents. Leurs attentes sont plus modérées, avec une priorité à la convivialité et à la cohésion sociale.

Des familles / parents souhaitant des activités adaptées aux enfants avec des animations courtes et accessibles.

III. Déroulement et réception de l'enquête

L'enquête s'est concentrée sur la commune de Cros seulement. Sept enquêteurs se sont répartis en trois groupes afin de couvrir différents secteurs de la commune. Sur vingt maisons ciblées, quinze habitants ont accepté de répondre.

Les réactions ont été contrastées, avec certains refus directs ou absences de réponse (maisons secondaires ou inoccupées, habitants malentendants), des réponses parfois brèves ou prudentes, mais également plusieurs échanges approfondis et constructifs.

Au delà des réponses formelles, ces rencontres ont mis en évidence un contexte local marqué par une fragmentation relationnelle (désaccords anciens, rivalités associatives ou politiques), une forme de lassitude vis-à-vis des projets perçus comme n'ayant pas perduré, ou encore un scepticisme quant à la capacité des nouvelles initiatives à s'inscrire dans la durée.

Plusieurs habitants ont évoqué un manque de continuité dans les projets passés, parfois attribués à une faible implication des jeunes générations. Ce sentiment semble influencer la réception des propositions actuelles, souvent accueillies avec prudence.

Annexe n°5 : Identification et cartographie des partenaires

I. Liste des partenaires du projet

nom de l'association	ADRESSE, et ville	type d'activité	description	représentant	contact
Les amis de la chapelle du Roc	Antignac 15240	Patrimoine	préservation de la chapelle du Roc	Jean-Yves MARQUET	09.75.58.07.37
La soie au fil de la sumene	19 RUE PAUL ANTOINE MIRANDE, 15240 ANTIGNAC	Culturel	animer des activités artisanales et culturelles au travers d'un atelier de peinture	Simone Chapel, présidente	
POUCELINA PERMACULTURE	BOURG 63690 AVEZE(mairie)	Nature	Permaculture, agroforesterie	Jessica Moreau	poucelina.63190@gmail.com
Avèze Nature et Patrimoine	BOURG 63690 AVEZE(mairie)	Nature / Patrimoine	Protection et valorisation	—	07.85.38.91.64
Faï Dansa	La Garde Bagnols 63810	Danse	Danse traditionnelle	—	06.81.88.62.37
JVBB	Le Bourg, 63810 Cros	Nature	Biodiversité, jardinage	Pascal Chaumet	8 95 68 68 40
Jardiniers des Pays d'Auvergne	Le Bourg, 63810 Cros	Nature	Taille, greffe, jardins	Jean-Marc Leporcq	
Nature et petit patrimoine de Bagnols	Le Bourg, 63810 Cros	Patrimoine	Petit patrimoine rural	—	
Les Vijaneux	Salle des fete de Ceyssat	Théâtre	Création et représentation de spectacles	France Séguin	06.68.89.43.35 vijaneux@gmail.com
L'Oasis d'à côté	6, allée du Riou, champs sur tarentaine marchal 15270	Culture	cette association a pour but l'organisation d'un festival culturel intitulé C Mouvoir	Aniïg BOURNIGAULT, Présidente	loasisdacote15@gmail.com
Parole de tilleul	mairie, Marchal champs sur tarentaine marchal 15270	Patrimoine, culture	l'association oeuvre à la sensibilisation et à la sauvegarde du patrimoine du village de Marchal	Ginette MALGUID, Présidente	6 71 78 72 76
Aventurine		Culture	Animations culturelles familiales	Anne Meunier	06.74.25.80.20 annemeunier@gmail.com

© FERNANDES Thibaut - Liste des partenaires sur le territoire - Excel - M1 DPEC ACTT - UCA

ANIMS ARTENSE	Le Bourg 63810 Cros	Culture / Animation locale	fêtes locales, manifestations festives, randonnées pédestres, équestres, VTT		
ASSOCIATION SEMAINE RADIEUSE	219 che Prade, 63810 CROS	Culture / Événementiel	Promotion de l'art et des artistes dans la ville de Cros		
UN JARDIN POUR MON P0TE AGE	Le bourg 63810 Cros	Nature / Jardin / Social	Gérer des terres afin de créer des jardins biodynamiques pour en faire profiter le plus grand nombre		
ASSOCIATION DES TILLEULS	Bourbouloux 63810 CROS	Patrimoine / Environnemen	Veiller et participer à la protection et à la sauvegarde de deux anciens tilleuls (17è siècle)		
FOYER DES CAVALOS	63 Place Adhemar de Cros, 63810 Cros	Social / Loisirs	Organisation d'activités éducatives, sociales, récréatives et de sport loisirs.		
ARTENSE 4 X 4	BAR DU CENTRE, Cros 63810	Sport / Loisirs de plein air	Les randonnées motorisées et la découverte des région		
CAVALOS 4 X 4	Le Bourg, 63810 Cros	Sport / Loisirs motorisés	Randonnées motorisées et découverte de la région		
Les Baladins	Le Bourg, 63810 Cros	Théâtre	Théâtre amateur		
AMICALE DE CROS ARTENSE	Le Bourg, 63810 Cros	Animation	Organisation d'activités éducatives sociales récréatives et sports loisirs		
Les Caméléons des Dômes		Théâtre	Troupe intercommunale		6 73 83 73 62
Bruyère et Jonquilles	63740 GELLES(mairie)	Culture	Groupe folklorique	Robert MAZAL	06.10.87.57.68

Les Mots Dits Gellois	46, Grand'Rue, Le Bourg, 63740 GELLES(mairie)	Théâtre	Théâtre amateur, sketches	Jean-Marc Morges	06.82.36.57.82
Les Bergers et Pastourelles	Place du Docteur Godonnèche (mairie)La Tour d'Auvergne 63680	Danse / Patrimoine	Groupe folklorique	Monique Basset	6 73 21 59 63 monique-basset@orange.fr
Atelier Patois	Place du Docteur Godonnèche (mairie)La Tour d'Auvergne 63680	Patrimoine	Langue et culture régionale		
ADEL	101 place des Bessardoux 63690 Labessette	Nature	Défense de l'environnement	Claude COUSSERAND	8 36 40 08 75 59 acousserand@gmail.com
La Guinguette Etc	la ganne, 63690 Larodde	Culture	Concerts, ateliers, spectacles	Aurore Grelier	8 60 81 75 70 laguinguetteetc@gmail.com
Larodde, mémoire et patrimoine	Larodde 63691	Patrimoine	Mémoire locale		06.83.27.91.72 laeoddememoirerpatrimoine@gmail.com
Les Voix Lactées	Bourg d'Olby, 63210 Olby	Chant	Chant choral	Virginie Lavigne	04.73.88.20.13 v_lavigne@aol.fr
De Sioule à Pierre Signée	MAISON DES ASSOCIATIONS Mazayes	Théâtre	Création théâtrale	Dominique Amossé	6 73 88 77 38
Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	Montlosier, 63970 Aydat	Nature / Patrimoine / Territoire			
Truc'Much	Mairie 63210 Nébouzat	Théâtre	Théâtre amateur	Jocelyne Bertrand	06.07.66.93.68 jocelyne63@wanadoo.fr

Les Ménestriers d'Auvergne	Mairie Olby 63257	Musique	Musique traditionnelle	Vincent ARNAUD	
Les Musicales d'Orcival	Pl. de la Basilique, 63210 Orcival, France	Musique	Concerts de musique classique	Jean-Marie Rataille	06.12.32.74.36 musicales.orcival@gmail.com
La Pierre qui Sonne	Place de la Fontaine 63210 Rochefort-Montagne	Patrimoine	Petit patrimoine, expositions	Florence Pertille	lapierrequisonne63@gmail.com
La Bourrée de Rochefort	Abattoirs, 63210 ROCHEFORT MONTAGNE	Danse / Patrimoine	Danses traditionnelles et spectacles	Claude Bernard	07.89.68.93.27
Chorale La Gentiane	place de la mairie "Saint Pardoux 63680 La Tour d'Auvergne"	Chant	Chorale	présidente : Christiane Gaydier	
La Caravane	37 route de la Vallée, Saint-Bonnet-Près-Orcival 63326	Théâtre	Théâtre itinérant	Agnès PAIRE	caravanecook@gmail.com
Le Lien	38 route de la Vallée, Saint-Bonnet-Près-Orcival	Culture / Nature	Marché local, jardin partagé	Vincent Blot	06.50.37.60.11 assolelien63@gmail.com
Au Pays des Sources	Saint-Bonnet-Près-Orcival 63326	Patrimoine	Valorisation locale	Laurent Beaudonnat	laurent.beaudonnat@laposte.net
Vareilles Patrimoine	Saint-Bonnet-Près-Orcival	Patrimoine	Patrimoine rural		
Saint-Bonnet Patrimoine	Saint-Bonnet-Près-Orcival 63326	Patrimoine	Histoire locale		
Au Pays des Noisettes	42 route de la Vallée, Saint-Bonnet-Près-Orcival 63326	Patrimoine	Culture agricole	Marie COURET	titi.mary@yahoo.fr

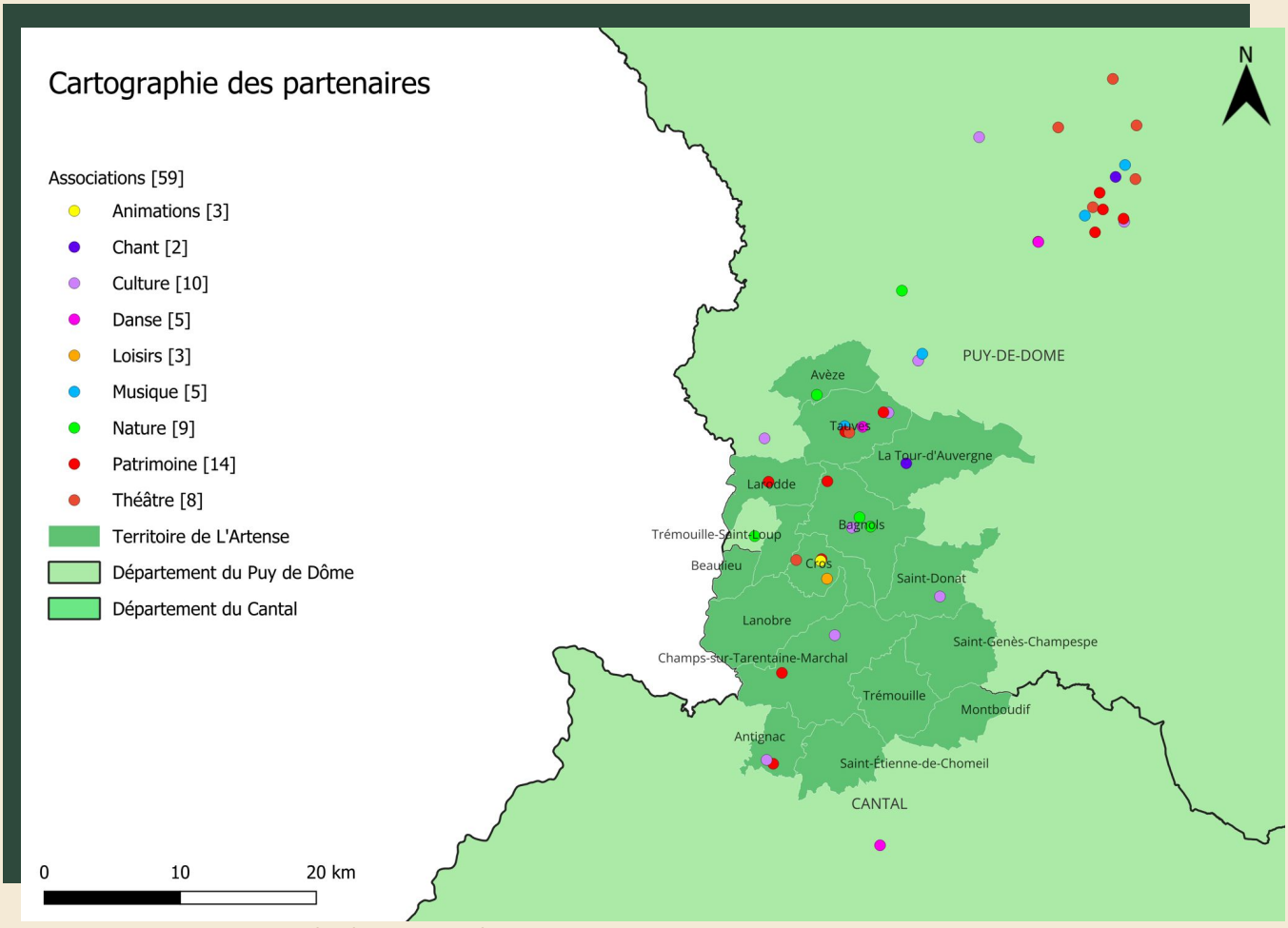
SAINT DONAT ANIM'S	Le Bourg, Saint-Donat 63680	Culture	l'organisation de manifestations festives, loisirs ou culturelles	Marine Vergne, présidente	donatanims63@hotmail.com
SOULOU Country	Le Bavet, 15400 Saint-Étienne-de-Chomeil(mairie)	Danse country		Sandrine DELPEUCH, Présidente	04 71 78 32 57
La Boîte à Musique	1 Place de la Mairie, 63210 Saint-Pierre-Roche	Musique	École de musique, éveil musical	Antoine Lassalas / Michel Massard	06.24.30.61.00 laboiteamusique63@gmail.com
Association Sancybérie	Le Pont, 63950 Saint-Sauves-d'Auvergne	Culture	Animations culturelles	Roman J'BANOV	06 10 56 31 81
CNIMA	135 rue Jean Ferrat, Saint-Sauves-d'Auvergne 63397	Musique	Accordéon		04.73.22.27.45 contact@cnima.com
Natur'Ailes	Le Bourg, Saint-Julien-Puy-Lavèze	Nature	Faune et flore	Claire Pradel	06.86.37.38.09 natur.ailes@lilo.org
Biloba	Piquat 63210 SAINT-PIERRE-ROCHE	Nature	Environnement	Muriel DUGUET	06 52 82 59 60 muriel.biloba@gmail.com
Les Amis de la Pierre	1 place de la mairie,Saint-Pierre-Roche 63210	Patrimoine	Restauration patrimoine bâti	Michel Massard	06 51 01 73 93 asso@adlp.saltimbanque.org
Millesources et Haute Dordogne AMELI	Maison Bourgeix Estériches 19160 LA TRONCHE	Culture	Animations locales	Nathalie YERAMIAN	06 87 68 71 43
Rencontres à la Bascule	1 place de l'Église, Tauves 63690	Culture	Conférences et expositions	Gérard Servière	07 88 99 39 62 rencontres.bascule@gmail.com
La Bourrée de Tauves	2 place de l'Église, Tauves 63690	Danse	Danse traditionnelle	—	

Atelier Musical de Tauves	3 place de l'Église, Tauves 63690	Musique	Solfège, chant, instruments	Sylvie Boyer	06 30 91 42 97 sylvie.boyer524@orange.fr
Atelier Patois Tauves	4 place de l'Église, Tauves 63690	Patrimoine	Langue régionale	Roger MANRY	04 73 65 51 18
Chemins et Patrimoine Tauvois	5 place de l'Église, Tauves 63690	Patrimoine	Chemins, patrimoine rural	Michel PAPON	630226397 michel.papon9@wanadoo.fr
Les Laquais	6 place de l'Église, Tauves 63690	Théâtre	Théâtre amateur	MARCILLAT Hervé	tel:06 80 25 50 33 rv.marcillat@gmail.com

© FERNANDES Thibaut - Liste des partenaires sur le territoire sur Excel - M1 DPEC ACTT - UCA

Ce document permet de classifier les différents partenaires ainsi que leurs périmètres d'actions. Ce tableau sera envoyé en version numérique afin de permettre à l'association de collecter plus facilement les informations en ligne (lien de chaque structure) mais également de le tenir à jour lors de la création de nouvelles associations culturelles.

II. Cartographie des partenaires sur un territoire plus large



© BOUCHET Laura - Cartographie des partenaires hors Artense sur QGIS - M1 DPEC ACTT - UCA

Annexe n°6 : Fiches actions des micro-événements

I. Les Rendez-vous partagés

SOIRÉE CONVIVIALE

Cet événement est vu comme un élément de lancement globale des micro événements, afin de s'inscrire dans le paysage. Il est cependant réplicable par commune, pour lancer la série dans chacune des communes de l'Artense.

THÉMATIQUE

CONVIVIAL CULTURE

NOM :

Les Rendez-vous partagés

PRÉSENTATION :

Ce premier évènement prend place à la salle des fêtes de Cros. L'objectif de ce rendez-vous est de permettre de lancer la série de micro événements, tout en permettant aux habitants de se rassembler autour de l'alimentation et la musique traditionnelle. Nous avons pensé à une soirée sans thématique afin d'avantage fédérer les habitants, notamment dans ce contexte pré-électoral. Nous souhaitons également mettre en avant les producteurs locaux en avant

PUBLIC VISÉ :

→ Les habitants de Cros et de l'Artense
→ Adultes et enfants
→ Les résidents des maisons secondaires

PARTENAIRES :

→ Producteurs locaux de Cros
→ Boucherie de Bagnols
→ Voir cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ Matériel pour les effets sonores
→ Mobiliers de la salle communale (chaises (x50) & tables)
→ Rallonges et multiprises électriques

BESOINS HUMAINS :

→ 6 bénévoles minimum pour :
- Accueil du public
- Gestion de la buvette
- Logistique et installation
- Coordination générale et imprévus

→ Musiciens participants au bœuf musical

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Accueil du public → 19h00
→ Discours présentatif → 20h
→ Temps apéritif / buffet convivial → 20h30
→ Bœuf musical → 21h
→ Temps d'échange libre et clôture de la soirée (horaire varié selon la fin du temps de musique)

ORGANISATION EN AMONT :

→ Préparation et présentation du buffet au début de l'après-midi → 14h à 16h
→ Installation de la salle 2h avant l'arrivée du public (tables, chaises, buvette, buffet) → 17h
→ 2h avant installation du son pour les artistes et tests sonores pour eux → 17h30

© AMBLARD Justine - Fiche action soirée conviviale - M1 DPEC ACTT - UCA

© AMBLARD Justine - Fiche action soirée conviviale - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage...)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
→ Respect des normes alimentaires
→ Respect des normes de sécurité de la salle polyvalente

CUISINE / RESTAURATION :

→ Plateaux fromages (producteurs de Cros)
→ Charcuteries (boucherie de Bagnols)
→ Boissons (rosé, bière en fût, boissons soft (jus de pomme local des Combrailles)

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Achat des produits pour la restauration (pain, fromage, boissons) = **350/400€**
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Location de la salle = ?
TOTAL : env. 460 €

Recettes :

→ Dons libres des participants
→ Vente de boissons (buvette)

PLAN B :

→ Événement organisé en intérieur : **non concerné**

PRECONISATION DE LIEUX :

→Toutes les salles des fêtes / salles municipales / salles polyvalentes de l'Artense peuvent accueillir ce micro événement

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

II. Ciné-débat : Nos agriculteurs, note quotidien

CINÉ-DÉBAT

Le ciné débat est un micro événement qui est facilement réplicable dans un lieu public de l'Artense, et sur des thématiques variées selon la projection.

THÉMATIQUE

AGRICULTURE RURALITÉ

NOM :

"Nos agriculteurs, notre quotidien"

PRÉSENTATION :

Ce ciné débat sur l'agriculture est un micro événement porté par l'association HP&T. Il se déroulera à la salle des fêtes de Cros avec pour objectif de regrouper les habitants autour d'un thème commun. Un intervenant extérieur participera également afin de structurer de manière professionnelle et neutre les échanges du débat.

PUBLIC VISÉ :

→ Les agriculteurs de l'Artense
→ Les habitants
→ Les familles avec enfants
→ Adultes et jeunes adultes intéressés par les questions agricoles

PARTENAIRES :

→ La Mairie
→ Voir cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ Matériel de projection (vidéo projecteur)
→ Espace de projection (mur blanc par exemple ou toile de projection)
→ Matériel pour les effets sonores
→ Mobiliers (chaises (x50) & tables (x4))
→ Rallonges et multiprises électriques (x4)

BESOINS HUMAINS :

→ 1 bénévole à l'accueil du public + aide volante
→ 1 bénévole pour présentation du film / gestion de la technique audiovisuelle
→ 2 bénévoles à la partie restauration
→ 1 intervenant extérieur (animation du débat)

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Accueil du public → 19h30
→ Présentation de la soirée et du thème → 20h
→ Projection du film / court-métrage → 20h30
→ Débat animé avec l'intervenant extérieur → 21h/ 21h 15
→ Temps convivial : apéritif / repas dinatoire → 21h30
→ Clôture et annonce du prochain micro événement → 22h

ORGANISATION EN AMONT :

→ 2 h en avance préparation de la salle, mise en place de l'espace de projection et tests techniques, de l'espace de restauration pour l'accueil du public à 20h (17h30/18h)

© AMBLARD Justine - Fiche action Ciné-débat - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage...)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
→ Respect des normes de sécurité de la salle polyvalente

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Droits de diffusion / location du film = **250€**
→ Achat des produits pour la restauration (pain, fromage, boissons) = **350/400€**
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Location de la salle = ?

Recettes :

→ Dons libres des participants
→ Vente de boissons (buvette)

PLAN B :

→ Événement organisé en intérieur : **non concerné**

PRECONISATION DE LIEUX :

→ Toutes les salles des fêtes / salles municipales / salles polyvalentes de l'Artense peuvent accueillir ce micro événement, avec un matériel de projection visuelle et sonore

→ Possibilité de modifier le cadre de l'événement, en cas de projection extérieure un soir, le lieu est transposable dans toutes les communes mais également dans les hameaux des villages, les espaces au bords des étendues d'eaux et des paysages de l'Artense

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

© AMBLARD Justine - Fiche action Ciné-débat - M1 DPEC ACTT - UCA

COURTS MÉTRAGES SUR CETTE THÉMATIQUE :

Les Défis d'une autre Agriculture, Tatjana Mischke, 2018 (52min) - documentaire
Comment réinventer une agriculture alternative au modèle industriel ? Éléments de réponse recueillis auprès d'agriculteurs en France et en Allemagne.

Vache folle, la Bretagne au cœur de la crise, Marion Guégan, 2024 (50min) - documentaire
En 1991, pour la première fois, un cas de vache folle est détecté en France, dans les Côtes d'Armor. Les dérives d'un monde agricole moderne sont alors montrées du doigt. La crise de la vache folle, la plus grande crise sanitaire de cette fin de XXe siècle, révèle surtout des failles dans le contrôle sanitaire. La législation sera ensuite profondément refondue, renforçant la traçabilité et la sécurité alimentaire pour éviter de nouveaux scandales. Plus de 30 ans après, les habitants et éleveurs de Bretagne se souviennent de ce traumatisme.

La Ferme de Sophie, Nathalie Lay, 2022 (14min) - documentaire
Documentaire portrait de Sophie Berly, fille d'éleveur, passionnée d'élevage depuis l'enfance et ne supportant plus de séparer les veaux de leur mère pour la production laitière, elle crée son système de A à Z de veaux sous la mère qu'elle nous présente en immersion avec ses animaux dont elle a le plus grand respect. Une ode à la gentillesse...

La Ferme d'Emilie, Nathalie Lay, 2019 (24min) - documentaire
Sur les traces de son père, Émilie donne tout pour produire la meilleure viande possible tout en respectant au mieux le bien-être de ses animaux. Jusqu'à monter le projet d'un abattoir mobile pour reprendre la main sur l'abattage et créer ainsi le premier label éthique du bien-être animal en élevage.

Je ne reprendrai pas la Ferme, Aurélie Berlet, 2023 (38min) - documentaire
Damien est fils d'éleveurs laitiers. Il a fait le choix de ne pas reprendre l'exploitation de ses parents pour une vie d'artiste. Loin de balayer pour autant ses racines, il utilise alors la ferme familiale comme laboratoire de création. Ses parents, sa sœur, les outils agricoles deviennent alors les acteurs de ses mises en scène ou se croisent divinités, drag Queens et créatures mystiques.

AMAP Bio, Culture extraterrestre, Nicolas Barbier, 2014 (20min) - documentaire
Ce documentaire porte sur les enjeux écologiques, socio-économiques et territoriaux des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Il se focalise sur des AMAP biologiques concentrées dans le département de la Somme au nord de la France.

FILMS SUR CETTE THÉMATIQUE :

La Ferme des Bertrand, Gilles Perret, 2023 (1h29) - documentaire
Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois et le sera pendant 50 ans. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et à sa femme Hélène. Vingt-cinq ans plus tard, le réalisateur reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main.

La Ferme à Gégé, Florent Verdet, 2023 (1h11) - documentaire
Gérard Coutances, dit Gégé, vit depuis 3 générations en fermage dans le bocage normand. Dans les années 1990, totalement endetté, il transforme son exploitation en un lieu d'accueil pour enfants. La ferme à Gégé devient un lieu unique d'accueil en France. Aujourd'hui, en l'absence de successeur et menacée d'expulsion, la ferme à Gégé risque de disparaitre et avec elle un regard si particulier sur la pédagogie et la culture populaire.

Semer et récolter, Eric Le Roch, 2025 (1h34) - documentaire
"Semer et récolter" accompagne pendant une année la vie quotidienne de trois familles d'éleveurs agriculteurs dans le Perche, à 150 km de Paris. Face à la modernisation et aux règles qui évoluent sans cesse, ils et elles s'adaptent, jour après jour, pour ne pas subir, inventent pour aller de l'avant, et continuent à vivre de leur métier pour transmettre leur passion à ceux qui leur succèderont.

Petit Paysan, Hubert Charuel, 2017 (1h30) - thriller
Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa soeur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

Nous Paysans, Fabien Béziat, 2021 (1h30) - documentaire
En à peine un siècle, le monde des paysans français a été bouleversé. Alors qu'ils constituaient la grande majorité du pays, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une minorité et se retrouvent confrontés au défi de nourrir la France.

III. Graine de lien

GRAINES DE LIENS

Ce projet d'événement est spécifique à la commune de Cros qui dispose de sa serre maraîchère. L'objectif est d'attirer les habitants des communes voisines et sensibiliser à l'alimentation durable et locale, notamment en impliquant les enfants.

THÉMATIQUE

ALIMENTATION DURABLE

NOM :

Graines de liens

PRÉSENTATION :

Cet événement prendra place un mercredi ou un vendredi après-midi (puis plus tard dans la soirée). Il se déroulera à la serre maraîchère de Cros autour d'ateliers pédagogiques sur le thème de l'alimentation durable. Il donnera suite à un repas convivial en soirée autour des produits de la serre récoltés et d'autres produits locaux dans une ambiance musicale. L'objectif est **d'attirer les habitants de l'Artense** autour d'une animation unique et de valoriser l'alimentation durable.

PUBLIC VISÉ :

→ Les habitants de Cros et des communes voisines
→ Adultes et enfants

PARTENAIRES :

→ Mairies
→ Ecole de Cros et écoles voisines
→ Voir la cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ Tables (x10) et chaises (x50)
→ Rallonges et multiprises électriques (x4)
→ Outils de jardinages (pelles, arrosoirs,...)
→ Bacs ou pots de plantation
→ Gants de jardinage (adultes/enfants)
→ Poubelles et sacs de tri

BESOINS HUMAINS :

→ Minimum 10 bénévoles pour les ateliers à la serre (accompagnement des enfants et appuis pédagogiques)
→ Dizaine de bénévoles pour le repas/buvette du soir (préparation, service, gestion de la buvette)

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Atelier à la serre (plantation, jeux et quizz) → 15h à 17h
→ Temps d'échange libre et rangement partiel de l'atelier = transition vers la soirée → 18h
→ Repas conviviale à partir des légumes de la serre, musique traditionnelle en fond → 20h30
→ Mot de remerciement, valorisation des partenaires, annonce futur événement → 21h30

ORGANISATION EN AMONT :

→ Planification des ateliers pédagogiques (1 mois à l'avance)
→ Commande des plants, graines ou autres (1 mois à l'avance)
→ Préparation du buffet et de l'espace buvette (jour J, préparation en matinée)
→ Préparation du son pour la musique (17h30)

© AMBLARD Justine - Fiche action Graines de liens - M1 DPEC ACTT - UCA

© AMBLARD Justine - Fiche action Graines de liens - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage, bouche-à-oreille)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique + accès point d'eau (lavage de mains)
→ Respect des normes alimentaires
→ Respect des normes de sécurité de la salle polyvalente

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Achat pour atelier de la serre = **300€**
→ Achat des produits pour la restauration (pain, fromage, boissons) = **350/400€**
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Location de la salle = ?
TOTAL : 460 €

Recettes :

→ Dons libres des participants
→ Vente de boissons (buvette)

PLAN B :

→ Location d'un barnum (installé sur la place de la Mairie)
→ Eclairage pour l'intérieur
→ Rallonges et multiprises électriques
→ Système de lestage et sécurisation du barnum (poids / sangles)
→ Signalétique de redirection vers le nouvel espace

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

IV. Nos réveillés d'antan

RÉVEILLÉS

Cet événement est vu comme un élément de valorisation du patrimoine du territoire. Les Réveiller sont des animations mythiques qu'il doit être mis en avant. L'objectif est d'introduire un potentiel renouveau de ces soirées, ceux là sur toute l'Artense.

THÉMATIQUE

TRADITION PATRIMOINE

NOM :

Nos Réveillés d'antan

PRÉSENTATION :

"Nos Réveillés d'antan" est une soirée patrimoniale consacrée à la transmission des traditions locales et de l'échange intergénérationnel. Il est pensé afin de remettre les réveillées au goût du jour à travers des témoignages, des photographies d'époque autour de chants et de musiques traditionnelles, jouées lors de ces moments de vie. Il est ici question de mémoire collective et de partager entre génération un patrimoine immatériel important de l'Artense.

PUBLIC VISÉ :

→ Les habitants de Cros et de l'Artense
→ Adultes et enfants
→ Les résidents des maisons secondaires

PARTENAIRES :

→ Voir cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ Ressources (photographiques, sonores...)
→ Espace d'exposition couvert
→ Instruments de musiques adaptés
→ Éléments décoratifs rappelant une veillée (bois, couvertures, objets anciens)
→ Mobiliers (chaises (x50) & tables (x4))
→ Rallonges et multiprises électriques (x4)
→ Eclairage de bonne qualité pour les documents

BESOINS HUMAINS :

→ 6 à 8 bénévoles minimum pour :
- Accueil du public / coordinateur
- Gestion de la buvette
- Logistique et installation
- Coordination générale et imprévus

→ Musiciens traditionnels (1 à 3)
→ Intervenant spécialiste du sujet

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Accueil du public → 21h
→ Visite de l'espace des documents, des ressources, archives et discussions libres → 21h15
→ Témoignage, interventions, musiques et chant → 21h30
→ Clôture avec l'avis des participants → 22h15

ORGANISATION EN AMONT :

→ Recueil de documents et des ressources nécessaires → minimum 2 mois à l'avance
→ Organisation de l'exposition, des chants et de la musique → 1 mois minimum avant
→ Préparation du lieu de réception (exposition, son, visuels, buvette) → 14h (le jour J)

© AMBLARD Justine - Fiche action Révellés - M1 DPEC ACTT - UCA

© AMBLARD Justine - Fiche action Révellés - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage...)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
→ Respect des normes de sécurité du lieu de réception

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Achat des boissons = **150€**
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Location de la salle = ?
→ Intervenant spécialisé = ?
TOTAL : 210 €

Recettes :

→ Dons libres des participants
→ Vente de boissons (buvette)

PLAN B :

→ Événement organisé en intérieur : **non concerné**

PRECONISATION DE LIEUX :

→Toutes les salles des fêtes / salles municipales / salles polyvalentes de l'Artense peuvent accueillir ce micro événement

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

V. Premiers pas au violon

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Cet événement est une source de valorisation du patrimoine musical. A travers des ateliers, l'objectif est de transmettre un savoir aux participants tout en les incluant dans des groupes pédagogiques et en leur apprenant la diversité qu'est le violon. Le but est de transmettre cela au sein de toute l'Artense.

THÉMATIQUE

VIOLON MÉDIATION

NOM :

Premiers pas au violon

PRÉSENTATION :

"Premiers pas au violon" est un atelier d'initiation au violon pour ces participants. Pendant deux heures, les participants découvrent l'instrument, son histoire dans le territoire, son fonctionnement et ses spécificités. Dans un deuxième temps, ils peuvent alors essayer d'en jouer, encadrée par un ou des professionnels. Cet événement permet de passer du rôle de spectacteur à celui d'acteur, tout en valorisant la transmission musicale. C'est un événement répkicable pour d'autre commune mais peut également convenir pour le festival Artense, Culture et Violon.

PUBLIC VISÉ :

→ Les habitants de Cros et de l'Artense
→ Adultes et enfants
→ Les résidents des maisons secondaires

PARTENAIRES :

→ Voir cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ 8 à 12 violons (voir avec école de musique et musiciens) + matériel pour jouer
→ Matériel de sonorisation
→ Chaises (x50)
→ Tables (x10)

BESOINS HUMAINS :

→ 6 à 8 bénévoles minimum pour :
- Accueil du public / coordinateur
- Logistique et installation
- Coordination générale et imprévus

→ Musiciens pédagogues (x3 à 5)

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Accueil du public → 15h
→ Présentation du violon (histoire, importance dans l'Arense, démonstration) → 15h30
→ Atelier particpatif → 16h30
→ Démonstration collective et fin de l'événement→ 17h30

ORGANISATION EN AMONT :

→ Contact des professeurs et musiciens → 5 mois minimum à l'avance
→ Location du matériel → 5 mois à l'avance
→ Préparation de l'atelier dans les lieux → à 10h le jour J

© AMBLARD Justine - Fiche action Musique traditionelle - M1 DPEC ACTT - UCA

© AMBLARD Justine - Fiche action Musique traditionelle - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage...)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
→ Respect des normes de sécurité du lieu de réception

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Intervention des musiciens et internants → ?
→ Location des instruments = ?
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Location de la salle = ?
TOTAL : ?

Recettes :

→ Dons libres des participants

PLAN B :

→ Événement organisé en intérieur : **non concerné**

PRECONISATION DE LIEUX :

→Toutes les salles des fêtes / salles municipales / salles polyvalentes de l'Artense peuvent accueillir ce micro événement ainsi que toutes les manifestions en lien avec la musique traditionnelle comme Artense, Culture et Violon

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

VI- Votre tiers-lieu, vos idées

TIERS LIEU

Cet événement est un atelier de discussion autour de sujet de création futur sur l'Artense. Cette fiche est particulière à Cros et son futur tiers-lieu mais peut être adaptable pour chaque projet futur sur le territoire. L'objectif est d'inclure les habitants dans les réflexions et dans l'organisation de ces projets.

THÉMATIQUE

CO-CRÉATION PARTICIPATION

NOM :

Votre tiers-lieu, vos idées

PRÉSENTATION :

"Votre tiers-lieu, vos idées" est un atelier participatif visant la futur création du tiers-lieu de Cros. Autour de cet événement, l'objectif est de réunir les membres de l'association et les habitants autour des futurs actions et manifestations que proposera cette structure. Grâce à cet événement, les habitants pourront communiquer leurs idées, leurs attentes et leurs besoin concernant l'usage de cet établissement. Cet événement vise à contribuer directement au projet de tiers-lieu et de sa réussite en impliquant directement les futurs participants et créer une réelle dynamique participative autour de la phase de conception.

PUBLIC VISÉ :

→ Les habitants de Cros et de l'Artense
→ Membres de l'association
→ Acteurs locaux

PARTENAIRES :

→ Voir cartographie

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

→ Ordinateur + vidéoprojecteur (présentation du projet)
→ Panneaux d'affichage ou tableau d'écriture (afin de noter les idées) + crayons (x20)
→ Chaises (x50)
→ Tables (x20)

BESOINS HUMAINS :

→ 6/7 bénévoles
- Supervision générale / présentation du projet
- Animateurs des échanges
- Prise de note et encadrement des personnes
- Restauration / buvette

DÉROULEMENTDE L'ÉVÉNEMENT

→ Accueil du public → 18h
→ Présentation du projet → 18h30
→ Atelier de co-construction en groupe → 18h30 à 19h15
→ 19h30 → Restitution collective et mise en commun des idées
→ Fin de l'événement à 20h après le verre de l'amitié

ORGANISATION EN AMONT :

→ Préparation de la présentation du projet et définition des objectifs que la structure se fixe → 1 mois en avance
→ Préparation de la salle → à 15h le jour J
→ **Après l'événement → Prévoir une restitution de ce micro-événement pour tous les habitants**

© AMBLARD Justine - Fiche action Tiers lieu - M1 DPEC ACTT - UCA

© AMBLARD Justine - Fiche action Tiers lieu - M1 DPEC ACTT - UCA

COMMUNICATION : LANCEMENT 1 MOIS AVANT LE JOUR J

→ Affiches dans le village et lieux stratégiques
→ Flyers distribués dans les boîtes aux lettres
→ Relais par la mairie (panneau d'affichage...)
→ Presse local (exemple la Montagne)
→ Réseaux sociaux et newsletter
→ Site communal et de l'association

SÉCURITÉ / HYGIÈNE :

→ Présence d'une trousse de premiers secours
→ Accès aux sanitaires
→ Mise à disposition de gel hydroalcoolique
→ Respect des normes de sécurité du lieu de réception

BUDGET PRÉVISIONNEL (ESTIMATIF) : POUR 50 PERSONNES

Dépenses :

→ Rafraîchissements et collation = **170€**
→ Impression des supports de communication = **60€**
→ Matériel atelier = **45€**
→ Location de la salle = ?
TOTAL : 255€

Recettes :

→ Dons libres des participants
→ Recette buvette

PLAN B :

→ Événement organisé en intérieur : **non concerné**

PRECONISATION DE LIEUX :

→Toutes les salles des fêtes / salles municipales / salles polyvalentes de l'Artense peuvent accueillir ce micro événement

APRÈS L'ÉVÉNEMENT – ÉVALUATION :

→ Nombre de participants
→ Points positifs (participation, qualité des échanges, convivialité)
→ Points à améliorer (organisation, communication, durée du débat)
→ Recettes
→ Commentaires

Annexe n°7 : Tiers-lieu (guide méthodologique)

I. Définition et contexte

a) Qu'est ce qu'un tiers-lieu rural ?

Un tiers-lieu est un espace hybride, situé entre les lieux traditionnels de la vie quotidienne (domicile, travail, commerces, lieux associatifs). En milieu rural, il se caractérise par une forte polyvalence, indispensable pour répondre à la diversité des besoins et assurer sa pérennité.

Il peut être à la fois :

- social et inclusif,
- économique et fonctionnel,
- entrepreneurial et innovant,
- culturel, collaboratif et vivant.

Le tiers-lieu rural est avant tout un lieu de rencontres, de partage et d'expérimentation, ouvert à tous les habitants et acteurs du territoire. On peut y travailler, apprendre, créer, s'engager, se détendre ou simplement se rencontrer. Il s'adapte aux usages locaux et évolue en fonction des personnes qui le font vivre.

b) Valeurs fondatrices

Le tiers-lieu repose sur un contrat collectif entre les individus, le groupe et l'intérêt général. Il s'inscrit dans une démarche de développement local, prenant en compte :

- les parcours individuels,
- la dynamique collective,
- la transformation du territoire.

Les valeurs centrales sont :

- l'engagement,
- la participation active,
- la réciprocité,
- la coresponsabilité.

Les usagers ne sont pas de simples consommateurs, mais de véritables acteurs et co-constructeurs du projet.

c) Rôle et fonctions du tiers-lieu

Le tiers-lieu joue un rôle de tiers-médiateur : il facilite la coopération entre des personnes d'horizons différents afin de faire émerger de nouvelles formes d'organisation sociale, économique et territoriale plus soutenables.

Il contribue à transformer le rapport au travail en valorisant le travail rémunéré mais aussi les activités non marchandes (bénévolat, projets personnels, engagement citoyen).

Il accueille une grande diversité de publics : travailleurs indépendants, salariés demandeurs d'emploi, étudiants, retraités, bénévoles, habitants engagés.Cette diversité favorise une hybridation des pratiques entre amateurs et professionnels, où l'engagement choisi prime sur le statut.

d) Gouvernance et animation

Le fonctionnement d'un tiers-lieu repose sur une gouvernance partagée et horizontale, en lien avec une structure porteuse (association, collectivité, coopérative…). Les décisions sont prises collectivement, chaque voix étant prise en compte.

Un facilitateur ou animateur joue un rôle clé :

- il mobilise les ressources humaines,
- met en relation les acteurs,
- anime la vie du lieu,
- accompagne les projets individuels et collectifs.

e) Les trois enjeux fondamentaux d'un tiers-lieu rural

La création d'un tiers-lieu doit répondre à trois niveaux d'enjeux complémentaires :

1 L'individu

Identifier les usages potentiels, leurs besoins, leurs attentes et les usages qu'ils pourraient faire du lieu.

2 Le collectif

Comprendre et renforcer les dynamiques locales existantes. Les collectifs ne se décrètent pas : ils se construisent dans le temps. Le choix de la gouvernance, du portage juridique et du modèle économique est essentiel pour assurer la pérennité du projet.

3 Le territoire

Le tiers-lieu s'inscrit dans un écosystème existant (collectivités, associations, services publics, commerces). Il doit interagir avec ces acteurs, compléter l'existant et renforcer les dynamiques locales sans les concurrencer inutilement.

II. Méthodologie de la mise en place d'un tiers-lieu

a) Comprendre et s'inspirer

1- Objectifs de l'étape

La création d'un tiers-lieu nécessite, en amont, une phase d'acculturation. Il ne s'agit pas uniquement de créer un lien physique, mais d'adhérer à une nouvelle manière de penser l'action collective, le travail et le développement local.

Cette étape vise à :

- comprendre le concept de tiers-lieu et ses multiples déclinaisons, en particulier en milieu rural,
- apprendre les enjeux de transformation sociale, d'économie sociale et solidaire (ESS) et d'entrepreneuriat social,
- accepter une évolution des pratiques individuelles et organisationnelles pour devenir acteur du changement.

2 - Principes clés

Comprendre les tiers-lieux implique de changer de regard sur les façons d'agir, de coopérer et de travailler. Le porteur de projet, comme la structure qui l'accompagne, doit être prêt à :

- questionner ses habitudes,
- s'ouvrir à l'expérimentation,
- apprendre par l'observation et l'échange avec d'autres initiatives.

3- Modalités de mise en oeuvre

Cette phase de compréhension et d'inspiration repose sur plusieurs actions complémentaires :

- Se documenter à partir de ressources existantes (publications, plateformes spécialisées, vidéos, retours d'expériences),
- S'inscrire dans des réseaux de tiers-lieux à l'échelle nationale ou régionale afin de bénéficier de ressources, d'outils et d'un accompagnement.
- Participer à des événements, rencontres et temps de formation autours des tiers-lieux pour nourrir la réflexion collective et s'inspirer de projets existants.

Les ressources documentaires et les contacts clés identifiés lors de cette étape constituent une base solide pour la suite du projet.

b) Tester et faire l'expérience

1- Objectifs de l'étape

Après une phase d'acculturation théorique, il est essentiel de passer à l'expérience concrète. Les tiers-lieux reposent sur l'échange, le partage et le vécu collectif : on ne les comprend réellement qu'en les pratiquant.

Cette étape vise à :

- comprendre le concept par le faire et l'expérimentation,
- passer de la théorie à l'empirisme,
- définir un cap collectif à partir d'expériences partagées.

2- Principes clés

La dynamique des tiers-lieux s'appuie sur l'immersion et la mise en réseau. Aller sur le terrain permet :

- de confronter ses idées à la réalité,
- d'identifier ce qui fonctionne ou non ailleurs,
- de nourrir une vision commune du projet.

Tester des tiers-lieux existants permet également de mieux cerner les rôles (porteur de projet, facilitateur, partenaires, usagers) et le fonctionnement quotidien d'un lieu.

3- Modalités de mise en oeuvre

Cette étape consiste à :

- visiter différents tiers-lieux, en privilégiant la diversité :

  > contextes territoriaux (urbain, périurbain, rural),

  > types de projets (hybrides ou thématiques),

  > modes d'organisation et de portage juridique,

- s'immerger dans les lieux : observer leur fonctionnement, participer aux activités, échanger avec les acteurs impliqués,
- rencontrer les parties prenantes clés afin de recueillir des retours d'expérience concrets.

4- Outil clé : organiser un voyage d'étude

Le voyage d'étude est un levier puissant pour rendre le projet tangible et fédérer un collectif autour d'une expérience commune. Il permet notamment :

- de s'inspirer de modèles variés,
- d'embarquer l'ensemble des parties prenantes (bénévoles, salariés, élus, partenaires),
- de partager un socle commun de références,
- d'identifier les bonnes pratiques et les écueils à éviter.

Quelques principes d'organisation :

- mobiliser un groupe représentatif du projet,
- privilégier des déplacements collectifs favorisant les échanges informels,
- visiter des tiers-lieux aux modèles parfois éloignés du projet envisagé afin de limiter les angles morts,

- anticiper les rendez-vous et valoriser le temps d'accueil des lieux visités,
- préparer un support commun (carnet de voyage) pour structurer les retours.

c) Regarder et écouter le territoire

1- Objectifs de l'étape

Un tiers-lieu ne peut exister indépendamment de son territoire. Cette étape vise à poser un diagnostic partagé, en prenant le temps d'observer, d'écouter et de comprendre les dynamiques locales avant toute décision opérationnelle.

Les objectifs principaux sont de :

- Repérer les besoins non couverts,
- Comprendre l'existant et identifier les potentialités du territoire,
- Informer, communiquer et mobiliser les parties prenantes dès le démarrage du projet.

2- Principes clés

La démarche consiste à porter un regard panoramique croisant des dimensions internes et externes:

Le territoire : caractéristiques socio-économiques, dynamiques locales, politiques publiques, équipements, services existants, inscription dans les dispositifs institutionnels.

Les acteurs locaux : collectivités, associations, habitants, entrepreneurs, entreprises susceptibles de devenir partenaires ou utilisateurs du tiers-lieu.

Les modes de vie et de consommation : déplacements, usages des services, flux quotidiens (travail, commerces, loisirs).

La structure porteuse (association) : volonté d'innovation, capacité à coopérer, gouvernance, renouvellement bénévole, projet associatif, ressources humaines et matérielles disponibles.

Cette phase permet de vérifier la cohérence entre le projet de tiers-lieu et les réalités locales.

3- Modalités de mise en oeuvre

Plusieurs outils complémentaires peuvent être mobilisés :

- Entretiens individuels avec trois grandes catégories d'acteurs :

  > institutionnels,

  > partenaires potentiels,

  > futurs utilisateurs,

- Sondages en ligne et/ou papier pour élargir la consultation,
- Synthèse partagée des résultats afin de nourrir la réflexion collective,
- Cartographie des acteurs mobilisables et constitution d'une base de données qualifiée.
- L'ensemble de ces démarches contribue à construire un diagnostic objectif et participatif.

4- Outil clé : l'enquête des besoins

L'enquête des besoins permet de valider l'intérêt du projet et d'anticiper les usages futurs du tiers-lieu. Elle constitue à la fois :

- un outil d'information et de mobilisation,
- un moyen d'identifier de nouveaux acteurs,
- un support d'aide à la décision pour calibrer les investissements et les activités.

Quelques principes méthodologiques :

- présenter clairement le projet en introduction,
- privilégier des questions simples et fermées,
- tester le questionnaire avant diffusion,
- restituer les résultats lors d'un temps collectif (réunion publique, atelier).

5- Approche complémentaire : diagnostic SWOT participatif

L'utilisation d'une matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces), réalisée de manière participative, permet de mieux comprendre le contexte local à partir du vécu des habitants et des acteurs.

Cette méthode favorise :

- l'expression de points de vue divers,
- l'identification de tensions ou de contradictions,
- la construction d'un diagnostic partagé utile pour la stratégie du projet et les demandes de financement.

d)Trouver des complices

1- Objectifs de l'étape

Un tiers-lieu repose autant sur les individus que sur le collectif. Cette étape consiste à identifier, mobiliser et engager les personnes qui feront vivre le projet. Sans implication humaine, il n'y a ni projet durable ni activités pertinentes.

Les objectifs sont de :

- Informer et mobiliser les parties prenantes dès le lancement,
- Identifier les futurs utilisateurs et définir les usages du tiers-lieu,
- Repérer les porteurs, ambassadeurs et participants occasionnels,
- Structurer une communication projet et constituer un fichier qualifié par type de public.

2- Principes clés

Chaque personne et chaque groupe dispose de besoins, envies et capacités spécifiques. La réussite du projet repose sur la capacité à composer avec cette diversité pour construire une dynamique collective. Le projet de tiers-lieu doit permettre à chacun de trouver sa place, selon son niveau d'engagement, tout en favorisant la coresponsabilité et la participation active.

3- Modalités de mise en oeuvre

Plusieurs temps collectifs permettent de fédérer et d'impliquer progressivement les acteurs :

Réunion publique => Elle permet de faire connaître le projet au plus grand nombre, de diffuser la culture tiers-lieu et de susciter l'intérêt des habitants, associations, élus et acteurs économiques.

Ateliers de co-construction => Inspirés des démarches de design de services, ces ateliers servent à recueillir les besoins, envies et capacités des futurs utilisateurs, à définir les usages du lieu et à identifier les personnes ressources.

Mise en place d'un premier comité de pilotage (COPIL) => Ce temps marque l'engagement des premiers complices et permet de clarifier les contributions possibles en termes de temps, de compétences et de responsabilités.

4- Outils mobilisables

- Organisation de réunions publiques conviviales et accessibles (vocabulaire clair, absence de jargon).
- Méthodes de design de services pour définir les fonctions et activités du tiers-lieu.

- Travail sur les profils d'usagers (personas) et les parcours utilisateurs pour mieux adapter le projet aux attentes locales.

5- Points de vigilance

> Utiliser un vocabulaire accessible dans la communication grand public.

> Créer des espaces d'échanges informels, en parallèle des instances institutionnelles existantes, pour favoriser l'engagement et l'innovation.

> Adopter une logique de porte ouverte, favorisant l'accueil et l'inclusion.

e) Tisser les liens avec le territoire

1- Objectifs de l'étape

Le tiers-lieu s'inscrit dans un écosystème local déjà existant. Pour être compris, accepté et soutenu, il est indispensable de clarifier son positionnement et de construire des relations de coopération avec les acteurs du territoire.

Cette étape vise à :

- Faire comprendre aux parties prenantes l'évolution du projet et l'élargissement du champ d'intervention,
- Affirmer le nouveau positionnement du tiers-lieu,
- Identifier les marges de manœuvre avec l'existant et qualifier les relations partenariales.

2- Principes clés

La coopération n'exclut pas les tensions ou les divergences. Elle suppose au contraire de :

- Reconnaître les intérêts et contraintes de chacun,
- Prévenir les risques de concurrence perçue,
- Construire des complémentarités claires.

Dans le cas d'une structure historiquement identifiée sur certains publics ou thématiques, il est essentiel d'expliquer en quoi la démarche tiers-lieu complète l'existant plutôt qu'elle ne le remplace.

3- Modalités de mise en oeuvre

La démarche repose sur un travail relationnel progressif et structuré :

- Rencontres individuelles avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire (collectivités, services de développement économique, clubs d'entreprises, entrepreneurs, associations).

- Appui juridique pour sécuriser les partenariats lorsque les montages deviennent complexes.
- Démarche de mobilisation locale, initiée avec l'appui de la collectivité et des partenaires clés, sur la base de diagnostics partagés et de temps collectifs.

4- Outil clé : le canevas relationnel

Le canevas relationnel permet de cartographier les parties prenantes et de qualifier les liens existants ou à construire. Il aide à :

- Visualiser l'écosystème du projet,
- Clarifier les niveaux d'interdépendance,
- Anticiper les risques et opportunités liés aux partenariats.

Cette cartographie peut être construite selon différentes entrées (géographique, par activité, par type de partenariat) et constitue un outil précieux de pilotage et de communication.

5- Points de vigilance

> Identifier, au sein des publics déjà accompagnés, les profils professionnels et les usages potentiels du tiers-lieu.

> Désigner un pilote de projet légitime et reconnu par les acteurs locaux.

> Clarifier le rôle, les attentes et les apports de chaque partenaire dès le départ.

f) Fédérer, s'organiser et faire fonctionner le tiers-lieu

1- Enjeux et philosophie

Une fois le collectif constitué, le tiers-lieu entre dans une phase active d'expérimentation. Le fonctionnement repose sur une logique d'apprentissage par l'action, où le droit à l'erreur est reconnu et l'itération encouragée.

L'enjeu est de trouver un équilibre entre :

- des instances informelles, proches du terrain et réactives,
- une instance statutaire, juridiquement responsable et garante du cadre général.

La démocratie interne est pensée comme une organisation de la diversité des usagers, des publics et des engagements.

2- Objectifs opérationnels

Cette étape vise à :

- Répartir clairement les rôles et les responsabilités,
- Définir et mettre en place les différentes instances de gouvernance,
- Clarifier les procédures de décision, de fonctionnement et de communication,
- Réfléchir à la place des utilisateurs dans les instances dirigeantes et opérationnelles.

3- Modalités de mise en oeuvre

La structuration du fonctionnement passe par :

- des réunions de travail entre les instances informelles et le conseil d'administration,
- des ateliers de co-construction associant les utilisateurs du lien, afin de favoriser l'appropriation collective du projet.

4- Outil clé : le schéma d'instances

Le schéma d'instance permet de visualiser l'organisation interne du tiers-lieu et l'articulation entre :

- un noyau de pilotage chargé de la vision globale,
- des commissions thématiques (aménagement, communication, gouvernance, usages…),
- un conseil élargi, espace de partage, de coordination et de régulation.

Cet outil aide à conserver une vision d'ensemble tout en délégant les décisions au plus près des activités concernées.

5- Points clés à retenir

> Tester des instances non statutaires avant de les formaliser.

> Adapter l'organisation à la réalité du projet et à l'engagement des participants.

> Reconnaître la diversité des usages et des niveaux d'implication.

> Outiller la communication interne pour garantir la transparence et la continuité.

g) Se donner un cap commun

1- Enjeux et cadre de référence

La création d'un tiers-lieu implique une réécriture du projet associatif et parfois une transformation profonde de ses finalités, de sa gouvernance et de ses modes d'action. Inscrite dans la logique des communs, la démarche privilégie l'usage collectif des ressources plutôt que leur appropriation individuelle, et repose sur des processus de coopération.

A ce stade, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes partage une vision claire des intentions du projet, de ses limites et de ses ambitions.

2- Objectifs

Cette étape vise à :

- Définir les composantes structurantes du projet de tiers-lieu,
- Identifier les leviers d'engagement et de participation des publics,
- Préciser et tester les offres de services envisagées.

3- Modalités de travail

La construction du cap commun repose sur des démarches participatives :

- organisation de réunions collectives et participatives,
- documentation des propositions émises,
- analyse partagée des besoins, suivie d'une restitution et d'une synthèse collective,
- construction progressive de l'offre, avec des phases de test et d'ajustement.

4- Outil clé : le World Café

Le World Café est un outil d'intelligence collective favorisant le dialogue et l'émergence de visions partagées.

Principes :

- 3 à 4 questions successives travaillés en petits groupes,
- Des temps de discussion courts (20 à 30 minutes) par table,
- Une rotation des participants pour enrichir progressivement les échanges.

Dynamiques produites :

- Une première phase de divergence (expression libre des idées),
- Une phase de convergence (priorisation et clarification),
- Une phase de synthèse orientée vers l'action.

Cet outil permet d'identifier les valeurs communes, de faire émerger les attentes et les craintes, et de situer chacun dans le projet collectif.

5- Clarifier les composantes du projet

Le travail collectif permet de préciser :

- La vocation du tiers-lieu (coeur de métier),
- Les ambitions et les auto-contraintes (jusqu'où aller, ce qui ne sera pas fait),
- Les règles éthiques et les principes de fonctionnement.

6- Définir le projet social dans une démarche tiers-lieu

Le projet social vise à passer du "pouvoir bénéficier" au "pouvoir d'agir" des personnes accueillies.

Les questions centrales sont :

1. Quelle transformation souhaite-t-on produire pour les bénéficiaires ?
2. À quelles problématiques territoriales et sociales le tiers-lieu répond-il ?
3. Quelles ressources sont mobilisées pour permettre cette transformation ?
4. Comment mesurer les résultats et évaluer l'impact ?

Une attention particulière est portée à :

- Se placer du point de vue du bénéficiaire,
- Ne pas confondre les intérêts du lieu avec ceux des porteurs de projet,
- Définir un "contrat moral" clair sur le niveau d'accompagnement proposé.

7- Points de vigilance

> Vérifier que le niveau d'ambition est réellement partagé par tous.

> Déplacer les débats du "quoi" vers le "comment".

> Assumer une logique de démocratie : celui qui fait décide.

> Mettre en place un cercle capable d'arbitrer entre le souhaitable, le faisable et le réaliste.

h) Héberger le projet

1- Enjeux

Une fois le projet collectif défini et partagé par tous, il s'agit de passer à l'action en testant les premières activités. Le tiers-lieu a alors besoin d'un ou plusieurs espaces pour exister physiquement, accueillir les publics et incarner ses valeurs : accessibilité, convivialité, simplicité et ouverture. L'hébergement du projet ne suppose pas nécessairement un lieu "idéal" ou définitif dès le départ. La démarche privilégie l'adaptation à l'existant, la mutualisation et l'expérimentation, avant d'envisager, si besoin, un projet immobilier plus ambitieux (rénovation, réhabilitation ou construction).

2- Objectifs

Cette étape vise à :

- Définir les besoins du projet en termes d'espaces, en tenant compte du phasage des activités,
- Identifier un lieu accessible, adapté et cohérent avec les usages envisagés,
- Fixer les conditions d'accès au lieu (mise à disposition, loyer progressif, mutualisation),
- Lancer une dynamique collective à travers les premières activités ouvertes aux habitant.e.s.

3- Modalités de mise en oeuvre

Plusieurs actions peuvent être combinées :

- Recensement des espaces vacants ou sous-utilisés (locaux municipaux, bâtiments associatifs, bibliothèques, friches, lieux privés) en lien avec les collectivités et les acteurs locaux,
- Rédaction d'un cahier des charges technique à partir des besoins identifiés avec les utilisateurs,
- Réalisation d'études foncières et architecturales en cas de projet immobilier structurant,
- Organisation de chantiers participatifs pour aménager ou réaménager les espaces, favorisant l'appropriation du lieu par les usagers.

4- Outil clé : programmer les espaces en fonction des usages

La programmation des espaces permet de concevoir un lieu multifonction, évolutif et adapté aux pratiques réelles.

Les étapes clés :

- Analyser les points forts et les limites du bâtiment existant,

- Identifier les besoins en espaces avec les utilisateurs et anticiper les conflits d'usages,
- Croiser les usages actuels et futurs lorsque le lieu est déjà occupé,
- Travailler avec une maîtrise d'usage pour traduire les besoins en plans ou en maquettes,
- Vérifier les aspects réglementaires : assurances, sécurité, accessibilité.

Cette réflexion permet d'optimiser les surfaces, de renforcer la mutualisation et de garantir la cohérence entre projet social et espace physique.

5- Points de vigilance

> En cas de projet immobilier lourd, privilégier une phase de préfiguration (lieu temporaire, activités itinérantes) pour tester les usages.

> Si un lieu est identifié très tôt, vérifier qu'il correspond réellement aux besoins du projet.

> Impliquer les futurs utilisateurs dans les visites et le choix du lieu.

> Penser la modularité comme réponse à la diversité des usages et aux contraintes budgétaires.

i) Créer de la valeur

1- Enjeux

Un tiers-lieu repose sur un modèle socio-économique hybride, combinant ressources marchandes, non marchandes et partenariales. L'enjeu n'est pas la rentabilité financière au sens classique mais la pérennité du projet, sa capacité à créer de la valeur sociale, humaine et territoriale tout en assurant son équilibre économique. Les ressources financières proviennent majoritairement de la vente de services (espaces de travail, salles, ateliers restauration, adhésions…), mais aussi de contributions bénévoles, d'aides publiques et d'alliances stratégiques avec d'autres acteurs du territoire.

2- Objectifs

Cette étape vise à :

- Définir un modèle socio-économique durable et réaliste,
- Valoriser l'ensemble des contributions (financières, humaines, matérielles),
- Construire des alliances pour renforcer et sécuriser le modèle économique.

3- Les principales ressources de valeurs d'un tiers-lieu

1 Ressources financières

Elles peuvent inclure :

- Location de postes de travail, bureaux ou salles,
- Adhésions et cotisations,
- Vente de boissons, petite restauration ou produits locaux,
- Prestations de services (formations, animations, accompagnements),
- Subventions publiques, notamment à l'amorçage ou pour des actions d'intérêt général.

2 Ressources humaines

Souvent sous-estimées, elles sont centrales :

- Bénévoles impliqués dans la gestion quotidienne ou l'animation,
- Salariés, services civiques, stagiaires,
- Mécénat de compétences.

Ces ressources doivent être valorisées, accompagnées et faire l'objet d'une montée en compétences.

3 Alliances et coopérations

Les partenariats avec d'autres acteurs (associations, entreprises, collectivités) permettent:

- De mutualiser des moyens,
- De co-produire des offres,
- De renforcer la légitimité et la visibilité du tiers-lieu.

4- Typologies de modèles socio-économiques associatifs

Un tiers-lieu peut combiner plusieurs modèles :

Intégré : l'activité économique est au cœur du projet social.

Redistributif : participation financière des usagers modulée selon leurs moyens.

Complémentaire : activité marchande au service du projet social.

Accessoire : activité lucrative secondaire, distincte de l'objet principal.

L'enjeu est d'identifier quel(s) modèle(s) correspondent le mieux aux valeurs, aux capacités et au contexte territorial.

5- Construire une ambition réaliste

La définition du modèle économique doit s'inscrire dans une vision à moyen terme (3 à 5 ans), en mobilisant trois leviers principaux :

- Les richesses humaines,
- Les financements (revenus d'activité, subventions, investissements sociétaux),
- Les alliances stratégiques.

Il s'agit de fixer une trajectoire progressive, en évitant une dépendance durable aux financements publics et en anticipant leur dégressivité.

6- Pilotage et suivi

La viabilité du modèle repose sur :

- Une construction budgétaire analytique, permettant de suivre les différentes activités,
- Une veille active et un dialogue régulier avec les financeurs,
- Une montée en charge progressive des activités,
- Une communication transparente sur l'évolution du projet.

7- Points de vigilance

> ne pas sous-estimer la ressource bénévole nécessaire dans la durée,

> anticiper l'évolution financière sur plusieurs années,

> articuler projet social et activités économiques sans perdre de vue les valeurs,

> entretenir un lien régulier avec les financeurs et partenaires.

j) Faire vivre le projet

1- Enjeux

Un tiers-lieu ne se définit pas par son concept mais par ses usages quotidiens. L'animation constitue le cœur battant du lieu : elle crée l'ambiance, suscite l'engagement, favorise les rencontres et permet l'appropriation du tiers-lieu par ses utilisateurs.

L'objectif n'est pas de tout centraliser, mais de créer les conditions pour que les membres proposent, portent et animent eux-mêmes des activités, avec l'appui d'un facilitateur.

2- Objectifs

L'animation vise à :

- Détecter et accompagner les membres souhaitant proposer des activités,
- Structurer une programmation régulière et lisible,
- Créer une ambiance conviviale, inclusive et accueillante,
- Valoriser les initiatives et encourager l'émergence de nouvelles propositions.

3- Principes clés de l'animation

> **Accessibilité** : horaires larges et flexibles, accueil humain et chaleureux.

> Convivialité : temps informels essentiels (pause café, repas partagés, afterworks).

> Progressivité : certains porteurs sont autonomes, d'autres nécessitent un accompagnement.

> Responsabilisation : le facilitateur facilite, il ne fait pas à la place.

4- Modalités de mise en oeuvre

1 Une programmation construite collectivement

mise en place de rituels réguliers pour structurer la vie du lieu,

ouverture à une grande diversité de formats (ateliers, projections, débats, expositions, pauses déjeuner…),

création d'une commission dédiée à l'animation et à la vie du tiers-lieu.

2 Un rôle central : le facilitateur

Le facilitateur est un chef d'orchestre :

il accueille, met en lien et régule,

il accompagne les porteurs d'activités dans la maturation de leurs propositions,

il transmet les responsabilités pour éviter l'épuisement et favoriser l'autonomie du collectif.

> Bonne pratique : un facilitateur qui anime le collectif.

> Mauvaise pratique : un facilitateur qui répond à tous les besoins.

5- Outils au service de l'animation

Le formulaire de proposition d'animation. Outil clé pour structurer et faciliter les initiatives :

- Description détaillée de l'activité,
- Objectifs poursuivis,
- Besoins en espace, matériel, dates, horaires,
- Bublic visé, nombre de participants,
- Modalités financières (gratuit/payant),
- Éléments de communication.

Ce formulaire permet de :

- Anticiper les besoins logistiques,
- Évaluer la maturité du porteur,
- Intégrer les propositions dans une programmation cohérente.

6- Outils de communication

communication externe : site web, réseaux sociaux, newsletter,

communication interne : plateforme collaborative, messagerie, outils partagés.

7- Points de vigilance

> proposer des activités régulières dès le lancement pour fédérer le collectif,

> éviter la surprogrammation au détriment de l'informel,

> soutenir les porteurs sans se substituer à eux,

> maintenir une ambiance joyeuse, respectueuse et inclusive.

III. Exemple de tiers-lieux

a) La ferme de Rutin, Polymorphecorp. à Cérilly

1- Le territoire



© Polymorphecorp - Vue général du tiers lieu

Le tiers lieu La Ferme de Rutin se situe dans la commune de Cérilly, dans le département de l'Allier (03350). La commune compte mille trois cent seize habitants.

2- Le projet

Ce projet avait pour but la création de deux tiers lieux dans une ferme-hameau afin de repeupler et redynamiser culturellement le lieu et la commune.

3- Les objectifs

- Diversifier et consolider l'offre culturelle et environnementale du territoire
- Créer un lieu d'accueil, de rencontre et de partage d'expériences entre générations, habitants et artisans (café associatif, bibliothèque partagée)
- Faire le lien entre culture et agriculture
- Mettre en avant une pratique agricole et paysagère durable et écologique

4- Le modèle économique

Association comprenant (l'association Polymorph Corp.) :

= Une assemblée générale qui élit un conseil composé de douze membres (neuf membres généraux, un responsable levé de fonds, un président et un trésorier.)

= Une équipe permanente avec en 2021 un délégué général, une directeur artistique et deux services civiques.

= Des bénévoles (locaux, extra régionaux, ponctuels ou réguliers.) En 2020 l'association en comptait quatre-vingt.

= Différents types de ressources : un modèle économique hybride

Autofinancement (buvettes, ventes d'œuvres, tarification des activités…)

Financement public (Union Européenne, Etat, établissements publics et collectivités territoriales)

Dons et mécénat privé (mécénat d'entreprise, fondations, dons en nature…)

5- Les activités

Ateliers de médiation culturelle

Stage de sensibilisation environnementale

Concerts et expositions

Mise à disposition de matériel et d'espace d'exposition

Proposition d'hébergement

Cartographie et co-construction avec les acteurs locaux

6- Les points clés

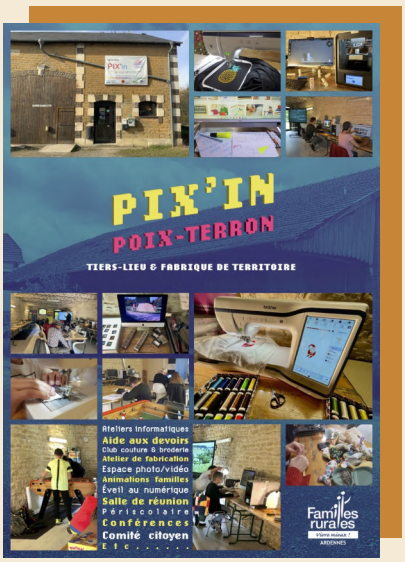
Cet exemple de tiers lieu est intéressant puisque c'est un tiers-lieu en milieu rural, avec un double objectif : le repeuplement et le dynamisme culturel. De plus, ce tiers-lieu cherche à créer un lien fort en culture et agriculture, avec une approche écologique qui est inspirante et en adéquation avec le projet pour Cros. Son modèle économique hybride est aussi intéressant puisqu' il lui assure davantage de pérennité.

7- Informations complémentaires

Contact : contact@polymorphecorp.com // 06 08 32 65 70

Site internet : http://www.polymorphecorp.com/

© Pix'in - Poix-Terron - affiche tiers lieu



b) PIX'in à Poix-Terron (08)

1- Le territoire

Le tiers lieu PIX'in se situe dans la commune de Poix Terron, dans le département des Ardennes. La commune comptait huit cent quatre-vingt trois habitants en 2023.

2- Le projet

Pix'in est le premier lieu d'expérimentation, d'activités et d'animation sociale autour du numérique, de la créativité et du partage. C'est un tiers-lieu de préfiguration de La Locomotive, un

projet co-porté par l'association PIX'in La Locomotive. La Locomotive est le projet d'un tiers-lieu rural plus vaste en cours de réhabilitation dans l'ancienne halle de marchandise SNCF (ouverture prévue en 2026). C'est un projet qui a été conduit collectivement avec les habitants, la commune, les associations et divers partenaires publics depuis 2018/2029, avec la volonté d'impliquer les habitants dans la vie locale

3- Les objectifs

- Créer du lien social dans le territoire rural, pour faire et vivre ensemble
- Accompagner les transitions numériques, sociales, écologiques.
- Etre un support d'initiatives locales et favoriser la coopération entre les acteurs du territoire
- Puis à terme, implanter un tiers-lieu plus complet (La Locomotive) pour améliorer l'offre de services et les activités

4- Le modèle économique

PIX'in est une association à but non lucratif, structurée autour de partenaires associatifs, publics et privés.

- Subventions et financement publics
- Partenariats locaux avec la commune et les acteurs du territoire
- Adhésion des usagers

5- Les activités



© L'Ardennais - Activité dans le tiers lieu

- Initiation et accompagnement informatique (coade, aides au démarches…)

- Ateliers créatifs et DIY

- Aide aux devoirs et soutien scolaire

- Animations : jeux de société, club couture et broderie, balades en nature…

- Fablab (atelier de fabrication)

- Un espace photo/vidéo

- Samedi numérique : atelier autour du numérique (codage, stop motion…

6- Les points clés

Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est qu'il est construit collectivement avec les habitants, la commune et les associations, ce qui permet l'engagement citoyen et une fréquentation durable car les citoyens ont pu s'approprier le projet. De plus, c'est un projet qui sert d'abord de lieu « test » pour préparer l'ouverture future de La Locomotive. C'est une stratégie inspirante : commencer petit, expérimenter puis ajuster. Un autre point intéressant est l'accompagnement informatique, l'aide aux démarches en lignes qui répondent à un réel besoin en milieu rural (fracture numérique.)

7- Informations complémentaires

Contact : 03 24 35 60 18

Site internet : https://www.poix-terron.fr/a201-tiers-lieu-pix-in.html

c) LE TY KALON



© Tykalon - Vue du batîment tiers lieu

1- Le territoire

Le Juch est une commune du Finistère (29087) située entre Douarnenez et Quimper, comptant sept cent soixante cinq habitants en 2023.

2- Le projet

Le projet dans cette commune était de créer un commerce/ lieu de vie multiactivités, pensé avec la commune, suite à la fermeture du dernier bar du bourg en 2017. La commune rachète alors une grande maison (un ancien commerce fermé depuis plusieurs années) pour y installer ce tiers lieu. La commune à sondé ses habitants pour définir ensemble l'avenir du lieu (via le porte-à-porte). La commune a par la suite lancé un appel à candidatures pour des porteurs de projets (via le site internet de la commune et de Commun'opportunités) en expliquant les attentes des élus, le loyer, la viabilité du modèle économique etc. Un jury a examiné les candidatures et c'est finalement un couple de « locaux » ayant beaucoup d'expérience en restaurant qui a été retenu.

3- Les objectifs

- Redynamiser le centre bourg
- Associer les habitants à la conception du projet en identifiant leurs besoins et leurs envies
- Créer un lieu hybride, vecteur de lien social et capable de répondre à plusieurs besoins simultanément pour renforcer l'attractivité du territoire.

4- Le modèle économique

Le TY KALON est une SARL créée en 2022. Les porteurs de projets ont investi près d'1 million d'euros pour le projet, dont un grande partie de subventions (Europe, Etat, région…). Ils estiment leur reste à charge de 400 000. euros

5- Les activités

- Bar et salon de thé, petite restauration traditionnelle
- Epicerie et dépôt de pain
- Presse locale agence postale, relais colis
- Jeux, soirées à thèmes, évènements à thèmes

6- Les points clés

Pour ce projet de tiers lieu, les habitants ont été consultés et se sont aussi beaucoup impliqués dans le projet, ce qui a été très important puisque cela a permis de définir les réels besoins du village. C'est un modèle qui est intéressant puisque l'appel à projet a également permis d'étudier plusieurs propositions en mettant en avant les attentes et critères de chacun des partis (habitants, élus, conditions tarifaires…) et donc d'obtenir par la suite un tiers lieux répondant aux divers besoins et attentes.

7- Informations complémentaires

Contact : contact@tykalon.fr / 02 98 10 87 66

Site internet : https://www.tykalon.fr/index.html

d) A LA BONNE VAUVRE



© A le bonne vauvre - vue du batîment tiers lieu

1- Le territoire

Le tiers lieux se situe dans la commune de Crozon sur Vauvre qui est située dans le département de l'Indre (36061) et qui comptait trois cent trente cinq habitants en 2023.

2- Le projet

Le projet de ce tiers lieu était de réhabiliter l'ancien café du bourg en un tiers-lieu convivial, intergénérationnel et multi-activités. La municipalité à fait l'acquisition de ce bâtiment, puis une réunion publique s'est organisée et de nombreux habitants de la commune ont pris part au débat pour discuter de l'avenir de ce lieu. Un questionnaire a également été lancé pour préciser les besoins et envies de chacun. Ainsi, l'association « A la Bonne Vauvre » a été créée en 2024 pour porter le projet.

3- Les objectifs

- Créer un lieu de rencontre et de convivialité pour favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels.
- Réhabiliter un service de proximité dans le village : le café / bar
- Proposer des animations et activités participatives pour renforcer le lien social

4- Le modèle économique

> Le tiers lieu est géré par une association loi 1901, et est géré uniquement par des bénévoles.

> L'association compte deux cent quarante cinq adhérents (pour un population de 350 habitants.)

> Le conseil d'administration compte vingt membres.

> Le tiers lieu a divers partenaires économiques : Etat, région, départements.

> Coût total des travaux : 596 856 euros dont 141 596 d'aides des partenaires

> Les financements reposent principalement sur les recettes générées par la vente de boissons mais aussi sur les différentes subventions et aides associatives.

5- Les activités

- Café / bar
- Ateliers et animations : soirées jeux, couture, animation pour enfants…
- Cours : yoga, français, italien…
- Location de vélos à assistance électrique

6- Les points clés

L'exemple de A La Bonne Vauvre est intéressant puisqu'il montre l'impact de la gestion associative lorsqu'elle est axée sur la participation des habitants. Le nombre de bénévoles représente près de 70% des habitants de ce village, ce qui montre une réelle volonté de s'impliquer dans la vie de la commune. De plus, la diversité des activités et de services proposés permet d'élargir sa cible et son public (animations, temps d'échanges, évènements culturels, service de locations…)

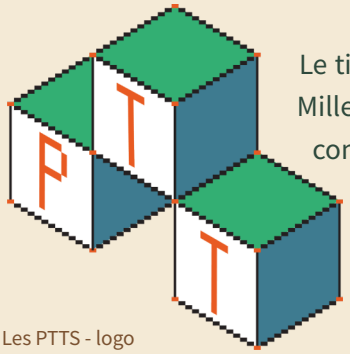
7- Informations complémentaires

Contact : alabonnevauvre@gmail.com / +33 674901321

Site internet : https://alabonnevauvre.wixsite.com/site/contact

e) PTT – Prend ton temps

1- Le territoire



© Les PTTS - logo

Le tiers lieu PTT se situe dans la commune de Tarnac, au cœur du plateau des Millevaches dans le département de la Corrèze (19265). En 2022, la commune comptait trois cent trente huit habitants.

2- Le projet

Le projet repose sur la réhabilitation de l'ancienne poste du village en un tiers-lieu intercommunal, avec un espace de vie mixte centré sur le numérique, la formation, l'animation sociale. L'association PTT s'est créé en 2016 et a porté le projet

3- Les objectifs

Le tiers lieu PTT vise plusieurs objectifs :

- L'accès et l'inclusion numérique, c'est à dire offrir un accès internet au débit, des ordinateurs et un accompagnement à l'usage des technologies pour tous
- Renforcer le lien social en créant un espace de rencontre entre les habitants, les associations et les acteurs locaux
- Dynamiser la commune en développant des activités socio culturelles

4- Le modèle économique

> Subventions et financements publics (Région, Europe, communautés de communes…)

> Cotisations et participations (adhésion annuelle à l'association entre 10 et 20euros), et participations financières aux ateliers et/ou locations d'espaces.

> Association de 2 salarié.es à temps partiel et plusieurs bénévoles

5- Les activités

- Cybercafé : ateliers informatiques, accès et accompagnement numérique

- Bureaux partagés

- Formations et ateliers, accompagnement administratif

© Les PTTS - photo activité



6- Les points clés

Ce tiers lieu est très polyvalent et va au-delà du simple lieu de rencontre et de convivialité, en proposant des services d'aide à la personne et d'accompagnement des publics, ce qui lui donne une valeur ajoutée. Le tiers lieu a plus de chance de rentrer dans les habitudes des habitants puisqu'ils peuvent fréquenter le Prend Ton Temps pour des services utiles, et cela peut donc accroître la fréquentation et la popularité du lieu pour les autres activités.

7- Informations complémentaires

Contact : contact@lesptts.net // 05 19 91 01 42

Site internet : https://lesptts.net/

IV. Echange avec Anne Tranoy, membre du comité d'administration du bar associatif le BAL, Ligugé (86) :



© La nouvelle république - Devanture bar associatif

Le BAL de Ligugé est un bar associatif, qui ne repose pas sur le modèle du tiers lieu, mais qui permet d'obtenir des informations quant à son fonctionnement, sa fréquentation ou encore la mise en place d'un établissement en milieu rural.

Ligugé est une commune de 3 444 habitants, située au Sud de Poitiers dans le département de la Vienne. Le dernier bar/ bistrot de la commune a fermé ses portes fin 2021, et la disparition de ce lieu a été ressentie comme un appauvrissement de la vie sociale locale pour les habitants. Un collectif d'habitants s'est formé par la suite avec l'idée de recréer un lieu convivial, intergénérationnel, culturel et solidaire.

La mairie de Ligugé à joué un rôle clé puisqu'elle a racheté un local commercial vacant dans le bourg du village et le loue à l'association. Une grande partie du matériel (comptoir du bar, cuisine professionnelle, équipements son) a été financée grâce à un fond européen. Plutôt que d'ouvrir un bar classique, le collectif a opté pour un modèle associatif avec des objectifs divers :

- Créer un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants
- Proposer des activités (crochet, jeux, animation tricot...)
- Encourager le lien intergénérationnel et la participation citoyenne.

Le projet s'est structuré sous la forme d'une association à but non lucratif. Aujourd'hui, l'association compte environ soixante bénévoles, cinq cents adhérents au total depuis son ouverture en septembre 2024.

L'établissement est ouvert seulement le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi matin, et chaque bénévole peut proposer ses services selon ses disponibilités. La contrainte du modèle associatif est que les consommateurs doivent être adhérents pour consommer (participation à partir de cinq euros par an, ou cinquante centimes pour une soirée (adhésion "de passage")).

Le BAL se fournit en partie chez des producteurs locaux (brasserie du village voisin, boucherie du village...) pour favoriser l'économie locale mais aussi le circuit court. Le BAL souhaite développer cela davantage dans les années à venir

L'association a fait le choix de développer son activité au fur et à mesure, en commençant seulement par la vente de boisson aux adhérents, le temps de s'inscrire dans le paysage local et dans les habitudes des locaux. Par la suite, elle a développé son offre culturelle, avec des animations et des concerts.

Aujourd'hui, après 1 an et demi d'ouverture, ce qu'il en ressort :

- Un lieu où les habitants se rencontrent et se retrouvent

- La solidarité locale est encouragé

- Présence de produits locaux / partenariats locaux

- Lieu convivial où certains se déplacent des communes alentours pour en profiter

Ici, on voit que le modèle associatif et la participation des habitants dans le projet fonctionne très bien. Un projet porté par des habitants bénévoles a davantage de chance de répondre aux besoins de ces derniers, plutôt qu'un projet à but lucratif, le but étant de mettre l'accent sur la convivialité et lien social. Les coûts sont faibles grâce aux bénévoles et à l'appui de la mairie sur le prix de location du local. De plus, l’association développe son offre au fur et à mesure afin d’être sûre que le projet fonctionne avant de se lancer dans différentes activités, comme les animations tricot ou les concerts. Le BAL a pris le temps de trouver son public, ce qui semble pertinent car aujourd’hui les activités culturelles du lieu sont très fréquentées.

Sources: Bibliographie - Sitographie

Diagnostic:

1. Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme. (2016). Évaluation des incidences Natura 2000 – Site FR8301039 « Artense » (directive Habitats, départements du Cantal et du Puy-de-Dôme).https://www.puy-de-dome.gouv.fr/contenu/telechargement/11514/118815/file/2-fr8301039_-_artense_2016.pdf

2. Sumène Artense communauté. (2026, 23 janvier). Saison culturelle - Sumène Artense communauté. https://www.sumene-artense.com/decouvrir-se-divertir/culture/saison-culturelle/

3. Découvrir l'Artense : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/site-natura-2000/artense

4. L'Artense : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/l-artense

5. Site Natura 2000 "Artense" : Préfecture du Puy-de-Dôme. https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-prevention-des-risques-energie/Natura-2000/La-vie-des-sites/Artense-FR8301039

Alimentation Durable:

6. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (2012); « Sustainable diets and biodiversity: Directions and solutions for policy, (un colloque scientifique international- Rome, 3-5 novembre 2010) https://www.fao.org/fileadmin/templates/food_composition/documents/upload/i3022e.pdf

7. Systèmes Agroalimentaires : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. https://www.fao.org/food-systems/fr

8. Alimentation durable: enjeux et priorités de l'ADEME. https://economie-circulaire.ademe.fr/alimentation-durable

9. Concilier Nutrition et enjeux environnementaux : L'institut agro- Pôle Alimentation durable. https://alimentation-durable.institut-agro.fr/fr/toutes-les-actualites/concilier-nutrition-et-enjeux-environnementaux

10. Louis Hansel, Devenir consom'acteur : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. https://www.parcdesvolcans.fr/devenir-consom-acteur

11. Mery, J., & Mery, J. (2020, 15 juin). Un territoire mobilisé autour de son « projet alimentaire territorial » en Auvergne. https://cler.org/un-territoire-mobilise-autour-de-son-projet-alimentaire-territorial-en-auvergne/

12. Projet Artensia à Cros. Budget Ecocitoyen Puy-de-Dôme. https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/blog/des-nouvelles-du-projet-artensia-a-cros

13. Festival Entre Rhône et Saône. (2025, 4 juillet). https://entre-rhone-et-saone.fr/le-festival/

14. Top 5 des festivals écoresponsables en Europe à découvrir. https://www.wagrametvous.com/blog/le-top-5-des-festivals-ecologiques-en-europe

15. Les 48h de l'agriculture urbaine - Le grand festival du jardinage urbain. (2026, 27 janvier). https://www.les48h.com/

Musique traditionnelle:

16. Partino, J. (2025, 18 septembre). Folklore auvergnat : danses, musiques et traditions vivantes du Massif Central. Sacres du Folklore. https://www.sacresdufolklore.fr/folklore-auvergnat-danses-musiques-et-traditions-vivantes-du-massif-central/

17. Les Arts et les Échos d'Auvergne - Voyage au cœur des musiques traditionnelles et actuelles. https://www.laea.fr/

18. Auvergnat Folk Music - Melodigging. https://www.melodigging.com/genre/auvergnat-folk-music?utm_.com

19. Bazar, L. Musiques Auvergne (Auvergne, France). https://lebazarmusical.com/musiques-auvergne-auvergne-france/?utm.com

20. Limet, É. Guilcher Jean-Michel, Danse traditionnelle et anciens milieux rurau. https://journals.openedition.org/rsa/173

21. Fanton-Bayrou, M. Enseigner les danses traditionnelles aujourd'hui : entre traditions. https://journals.openedition.org/danse/3308

22. Musiques traditionnelles autour de La Tour d'Auvergne - Les ressources - Infrasons. (s. d.). Infrasons. https://www.infrasons.org/article/18/Musiques-traditionnelles-autour-de-La-Tour-d-Auvergne/

23. Association HP&T. Les violoneux de l'Artense. Histoire, Patrimoine et Terrritoire D'Avenir - Cros-la-tartière. https://a-hpt.org/13-Les-violoneux-de-l-Artense_a191.html

24. Violoneux.fr. http://violoneux.fr/

Tiers lieux :

25. Familles Rurales. (2020). Un tiers-lieu, deux tiers de solidarité et d'intergénération : Guide méthodologique pour générer une démarche tiers-lieu en milieu rural. Fédération nationale Familles Rurales. https://tiers-lieux.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org._tiers-lieux/files/ckeditor/actualites/fichiers/guide-2020-web.pdf

26. BRUDED. (2021). Le Juch (29) : Un projet de bar-restaurant-tiers lieu en milieu rural pensé avec la population. https://www.bruded.fr/wp-content/uploads/2021/07/fiche-le-juch-bar-restaurant-tiers-lieu_2021.pdf

27. Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne & Département du Puy-de-Dôme. (2023). Rapport d'activités 2023 : Gestion et préservation de la Chaîne des Puys – faille de Limagne, Grand Site de France, patrimoine mondial de l'Unesco. Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne.

https://www.rlv.eu/fileadmin/mediatheque/L_agglo/L_institution/Conseils_communautaires/2024/24_septembre_2024/DELIB20240924.42.04Rapports_annuels_2023_retracant_l_activite_des_EPCI_auxquels_RLV_adhere_Parc_Naturel_Regional_des_Volcans_DATE.pdf

28. Villages d'avenir : ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/villages-d-avenir

29. France Tiers-Lieux. (2026, 12 mars). https://francetierslieux.fr/#?tags=Tiers-lieu%20culturel%20%2F%20Lieux%20interm%C3%A9diaires%20et%20ind%C3%A9pendants&valueArray=activit%C3%A9s%20culturelles%20ou%20artistiques

30. Observatoire des Tiers-Lieux. (2024, 21 octobre). https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/

31. La ferme du Rutin : Polymorphe corp. https://www.polymorphecorp.com/copie-de-le-projet

32. Adam, A., & Adam, A. (2023, 23 janvier). La ferme du Rutin, un lieu de résilience et de création artistique à Cérilly. Mag'Centre. https://www.magcentre.fr/249825-la-ferme-du-rutin-un-lieu-de-resilience-et-de-creation-artistique-a-cerilly/

33. Poix-Terron : site de la commune. https://www.poix-terron.fr/tiers-lieu-pix-in.php

34. PIX'in - la Locomotive. https://www.lalocomotive.org/page/3589933-accueil

35. Ty Kalon. https://www.tykalon.fr/index.html

36. A La Bonne Vauvre : Café associatif à Crozon-sur-Vauvre. https://alabonnevauvre.wixsite.com/site

37. Champeau, A. (2022, 3 janvier). Indre : à Crozon-sur-Vauvre, des ateliers dans l'ancien bar du village. lanouvellerepublique.fr. https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/commune/crozon-sur-vauvre/a-crozon-des-ateliers-dans-l-ancien-bar-du-village

38. L'espace associatif PTT. https://lesptts.net/

39. RURAL MOUV : le fonds de dotation de Familles Rurales, récompense 10 tiers-lieux pour développer leur projet. https://www.famillesrurales.org/laureats-ruralmouv_tierslieux2023

Table des matières :

Remerciement ..... P. 3

Sommaire ..... P. 5

PARTIE 1 : Introduction ..... P. 7

PARTIE 2 : État des lieux ..... P. 9

A) HP&T à Cros : une association, une vision, un cahier des charges ..... P. 10

B) L'Artense : portrait d'un territoire entre nature et patrimoine ..... P. 13

I. Présentation générale du territoire de l'Artense

II. Dynamique démographique et analyse de la population

III. Le patrimoine de l'Artense : richesses culturelles et naturelles

IV. L'activité touristique sur le territoire de l'Artense

V. Analyse stratégique du territoire : matrice SWOT

VI. La commune de Cros : un ancrage local au cœur de l'Artense

C) Alimentation durable et culture musicale traditionnelle : présentation et enjeux des thématiques du projet ..... P. 19

I. Alimentation durable

a) Une approche culturelle et innovante de l'alimentation durable dans un territoire rural

b) Des initiatives déjà engagées dans la démarche d'alimentation-culture

II. Musique traditionnelle en Artense : enjeux et liens au projet

a) Une volonté de revalorisation du patrimoine musical de l'Artense

b) La musique comme outil de médiation et de rencontre sur le territoire

D) Perception des habitants de Cros : résultats de l'enquête ..... P. 22

I. Attentes en matière d'animations culturelles

II. Lieux de rencontre et services de proximité

III. Thématiques et sujets de discussions

PARTIE 3 : Recommandations et propositions d'actions ..... P. 27

A) Cartographie des partenaires sur le territoire de l'Artense ..... P. 28

I. Méthodologie de collecte et d'analyse

II. Visualisation cartographique

III. Un outil stratégique

B) Micro-événements : Une stratégie d'animation territoriale en Artense ..... P. 31

I. Cadre territorial et enjeux stratégiques de la mise en place de micro-événements en Artense. Contexte : un territoire rural aux enjeux de dynamisation

II. Les micro-événements : construction de la démarche

a) Une enquête de terrain comme fondement de la réflexion

b) Les objectifs territoriaux identifiés

c) Synthèse : les critères qui ont guidé la conception

III. Conception du programme de micro-événements
a) Vue d'ensemble du projet événementiel
b) Programmation des micro-événements
1- Les Rendez-vous partagés, soirée de rencontre et de convivialité
2- Ciné-débat, agriculture et territoire
3- Graine de lien, atelier nature et transmission intergénérationnelle
4- Actions complémentaires au projet
IV. Planning prévisionnel
V. Charte graphique et cohérence de la communication
VI. Quelques recommandations
VII. Conclusion
C) La création d'un tiers-lieu en milieu rural : préfiguration du projet de Cros ..... **P. 42**
I. Définition d'un tiers lieu et contexte du projet
II. Méthodologie de création d'un tiers lieu rural
III. Analyse d'exemples de tiers lieux en milieu rural
IV. Des préconisations concrètes pour Cros
a) La chambre d'hôte
V. Conclusion
a) Le label Villages d'avenir
D) Le festival Artense, Culture & Violon, projet culturel ancré dans un territoire ..... **P. 53**
I. Une programmation entre tradition, transmission et réflexion
II. Mission d'accompagnement, Penser l'évolution du festival et l'élargissement des publics
III. Préconisations, Vers une dynamique culturelle élargie à l'échelle de l'Artense
IV. Conclusion : consolider un festival au service du territoire
a) « Premiers pas au violon » : médiation et participation
b) Une programmation hybride pour enrichir l'expérience du festival
V. Conclusion
Conclusion ..... **P. 61**
Annexes ..... **P. 61**
Annexe n°1 : Échanges et apports pour le projet ..... **P. 62**
I. Première rencontre avec François Breugnot
II.Rencontre avec Alain Lenaud, Irène Landelle et Jean-Loui Gatignol
III.Rencontre avec Eric Roux
IV.Rencontre avec Alexis Charlanne
V. Rencontre avec Gérard Servière
Annexe n°2 : Ressources et recherches sur l'alimentation durable ..... **P. 65**
I. Entre alimentation durable et dynamisme territorial
a) Définir l'alimentation durable

b) Principaux enjeux de l'alimentation durable
II. L'alimentation durable et les dynamiques territoriales en Auvergne
III. Articulation entre culture et alimentation durable à travers différents événements
a) Festival Entre Rhône et Saône
b) We Love Green
c) Shambala Festival
d) Les 48h de l'agriculture urbaine
Annexe n°3 : La musique traditionnelle auvergnate : repères et ressources ..... **P. 71**
I. Aux sources des montagnes : histoire et origines de la musique auvergnate
II. Les voix des instruments : le son unique de l'Auvergne
III. Quand les corps racontent la musique : danses et bals d'Auvergne
IV. Le violon d'Artense : une signature musicale du territoire
Annexe n°4 : Enquête auprès des habitants de Cros : démarche, questions, répondants et déroulé ..... **P. 73**
I. Questions
II. Profil des personnes interrogées
II. Déroulement et réception de l'enquête
Annexe n°5 : Identification et cartographie des partenaires ..... **P. 75**
I. Liste des partenaires du projet
II. Cartographie des partenaires
Annexe n°6 : Fiches actions des micro-événements ..... **P. 79**
I. Les rendez-vous partagés
II. Ciné-débat : Nos agriculteurs, notre quotidien
III. Graine de lien
IV. Nos réveillés d'antan
V. Premier pas au violon
VI. Votre tiers-lieu, vos idées
Annexe n°7 : Tiers-lieu (guide méthodologique) ..... **P. 85**
I. Définition et contexte
a) Qu'est ce qu'un tiers-lieu rural ?
b) Valeurs fondatrices
c) Rôle et fonction du tiers-lieu
d) Gouvernance et animation
e) Les trois enjeux fondamentaux d'un tiers-lieu rural
II. Méthodologie de la mise en place d'un tiers-lieu
a) Comprendre et s'inspirer
b) Tester et faire l'expérience
c) Regarder et écouter le territoire
d) Trouver des complices

e) Tisser les liens avec le territoire

f) Fédérer, s'organiser et faire fonctionner le tiers-lieu

g) Se donner un cap commun

h) Héberger le projet

i) Créer de la valeur

j) Faire vivre le projet

III. Exemple de tiers-lieux

a) La ferme de Rutin, Polymorphecorp, à Cérilly

b) PIX'in à Poix-Terron (08)

c) Le TY Kalon

d) A la Bonne Vauvre

e) PTT - Prend ton temps

IV. Echange avec Anne Tranoy, membre du comité d'administration du bar associatif le BAL, Ligugé (86)

Bibliographie ..... **P. 113**

Imprimé en Mars 2026

Service reprographie - Université Clermont Auvergne
Site universitaire des Cézeaux
1 place Vasarely - 63178 Aubières Cedex